

École des Hautes Etudes  
Commerciales,  
Cote Viger et St-Hubert

# PRIX COURANT



Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 4 janvier 1918

Vol. XXXI No

Bière et Porter

# Black Horse

de Dawes

Les Modèles depuis 1811

**Kingsbeer**

La meilleure lager et la plus pure qui puisse être brassée.

Etiquette Blanche—Etiquette Verte

“3 LEADERS”



EXTRAIT DE MALT

Les consommateurs qui ne peuvent acheter les Marques Dow chez les marchands de leur localité sont priés de s'adresser au "Département des commandes par la poste," 38 Square Chaboillez, Montréal.

# Essences culinaires de Jonas

LES ESSENCES QUI SE VENDENT PARTOUT ET TOUJOURS

 <p><b>JONAS' TRIPLE CONCENTRE</b></p> <p>EXTRACT OF VANILLA</p> <p>DIPLOMA AWARDED BY THE COUNCIL OF ARTS AND MANUFACTURES PREPARED BY HENRI JONAS &amp; CO MONTREAL AND NEW YORK</p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Prix par Grosse</td> </tr> <tr> <td>1 oz.</td> <td>12 00</td> </tr> <tr> <td>2 oz.</td> <td>22 80</td> </tr> </table>		Prix par Grosse	1 oz.	12 00	2 oz.	22 80	 <p><b>JONAS' ROYAL QUINTESENCE</b></p> <p>EXTRACT OF VANILLA</p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Prix par Grosse</td> </tr> <tr> <td>4 oz.</td> <td>60 00</td> </tr> <tr> <td>8 oz.</td> <td>108 00</td> </tr> </table>		Prix par Grosse	4 oz.	60 00	8 oz.	108 00	 <p><b>" SOLUBLE "</b></p> <p>EXTRACT FINE FRUIT FLAVOR</p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Prix par Grosse</td> </tr> <tr> <td>2 oz.</td> <td>11 40</td> </tr> <tr> <td>4 oz.</td> <td>21 00</td> </tr> <tr> <td>8 oz.</td> <td>39 00</td> </tr> <tr> <td>16 oz.</td> <td>69 00</td> </tr> </table>		Prix par Grosse	2 oz.	11 40	4 oz.	21 00	8 oz.	39 00	16 oz.	69 00																
	Prix par Grosse																																							
1 oz.	12 00																																							
2 oz.	22 80																																							
	Prix par Grosse																																							
4 oz.	60 00																																							
8 oz.	108 00																																							
	Prix par Grosse																																							
2 oz.	11 40																																							
4 oz.	21 00																																							
8 oz.	39 00																																							
16 oz.	69 00																																							
 <p><b>JONAS' TRIPLE CONCENTRE</b></p> <p>EXTRACT OF VANILLA</p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Prix par Grosse</td> </tr> <tr> <td>2 oz.</td> <td>27 60</td> </tr> <tr> <td>4 oz.</td> <td>48 00</td> </tr> <tr> <td>8 oz.</td> <td>90 00</td> </tr> <tr> <td>16 oz.</td> <td>174 00</td> </tr> </table>		Prix par Grosse	2 oz.	27 60	4 oz.	48 00	8 oz.	90 00	16 oz.	174 00	 <p><b>" ANCHOR " PUR CONCENTRE</b></p> <p>EXTRACT OF LEMON ICE CREAM, CUSTARDS, SAUCES, JELLIES, PASTRY</p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Prix par Grosse</td> </tr> <tr> <td>2 oz.</td> <td>14 40</td> </tr> <tr> <td>4 oz.</td> <td>25 80</td> </tr> <tr> <td>8 oz.</td> <td>43 20</td> </tr> <tr> <td>16 oz.</td> <td>86 40</td> </tr> </table>		Prix par Grosse	2 oz.	14 40	4 oz.	25 80	8 oz.	43 20	16 oz.	86 40	 <p><b>" LONDON "</b></p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Prix par Grosse</td> </tr> <tr> <td>1 oz. "London"</td> <td>7 80</td> </tr> <tr> <td>2 oz. "</td> <td>11 40</td> </tr> </table>		Prix par Grosse	1 oz. "London"	7 80	2 oz. "	11 40												
	Prix par Grosse																																							
2 oz.	27 60																																							
4 oz.	48 00																																							
8 oz.	90 00																																							
16 oz.	174 00																																							
	Prix par Grosse																																							
2 oz.	14 40																																							
4 oz.	25 80																																							
8 oz.	43 20																																							
16 oz.	86 40																																							
	Prix par Grosse																																							
1 oz. "London"	7 80																																							
2 oz. "	11 40																																							
 <p><b>JONAS' ROYAL QUINTESENCE</b></p> <p>PURE LEMON</p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Prix par Grosse</td> </tr> <tr> <td>2 oz.</td> <td>28 80</td> </tr> <tr> <td>2 1/2 oz.</td> <td>32 40</td> </tr> <tr> <td>5 oz.</td> <td>55 20</td> </tr> <tr> <td>8 oz.</td> <td>96 00</td> </tr> <tr> <td>8 oz. carré</td> <td>96 00</td> </tr> </table>		Prix par Grosse	2 oz.	28 80	2 1/2 oz.	32 40	5 oz.	55 20	8 oz.	96 00	8 oz. carré	96 00	 <p><b>" GOLDEN STAR " Double Force</b></p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Prix par Grosse</td> </tr> <tr> <td>2 oz.</td> <td>11 40</td> </tr> <tr> <td>4 oz.</td> <td>21 00</td> </tr> <tr> <td>8 oz.</td> <td>39 00</td> </tr> <tr> <td>16 oz.</td> <td>69 00</td> </tr> </table>		Prix par Grosse	2 oz.	11 40	4 oz.	21 00	8 oz.	39 00	16 oz.	69 00	 <p><b>ESSENCE A LA MESURE pour les confiseurs</b></p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Essence à la livre</td> </tr> <tr> <td>Ext.</td> <td>1 25</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>1 60</td> </tr> <tr> <td>XX</td> <td>2 00</td> </tr> <tr> <td>XXX</td> <td>2 50</td> </tr> <tr> <td>XXXX</td> <td>3 00</td> </tr> <tr> <td>XXXXX</td> <td>3 50</td> </tr> <tr> <td>XXXXXX</td> <td>4 00</td> </tr> </table>		Essence à la livre	Ext.	1 25	X	1 60	XX	2 00	XXX	2 50	XXXX	3 00	XXXXX	3 50	XXXXXX	4 00
	Prix par Grosse																																							
2 oz.	28 80																																							
2 1/2 oz.	32 40																																							
5 oz.	55 20																																							
8 oz.	96 00																																							
8 oz. carré	96 00																																							
	Prix par Grosse																																							
2 oz.	11 40																																							
4 oz.	21 00																																							
8 oz.	39 00																																							
16 oz.	69 00																																							
	Essence à la livre																																							
Ext.	1 25																																							
X	1 60																																							
XX	2 00																																							
XXX	2 50																																							
XXXX	3 00																																							
XXXXX	3 50																																							
XXXXXX	4 00																																							

Essences de Jonas, en bouteilles, Jarres, Barillets et Barils pour Confiseurs, Fabricants de Crème à la Glace, Etc., Etc. Prix \$8 à \$24 le gallon, suivant qualité. Qualités Spéciales et Prix Spéciaux par Contrat.

**HENRI JONAS & CIE**

FABRICANTS

MAISON FONDÉE EN 1870

173 à 177 Rue Saint-Paul Ouest

MONTREAL



# POUR REPAS NOURRISSANTS

Vos clients trouveront dans les Fèves au Lard Simcoe un excellent succédané de la viande pour les mardi et vendredi. Un plat de ces fèves contient autant de valeur alimentaire que la plupart des viandes. Faites cette suggestion à vos clients et poussez ainsi vos ventes de



## Fèves au Lard Marque Simcoe

(AVEC SAUCE TOMATES)

*Chaque boîte vendue en fait vendre une autre.*

**Dominion Canners, Limited**  
HAMILTON (Canada)



**PRIX COURANT**

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

**WALTER BAKER & CO., LTD.**

Chocolat Premium, pains de ¼ livre et de ½ livre, boîte de 12 livres, par livre . . . . .0.27

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, ¼, ½, 1 et 5 livres . . . . .0.41

Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv., boîtes de 6 liv. . . . .0.33

Caracas Tablets Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte . . . . .1.35

Caracas Tablets, cartons de 5c, 20 cartons par boîte, la boîte 0.70

Caracas Assortis 25 paquets par boîte, la boîte . . . . .1.20

Chocolat sucré, "Diamond", pain de 1-16 de livre, boîtes de 6 livres, la livre . . . . .0.26

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1-5 de livre, boîtes de 6 livres, la livre . . . . .0.25

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 livres, la livre . . . . .0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.B. Montréal.



REGISTERED TRADE-MARK

**BRODIE & HARVIE, LIMITED**

Farines préparées de Brodie. La douz. "XXX" (Étiquette rouge) paquets

de 3 livres . . . . . 2.75

Paquets de 6 livres . . . . . 5.40

Superb, paquets de 3 livres . . . . . 2.60

Paquets de 6 livres . . . . . 5.10

Crescent, paquets de 3 livres . . . . . 2.65

Paquets de 6 livres . . . . . 5.20

Buckwheat, paquets de 1½ livres. 1.75

— — — 3 livres.

— — — 6 livres.

Griddle Cake, paquets de 3 liv. . . . .

Paquets de 5 livres . . . . .

Pancake, paquets de 1½ livre . . . . .

Avoine roulée Perfection, la douzaine de paquets . . . . .0.00

Pancake, paquets de 1½ livre.

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou de 3 douzaines de 3 livres, à 20 cents chaque.

La pleine valeur est remboursée pour caisses retournées complètes et en bon état seulement.

Pour les cartons contenant ¼ douzaine de paquets de 6 livres, ou 1 douzaine de paquets de 3 livres, pas de frais.

Condition: argent comptant.

W. CLARK, LIMITED,

Montréal.

Conserves La douz.

Corned Beef Compressé. . . . . ¼s. 2.90

— — — . . . . . 1s. 4.25

— — — . . . . . 2s. 9.00

— — — . . . . . 6s. 24.75

— — — . . . . . 14s. 75.00

Roast — . . . . . ¼s. 2.90

— — — . . . . . 1s. 4.00

— — — . . . . . 2s. 8.25

— — — . . . . . 6s. 24.75

Boeuf bouilli. . . . . 1s. 4.00

— — — . . . . . 2s. 8.25

— — — . . . . . 6s. 24.75

Veau en gelée . . . . . ¼s. 2.90

— — — . . . . . 1s. 4.25

Fèves au lard, Sauce Chill, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine . . . . .0.95

do, 43 livres, 4 douzaines, la douz. 1.25

do, grosses boîtes, 42 livres, 2 douzaines, la douzaine . . . . .2.00

do, boîtes plates, 51 livres, 2 douzaines, la douzaine . . . . .2.90

— à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 livres. . . . .2.00

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— au lard, grandeur 1½. . . . .

Sauce Chill, la douzaine. . . . .1.25

— Tomates, la douzaine . . . . .1.25

Sans sauce la douzaine . . . . .1.60

Pieds de cochons sans os. . . . . 1s. 2.50

— — — — — 2s. 3.50

Boeuf fumé en tranches, boîtes de ferblanc . . . . . ¼s. 2.25

— — — de ferblanc . . . . . 1s. 2.25

— — — pots en verre . . . . . 1s. 2.50

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

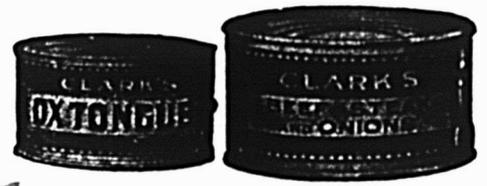
— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —



— au lard, grandeur 1½. . . . .  
Sauce Chill, la douzaine. . . . .1.25  
— Tomates, la douzaine . . . . .1.25  
Sans sauce la douzaine . . . . .1.60  
Pieds de cochons sans os. . . . . 1s. 2.50  
— — — — — 2s. 3.50  
Boeuf fumé en tranches, boîtes de ferblanc . . . . . ¼s. 2.25  
— — — de ferblanc . . . . . 1s. 2.25  
— — — pots en verre . . . . . 1s. 2.50

**Le Soda à Pâte  
"COW BRAND"**

*est toujours fiable, pur, uniforme*

En raison de sa qualité fiable bien connue, de sa pureté absolue et de sa force le Soda Cow Brand est le grand favori de toutes les ménagères partout. Il se vend constamment et vous rapporte un bon profit.

**Achetez-en de votre marchand en gros.**

**CHURCH & DWIGHT**

(LIMITED)

Manufacturiers,

MONTREAL.



Nouvelle forme ajustée

Claridge et Falcon

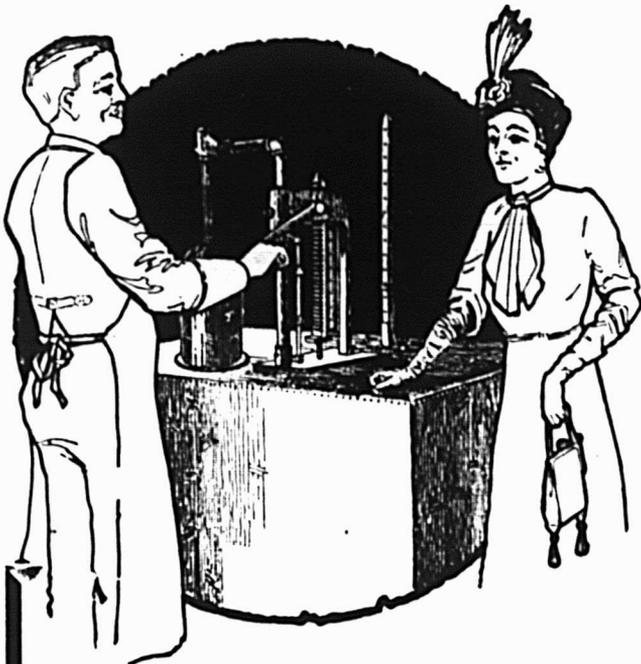
SEMBLABLES AUX

**FAUX-COLS  
ARROW**

Sinon que le FALCON a les pointes carrées et que le CLARIDGE a "les coins arrondis".—Tous deux très élégants, très bons de qualité et confortables à porter.

\$1.35 la douzaine

Ornett, Peabody & Co., Inc., Fabricants, Montréal



# Le Marchand Soigneux

Pouvez-vous imaginer quelque chose qui fasse une impression plus favorable sur votre commerce que votre réputation de marchand "soigneux"?

Naturellement, cela suggère de suite la qualité et la quantité de produits alimentaires vendus — mais qu'en est-il pour l'approvisionnement d'huile? Etes-vous aussi soigneux à ce sujet? Peut-être votre attention n'a-t-elle jamais été attirée par une meilleure manière de maintenir l'huile et vous faites de votre mieux, avec des procédés Impropres. S'il en est ainsi, renseignez-vous sur le

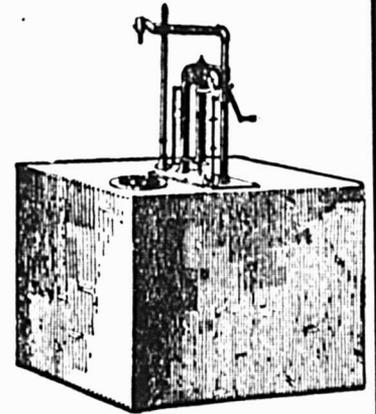
## Systeme d'emmagasinement de l'Huile

Il complète votre filière de service "soigné." Il prévient les dommages aux denrées alimentaires dus aux exhalaisons de l'huile; il préserve les planchers d'huile; il donne la mesure exacte; il abolit les dangers d'incendie, il est rapide, pro-

pre et agréable à faire fonctionner. Il améliore le magasin où il se trouve installé.

Ecrivez-nous pour notices explicatives intéressantes.

### BOWSER



**S. F. BOWSER & CO., Inc., Toronto (Ont.)**

BUREAUX DE VENTES DANS TOUS LES CENTRES

REPRESENTANTS PARTOUT

— — — en verre . . . . .	1/2s.	2.75
— — — en verre . . . . .	1/4s.	1.75
Langue, jambon et pâté de veau . . . . .	1/4s.	1.95
Jambon et pâté de veau . . . . .	1/4s.	1.95
Viandes en pots épicées, boîtes en fer blanc, boeuf, jambon, langue veau gibier . . . . .	1/4s.	0.65
— — — en fer blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier . . . . .	1/4s.	1.30
— — — de verre, poulet, jambon, langue . . . . .	1/4s.	
Langues . . . . .	1/4s.	
— — — . . . . .	1s.	
— de boeuf, boîtes en fer blanc . . . . .	1/2s.	2.75
— — — . . . . .	1s.	7.50
— — — . . . . .	1 1/2s.	12.00
— — — . . . . .	2s.	15.50
— en pots de verre . . . . .	1s.	
— de boeuf pots de verre . . . . .	size 1 1/2	
— — — . . . . .	2s.	
Viande hachée en "tins" cachetés hermétiquement . . . . .	1s.	2.70

Viande hachée.	
En seaux de 25 livres . . . . .	0.17
En cuves, 50 livres . . . . .	0.17
Sous verre . . . . .	2.25

### KETCHUP AUX TOMATES

Bouteilles,	
— 56" 16 — . . . . .	2.50

### BEURRE DE PEANUT

Beurre de Peanut, 16 " — 1/4 — 2	1.32
— — — 24 " — 1/2 — 2	1.70
— — — 17 " — 1 — 1	2.25

Boîtes carrées	
Seaux 24 livres . . . . .	0.24
— 10 — . . . . .	0.25
— 5 — . . . . .	0.27

Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 douzaine par caisse, la douzaine . . . . .	10.00
--	-------

Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine . . . . .	0.95
do., 42 liv., 4 douz., la douz. . . . .	1.25

Clark Fluid Beef Cordial, bouteille de 10 onces, 2 douz. par caisse, la douz. . . . .	5.00
do., 42 liv., 2 douz., la douz. . . . .	2.00

do., boîtes plates, 51 liv., 2 douz., la douz. . . . .	2.00
do., grosses boîtes, 68 liv., 2 douz., la douz. . . . .	2.20

do., grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz. . . . .	10.25
do., grosses boîtes, 82 liv., 1/2 douz., la douz. . . . .	10.50

### FEVES AU LARD

Etiquette rose, caisse de 66 liv., 4 douz., à la caisse, la douz. . . . .	0.95
---	------

do., 42 liv., 4 douz. à la caisse, la douz. . . . .	1.15
do., 42 liv., 2 douz. à la caisse, la douz. . . . .	1.75
do., boîtes plates, 51 liv., 2 douz., la douz. . . . .	2.45
do., grosses boîtes, 68 liv., 2 douz., la douz. . . . .	2.75
do., grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz. . . . .	9.00
do., grosses boîtes, 82 liv., 1/2 douz., la douz. . . . .	10.00
Pork & Beans, Tomato, 1 1/2 . . . . .	1.25
Pork & Beans plain, 1 1/2 . . . . .	1.00
Veau en gelée . . . . .	2s.
Hachis de Corned Beef . . . . .	1 1/2s.
— — — . . . . .	1s.
— — — . . . . .	2s.
Beefsteak et oignons . . . . .	1/2s.
— — — . . . . .	1s.
— — — . . . . .	2s.
— — — . . . . .	2s.
Saucisse de Cambridge . . . . .	1s.
— — — . . . . .	2s.
Pieds de cochons sans os . . . . .	1/2s.

Prix sujets à changements sans avis. Commandes prises par les agents sujettes à acceptation. (Produits du Canada).

F.O.B. Franco Toronto dans Québec et Ontario

	livre	La liv.
Seaux en bois, la liv. . . . .	0.09	0.10
Seaux en bois, 50 liv. . . . .	0.08 1/2	0.09 1/2
Caisses en bois 50 liv. . . . .	0.07 1/2	0.08 1/2
Canistres 5 livres . . . . .	0.11 1/2	0.12 1/2
Canistres 10 liv. . . . .	0.10	0.11 1/2
Barils en fer 100 livres . . . . .	0.07 1/2	0.08 1/2
Barils 400 livres . . . . .	0.07 1/2	0.08 1/2



Mince meat . . . . .	1s.	2.70
— — — . . . . .	2s.	3.80
— — — . . . . .	2s.	4.90
— — — . . . . .	4s.	6.75
— — — . . . . .	5s.	12.00

**QUE LE MEME PLAISIR QUE VOUS  
TROUVEREZ A DEGUSTER UNE  
TASSE DE**

# THÉ DU JAPON

vous environne pendant cette période de fêtes--tel est notre souhait bien cordial.

Que l'année qui vient vous apporte bien du succès et un plus gros volume de ventes obtenu par l'intermédiaire du Thé du Japon : telle est notre plus douce espérance à cette saison de l'année.



**L'Association du Thé  
du Japon**

Les Allumettes les plus sûres que l'on puisse acheter ou que la Science puisse produire.

# "SILENT 500S"

d'Eddy, s'éteignant d'elles-mêmes par un procédé chimique.

Ce sont les  
Allumettes



Que vous  
devriez vendre  
à vos clients

## Nous vous souhaitons une année de bonheur et de prospérité

ST. LAWRENCE SUGAR REFINERIES, LTD.  
MONTREAL

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED  
Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes  
"Royal"

Caisse 36 paquets, à la caisse . . . 1.40



Poudre à Pâte  
"Magic"

Ne contient pas d'alun. La doz.

6 doz. de 2 oz.	\$0.70	
4 doz. de 4 oz.	1.05	
4 doz. de 6 oz.	1.45	
4 doz. de 8 oz.	1.75	
4 doz. de 12 oz.	2.40	
2 doz. de 12 oz.	2.45	
4 doz. de 1 lb.	2.85	
2 doz. de 1 lb.	2.90	
1 doz. de 2 1/2 lbs.	7.25	
1/2 doz. de 5 lbs.	12.95	
2 doz. de 6 oz.	à la	
1 doz. de 12 oz.		cse
1 doz. de 16 oz.		

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".



LESSIVE  
PARFUMÉE DE  
GILLETT

La caisse

4 doz. à la caisse 4.85  
3 caisses . . . . . 4.75  
5 caisses ou plus 4.70

Soda "Magic" la C-



No. 1 caisse 60 paquets de 1 lb. . . 3.95  
5 caisses . . . . . 2.90  
No. 5, caisse de 100 pqt. de 10 oz. . . 4.35  
5 caisses . . . . . 4.25  
Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett" Caque de 100 livres, par caque . . . . 4.65



Barils de 400 livres, par baril . . 12.80  
Crème de Tartre "Gillett"

1/4 lb. pqt. papier. La doz. (4 doz. à la caisse) 2.45  
1/2 lb. paquets de papier  
1/2 lb. Caisnes avec cou- (4 doz. à la caisse) 4.75  
vercle vissé.  
(4 doz. à la caisse) 5.40  
Par Caisse

2 doz pqt. 1/2 lb.	Assortis 19.00
4 doz pqt. 1/4 lb.	
5 lbs. canistres carrées (1/2 doz. la lb. dans la caisse) . . . . .	0.82 1/2
10 lbs. caisses en bois . . . . .	0.78
25 lbs. seaux en bois . . . . .	0.77
100 lbs en barillets (baril ou plus) 0.73 1/2	
360 lb. en barillets . . . . .	0.72 1/2

Vendue en Canistres Seulement  
Nouveaux prix du Soda Caustique de Gillett; en vigueur depuis le 12 octobre 1917;

THE CANADA STARCH CO., LTD.  
Manufacturier des Marques  
Edwardsburg.

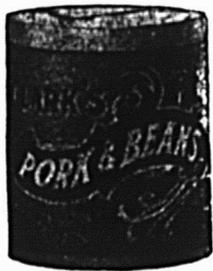
Empois de buanderie. La liv  
Canada Laundry Starch (caisse de 40 livres) . . . . . 0.10 1/4  
— White Gloss (caisse de 40 livres, paquets de 1 livre . . . . . 0.1)  
Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 livres . . . . . 0.1.  
Kegs No. 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 livres) . . . . . 0.11  
Barils d'Empois Blanc No 1, (200 livres) . . . . . 0.11  
Edwardsburg Silver Gloss, paquet de 1 liv., (30 livres) . . . . . 0.11  
Empois Silver Gloss (48 liv.), en bidons de 6 livres . . . . . 0.13 1/2  
— (36 liv.) . . . . .  
boîtes à coulisses de 6 livres . . . 0.13 1/2  
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 livres) . . . . . 0.11 1/2  
Benson's Enamel (eau froide) (40 liv.), la caisse . . . . . 2.50  
Celluloïd . . . . .  
Caisse contenant 45 boîtes en carton, par caisse . . . . . 4.80  
Empois de cuisine.  
W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepared Corn (40 liv.) . . 0.12  
Canada Pure Corn Starch (40 livres) . . . . . 0.11  
Farine de pomme de terre raffinée Casco, (20 liv.), paquets de 1 livre . . . . . 0.11  
(Boîte de 20 liv., 1/4 c. en plus, excepté pour la farine de pomme de terre).

# VOS CLIENTS,

M. l'épicier, étudient aujourd'hui l'ECONOMIE plus que jamais.

N'hésitez pas à leur dire que les

## Fèves au Lard de CLARK



sont exactement ce qui leur faut—Elles constituent un mets parfait.

*Elles épargnent des ennuis.  
Elles épargnent du temps.  
Elles épargnent du travail.  
Elles épargnent de l'argent.*

Et elles sont pour vous les articles qui se vendent le plus rapidement.

**W. Clark Ltd - Montréal**

# Arthur Brodeur

MANUFACTURIER

D'EAUX GAZEUSES

Spécialités:

IRON BREW      CIDRE CHAMPAGNE  
GINGER ALE      CIDRE DE POMME  
CREAM SODA      EAU MINÉRALE  
LEMON SOUR      FRAISE  
CHERRY CREAM      ORANGE  
CHAMPAGNE KOLA      SIPHON, ETC.

35 rue Frontenac, TELEPHONE LASALLE 256

## SAUCISSE DIONNE

Tél. Lasalle 92



Faite Exclusivement de

# PORC FRAIS

La Meilleure Saucisse au Monde

Tenez-la en stock et ayez des clients satisfaits

DIONNE'S SAUSAGES  
287 RUE ADAM, MAISONNEUVE

Tel. Bell Est 2665

## L. SEMETEYS

Manufacturier de Confitures, Sirop, Oignons, Cornichons, Betteraves.

Demandez nos Liqueurs de Familles

191 rue Montcalm MONTREAL



UN BON VENDEUR

## La Farine Préparée de Brodie

Voyez le Coupon des Epiciers dans chaque Carton.

Brodie & Harvie Limited, TÉL. Main 436. MONTREAL

# SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons.—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P.Q.  
Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.



Les clients satisfaits sont le meilleur actif d'un commerce d'épicerie

Les préparations de

## Cacao et de Chocolat de BAKER



REGISTERED TRADE-MARK

sont dignes de confiance; tous jours d'une qualité uniformément supérieure. de vente facile, c o n s t a m m e n t en demande, ce sont les modèles des articles de leur genre.

Ils Donnent Toujours

Satisfaction

Faite en Canada par

**Walter Baker & Co. Limited**

Maison Fondée en 1789  
MONTREAL (P.Q.) DORCHESTER (MASS)

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown.

Par caisse

Jarres parfaitement cachetées, 3 livres, 1 douz., en caisse . . . 4.75  
Boîtes de 2 liv., 2 doz., en caisse . . . 5.15  
Boîtes de 5 liv., 1 doz. en caisse . . . 5.50  
— 10 liv., ¼ doz. en caisse . . . 5.25  
— de 20 liv., ¼ doz., en caisse . . . 5.20  
(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).  
Barils, environ 700 livres . . . 0.07 ½  
Demi-Baril, environ 350 livres . . . 0.07 ½  
Quart de baril, environ 175 liv. . . 0.08  
Seaux en bois de 8 gals., 25 liv., chaque . . . 2.65  
— — 3 gals., 23 ½ liv., chaque . . . 2.75  
— — 5 gals., 65 liv., chaque . . . 3.85

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily White.

Par caisse

Boîtes de 2 livres, 2 douzaines . . . 5.65  
Boîtes de 5 livres, 1 douzaine . . . 6.00  
Boîtes de 10 livres, ½ douzaine . . . 5.75  
Boîtes de 20 livres, ¼ douzaine . . . 5.70  
(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).  
Fret payé pour 5 caisses de sirop ou 150 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties de sirop et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.  
Conditions, net 30 jours. Pas d'escompte pour paiement d'avance.

BORDEN MILK CO., LIMITED  
MONTREAL

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.

# Envoyez votre com- mande aujourd'hui pour la poudre d'Oeufs Populaire's

Dix cents pour une douzaine d'oeufs — voilà ce qu'est la poudre Populaire pour vos clients.

La Poudre d'Oeufs Populaire est garantie donner d'aussi bons résultats que les oeufs frais, pour tous gâteaux, puddings, etc., en outre elle se conserve indéfiniment.

Mode d'emploi détaillé sur chaque paquet.

**ECRIVEZ-NOUS A PRESENT**

**La COMPAGNIE IMPERIALE Enregistrée**  
26 rue Demers et 645 rue St-Valier, Québec (P.Q.)

## La Le La Qualité Service Demande

Font que nos lignes de Biscuits et Bonbons sont d'une valeur exceptionnelle pour tout marchand qui les tient en magasin.

Essayez-nous pour votre prochaine commande.

Demandez-nous notre plus récente liste qui vous donnera une idée des lignes que nous manufacturons.

Nous accueillerons avec plaisir vos demandes d'informations.

# The Montreal Biscuit Company

Manufacturiers de  
Biscuits et Confiseries

Montréal



### LAIT CONDENSE

	La caisse
Marque Eagle, 48 boîtes . . . . .	8.75
— Reindeer, 48 boîtes . . . . .	8.45
— Silver Cow, 48 boîtes . . . . .	7.90
— "Gold Seal" et "Purity", 48 boîtes . . . . .	7.75
Marque Mayflower, 48 boîtes . . . . .	7.75
— "Challenge", "Clover", 48 boîtes . . . . .	7.25



### Lait Evaporé

Marques	St-Charles, Jersey, Peerless	
"Hotel", 24 boîtes . . . . .		6.40
"Tall", 48 boîtes . . . . .		6.50
"Family", 48 boîtes . . . . .		5.80
"Small", 48 boîtes . . . . .		2.60

### CAFE CONDENSE

Marque Reindeer, "Grande", 24 boîtes . . . . .	5.75
— "Petite", 48 boîtes . . . . .	6.00
— Regal, 24 boîtes . . . . .	5.40
Cacao Marque Reindeer — 24 grandes boîtes . . . . .	5.75
— Marque Reindeer, petites boîtes . . . . .	6.00

Conditions: net, 30 jours.

Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

**HENRI JONAS & CIE**  
Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

La lb.

Macaroni "Bertrand" . . . . .	manquant
Vermicelle — . . . . .	—

Sphagheti — . . . . .	—
Alphabets — . . . . .	—
Nouilles — . . . . .	—
Coquilles — . . . . .	—
Petites Pâtes— . . . . .	—

### Extraits Culinaires "Jonas" La douz.

1 oz. Plates Triple Concentré	1.00
2 oz. — — — — —	1.90
2 oz. Carrées — — — — —	2.20
4 oz. — — — — —	4.00
8 oz. — — — — —	7.50
16 oz. — — — — —	14.00
2 oz. Rondes Quintessences	2.40
2 1/2 oz. — — — — —	2.70
5 oz. — — — — —	4.60
8 oz. — — — — —	8.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	5.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	9.00
2 oz. Anchor Concentré	1.30
4 oz. — — — — —	2.15
8 oz. — — — — —	3.60
16 oz. — — — — —	7.20
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.95
4 oz. — — — — —	1.75
2 oz. — — — — —	3.25
16 oz. — — — — —	5.75
2 oz. Plates Solubles . . . . .	0.95
4 oz. — — — — —	1.75
8 oz. — — — — —	3.25
16 oz. — — — — —	5.75
1 oz. London . . . . .	0.65
2 oz. — — — — —	0.95
Extraits à la livre, de . . . . .	\$1.25 à \$4.00
— au gallon, de . . . . .	8.00 à 24.00
Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.	

### Vernis à chaussures. La douz.

Marque Froment, 1 doz., à la caisse	1.00
Marque Jonas, 1 doz., à la caisse	1.00

Vernis militaire à l'épreuve de l'eau, \$2.50.

### Moutarde Française "Jonas" La gr.

Pony 2 doz. à la caisse	10.00
Small 2 — — — — —	9.00
Medium 2 — — — — —	12.00
Large 2 — — — — —	manquant
Tumblers 2 — — — — —	—
Muggs 2 — — — — —	—
Nugget 2 — — — — —	—
Athenian 2 — — — — —	—
Gold Band Tu 2 — — — — —	—
No. 64 Jars 1 — — — — —	—
No. 65 — 1 — — — — —	25.80
No. 66 — 1 — — — — —	28.80
No. 67 1 — — — — —	manquant
No. 68 — 1 — — — — —	—
No. 69 — 1 — — — — —	—
Molasses Jugs 1 — — — — —	—
Jarres, 1/4 gal. 1 — — — — —	—
Jarres, 1/2 gal. 1 — — — — —	—

### Poudre Limonade "Mesina" Jonas

Petites boîtes, 3 douzaines par caisse à \$15.00 la grosse.	
Grandes boîtes, 3 douzaines par caisse, à \$36.00 la grosse.	
Sauce Worcestershire . . . . .	15.00
"Perfection" 1/2 pt. à \$15.00 la grosse, 3 douzaines par caisse.	



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 4 douz.	3.60
Citron — 2 — — — — —	1.80
Orange — 2 — — — — —	1.80
Framboise — 2 — — — — —	1.80

# YEAST ROYAL CAKES

*Epiciers: Tout détaillant qui encourage ses clients à cuire eux-mêmes leur pain leur rend un service même s'ils ne peuvent pas réaliser cela, et en même temps il augmente sa vente de farine. Le pain cuit à la maison avec la Levure Royale possède une puissance nutritive plus grande que celui fait avec tout autre, et c'est un moyen d'enrayer le haut coût de la vie en réduisant le montant des viandes dispendieuses nécessaires pour fournir la nourriture indispensable au corps. Il n'y a pas de substitut.*

## ROYAL YEAST CAKES



BLUE LABEL

Fait un Pain Parfait

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED  
TORONTO, ONT.  
WINNIPEG MONTREAL



BLUE LABEL



## Mettez-les en évidence à présent

Pourquoi ne pas faire tourner en votre faveur la demande extraordinaire qui prévaut pour le poisson, en mettant en évidence un approvisionnement de la

Marque populaire  
**BRUNSWICK**  
d'aliments marins?

Vos clients les plus difficiles apprécieront les qualités de saveur de ces délicieux aliments marins. Vous pouvez recommander en confiance, chacune de ces lignes, elles sont aussi parfaites que possible. Prenez en stock les lignes suivantes et mettez-les dans vos étalages; vous verrez comme elles se vendront vite.

¼ SARDINES A L'HUILE

FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes)

HARENGS SAUCE TOMATE

¼ SARDINES A LA MOUTARDE

KIPPERED HERRING

CLAMS

CONNORS BROS., Limited, Black's Harbor (N.B.)

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants  
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185.

MONTREAL.

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50 }  
Canada et Etats-Unis . \$2.00 } PAR AN.  
Union Postale, fra . . . 20.00 }

Circulation fusionnée { LE PRIX COURANT  
Le Journal des Marchands détail-  
lants  
Liqueurs et Tabacs  
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.  
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à  
nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration  
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont  
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait  
payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits paya-  
bles à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 4 janvier 1918

Vol. XXXI—No 1

## UNE MENACE POUR LE COMMERCE DU PAYS

### LA SOURCE DES DISSENTIMENTS

Depuis que les élections fédérales ont soulevé dans le cœur et dans l'esprit du peuple canadien les haines et les dissentiments, suivant les races et les religions qui forment la base de notre population, il s'est créé, particulièrement entre les provinces de l'Ontario et du Québec, une situation tendue à un tel degré de passion vindicative, qu'on peut s'en montrer légitimement inquiet et considérer cet état de choses comme une grave menace pour la sécurité commerciale du pays.

On aurait pu croire que tous ces soulèvements d'antipathie, prendraient fin avec les élections. Chacun a droit d'avoir les opinions que bon lui semble et sur le terrain politique, les pires déchirements ne sont pas pour surprendre, d'autant que, le plus souvent, ils font partie d'une mise-en-scène voulue qui n'est rien moins que superficielle et ne laisse pas de traces profondes une fois que le rideau est tombé sur la comédie électorale. Mais tel n'a pas été le cas aux dernières élections; loin de faire cesser la lutte, le résultat du scrutin a été non pas l'arc-en-ciel qui indique le beau temps après l'orage, mais bien l'ouragan qui déracine et qui désorganise tout, l'élément qui détruit et qui secoue jusqu'au cataclysme. Et les esprits surchauffés de part et d'autre ont prononcé des paroles dangereuses, ont proféré des insultes regrettables qui nous mènent à deux doigts de la guerre civile. Ce n'est plus seulement une question politique, c'est devenu un danger national que le commerce a le droit et le devoir d'envisager et de discuter sagement.

Pour entamer cette discussion honnêtement et loyalement, il faut savoir échapper à l'esprit de parti et examiner les faits à la lueur de la vérité et non au tintamarre de paroles insensées et de racontars dénués de fondement.

Qui doit-on incriminer dans cette échauffourée tumultueuse qui jette l'une contre l'autre deux grandes races et met aux prises deux sangs justifiables de revendiquer des vertus ancestrales et des qualités ataviques? Ah! gardons-nous bien de jeter le blâme à la légère d'un côté comme de l'autre. C'est en se jetant mutuellement à la face les accusations et les injures que l'on envenime les choses, et ceux qui à l'heure présente, dans la gravité de la situation, se complaisent à jouer pareil jeu travaillent délibérément contre le pays et font oeuvre de révolutionnaires et d'anarchistes.

On dirait que le heurt fratricide dont nous sommes les témoins est le résultat d'un véritable complot ourdi savamment et patiemment et non la conséquence d'une évolution naturelle et fatale, comme certains tendent à le faire croire.

On est bien obligé d'admettre, en ce qui concerne les Canadiens-Français, que les journaux ontariens ont, de longue date préparé une campagne de dénigration contre notre race, qui devait fatalement provoquer tôt ou tard un soulèvement d'indignation et briser les liens d'amitié qui semblaient sceller les deux provinces-sœurs. Est-ce là manque d'information, mauvaise information ou parti pris? Nous ne voulons nous prononcer à ce sujet, mais il est un fait avéré, c'est que nous avons eu dans l'Ontario une très mauvaise presse et que les faits nous concernant ont été dénaturés à dessein. Prenons par exemple le point de vue du recrutement. En a-t-on assez dit sur ce sujet? A-t-on assez insulté nos concitoyens de Québec, sans même chercher à savoir si, dans le système de recrutement imposé par les autorités, il n'y avait pas quelque chose de défectueux qui empêchait les résultats attendus et

Ne courez aucun risque de perdre des ventes; ayez toujours en  
mains un ample stock de

TABAC NOIR A CHIQUER

# Black Watch



mettait obstacle à la bonne volonté de nos compatriotes. Et pourtant, Dieu sait que, dans cette question qui n'était basée que sur du sentiment, on a manqué de délicatesse, on n'a tenu compte d'aucune aspiration, on n'a même pas tenu compte de la question primordiale du langage.

Il est bien évident cependant, que celui qui s'engage volontairement, librement à combattre pour une idée a le droit de savoir avec quels chefs il va, et de se joindre à ceux qui parlent le même langage que lui, qui sont capables de le comprendre et avec lesquels il peut échanger ses idées, ses confiances et ses espoirs aux moments des luttes suprêmes et des efforts surhumains. Il semble même qu'on ait voulu vexer les Canadiens-Français, en plaçant comme chef du recrutement dans le Québec, un ministre méthodiste. Que d'autres choses combinées, assemblées, ont nui à ce travail de recrutement dans notre province! Et c'est cela que l'on aurait dû dire hautement, en mentionnant les chiffres qui d'ailleurs forment des contingents honorables.

Et, malgré ces empêchements, malgré cette hostilité ou cette maladresse, beaucoup de Canadiens-Français se sont enrôlés et ont écrit dans notre histoire une page combien glorieuse. Pourquoi ne l'a-t-on pas chantée dans l'Ontario cette page d'histoire au lieu de déblâter des sottises sur notre compte et de faire d'une faiblesse motivée un caractère principal et distinctif de notre race?

Et journellement, dans les listes des pertes canadiennes sur les champs de bataille d'Europe, ne voit-on pas fraterniser dans un touchant rapprochement des noms canadiens-français et des noms canadiens-anglais? Est-ce là signe d'animosité?

Si, au Canada, il s'était fait, depuis la guerre, autant de travail pour unir les éléments de la population, qu'on en a fait pour les diviser, nous n'en serions pas où nous en sommes et la mentalité qui règne à présent serait totalement différente de part et d'autre.

Mais les agitateurs ont fait oeuvre tellement néfaste qu'à l'heure présente la division ne se manifeste pas seulement dans les opinions et dans les sentiments, mais aussi bien dans les pratiques commerciales où le venin de désunion semble vouloir s'infiltrer. Des manufacturiers anglais affectent de vouloir priver les marchands du Québec de leurs produits, alors que certains marchands de notre province répliquent à cet ostracisme en éconduisant les voyageurs anglais. Décidément cela se gâte. Il est temps de sonner la cloche d'alarme et d'essayer d'apaiser les esprits.

Car, il est à craindre que, l'effervescence des esprits aidant, quelques cas particuliers se généralisent rapidement et lèsent les intérêts de ceux, très nombreux, qui n'ont pas manifesté des sentiments hostiles d'un côté comme de l'autre.

Si, dès maintenant, on ne met en garde les commerçants et industriels anglais comme français contre la gangrène désunioniste, l'anarchie ne tardera pas à éclater et à tout bouleverser dans les deux camps. On verra des maisons anglaises animées du meilleur esprit vis-à-vis des Canadiens-Français être boycottées, ou des maisons anglaises refuser le service systématique aux maisons canadiennes-françaises. Il ne faut pas que pareille chose se produise, ce serait néfaste pour le pays et l'instant est venu de souligner le danger et de prononcer des paroles de conciliation.

Sans se rendre compte de la portée de leurs paroles,

ce sont des Canadiens-Anglais qui ont parlé de l'isolement de la province du Québec et en ont envisagé la possibilité. Franchement, n'y a-t-il pas eu de ce côté provocation? C'était évidemment, dans l'effervescence de la période électorale, mais tout de même, il y a des limites aux arguments politiques, et il est des phrases qu'on ne devrait prononcer qu'après avoir tourné sept fois la langue dans la bouche, comme dit le sage.

Si Québec rompait le pacte de la Confédération, il est probable qu'au point de vue manufacturier et commercial, ce serait l'élément anglais qui en souffrirait le plus. Les entreprises industrielles si nombreuses en Ontario, ne peuvent subsister que par la consommation de la population toute entière du pays. Déjà ces industries souffrent du fait que la population canadienne est trop limitée pour leur capacité de production et elles parlent de l'isolement du Québec? C'est un enfantillage. Les manufacturiers de l'Ontario savent très bien qu'ils ne peuvent renoncer à un élément de population qui est un apport fondamental dans leurs affaires. D'ailleurs, le Québec, province agricole, possède en lui sa propre vie, les produits de nécessité n'y manqueront pas et les cultivateurs trouveront toujours marché ouvert pour leur production. Quant au luxe, cela passe après et avec de l'argent, on trouve toujours où s'approvisionner. Alors?

Franchement, il n'est pas raisonnable d'arriver à de telles extrémités et les commerçants sérieux du Québec ou de l'Ontario ne sauraient se laisser entraîner par ce courant néfaste qui sera suivi d'une réaction heureuse, espérons-le.

On peut différer d'opinion sur certaines questions, sans pour cela briser les pactes d'unité nationale, on peut discuter sans s'entretuer. Et nous croyons, qu'il peut y avoir une base d'entente loyale entre Canadiens-Français et Anglais pour peu que chacun y mette un peu du sien. C'est à trouver ce point de conciliation, par un traitement mutuel équitable et respectueux, que l'on devrait travailler sérieusement dans les deux provinces-soeurs, au lieu de donner au monde qui se bat pour un idéal de liberté, le triste spectacle de luttes intestines.

## UN APPEL AU CLERGE

L'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture de la Province du Québec vient d'adresser une circulaire très intéressante à tous les curés de la province pour les prier de l'aider dans sa campagne d'éducation à l'effet d'inciter les cultivateurs à augmenter la production de quatre denrées alimentaires, à savoir: le porc, le blé, les fèves et les pois. Les motifs qui ont déterminé cette campagne sont: d'abord qu'en produisant beaucoup de ces articles de première nécessité, les cultivateurs y trouveront logiquement un réel profit pécuniaire; en second lieu, qu'ils diminueront ainsi pour eux et pour les autres les risques de famine qui nous menacent, et qu'enfin, en exportant le surplus des denrées produites, ils aideront de la manière la plus efficace, à la cause des armées alliées — cause commune à l'humanité civilisée.

Il ne fait aucun doute que le clergé de la province du Québec apportera son appui précieux à une oeuvre d'un intérêt économique aussi évident.

# RAPPORT DU COMITE DU COMMERCE D'EPICERIE (suite)

## CLASSIFICATION DU COMMERCE

et

## MESURES ET REGLEMENTATIONS ADOPTEES

par

## L'ADMINISTRATION DU CONTROLE DES VIVRES

Pour appliquer d'une façon appropriée le plan régissant le contrôle du commerce sous l'administration du Contrôle des Vivres, il est aussi nécessaire, à notre avis, de définir les différentes classes et les diverses sections du commerce, que d'adopter les mesures et réglementations auxquelles elles seront soumises.

En autant que possible, les groupes énumérés sont destinés à englober toutes les classes de commerce faisant affaires de produits alimentaires et de marchandises généralement employées et reconnues comme nécessaires à la consommation domestique.

Cette classification s'établit de la manière suivante :

1. Les **Manufacturiers**.
2. Les **Marchands de gros**.
3. Les **Entrepoteurs**.
4. Les **Agents à commission**.
5. Les **Courtiers**.
6. Les **Marchands-Détaillants**.

Les groupes ci-dessus sont supposés comprendre toutes les classes faisant affaires en produits alimentaires et telles autres lignes reconnues comme nécessaires pour la consommation domestique.

S'il devenait évident que, dans la pratique, la vente de produits alimentaires se fait par d'autres lignes commerciales que celles énumérées, et que la nécessité s'impose de les soumettre à une réglementation, d'autres classifications pourraient être ajoutées.

Les mesures et réglementations régissant les classes de commerce déjà énumérées, sont faites en vue d'obtenir un juste traitement et de prévenir les pratiques malhonnêtes qui peuvent avoir été suivies dans le passé, du fait que jusqu'à présent, il n'y a pas eu de règles définies pour la conduite des affaires.

### DEFINITIONS ET CLASSIFICATION DU COMMERCE POUR LES FINS DE CE RAPPORT

#### CLASSE 1

##### **Manufacturier.**

Un manufacturier est celui qui fait avec des matières premières ou autres produits, un article ou des articles finis ou partiellement finis qui peuvent être placés sur le marché canadien pour la consommation domestique, soit en vrac soit en paquets, sous un droit de propriété ou sous une marque de fabrique.

#### CLASSE 2.

##### **Marchand de gros.**

Un marchand de gros est celui qui n'a pas de comptoir de détail et qui ne vend pas directement au consommateur.

#### CLASSE 3

##### **Entrepoteur.**

Un entrepoteur ou fournisseur du gros, est celui qui fait le trafic des marchandises, agissant comme importateur ou marchand à son propre compte et qui ne vend qu'aux manufacturiers et au commerce de gros.

#### CLASSE 4.

##### **Agent à commission.**

Un agent à commission est celui qui vend des marchandises pour les propriétaires sur une base de commission seulement.

#### CLASSE 5

##### **Courtier.**

Un courtier est celui qui agit comme intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur, vendant sur une base de courtage ou commission et qui ne doit être en aucune manière, intéressé directement ou indirectement dans le profit réalisé sur la vente des marchandises qu'il tient.

#### CLASSE 6.

##### **Marchands-Détaillants.**

Les marchands-détaillants sont ceux qui sont régulièrement établis en affaires pour la vente de marchandises directement aux consommateurs.

**Mesures et Réglementations régissant la vente de toutes les classes de produits alimentaires vendus au Canada par des personnes, maisons ou corporations, tenant commerce sous les classifications numériquement dénommées 1, 2, 3, 4, 5 et 6.**

#### REGLE I.

##### **Tous les pourvoyeurs de vivres sujets à la licence.**

Toute personne, maison ou corporation engagée dans la vente des produits alimentaires au Canada sera sujette à la licence ou à la réglementation du Contrôleur des Vivres.

#### REGLE 2.

##### **Marchands licenciés.**

Toute personne, maison ou corporation engagée dans la vente des produits alimentaires au Canada, qui sera requise par le Contrôleur des Vivres de faire affaires sous licence, devra tenir les livres de comptes qu'il con-

\*Voir notre numéro du 28 décembre.

vient, relever le stock au moins une fois par an et préparer annuellement un état financier montrant l'actif et le passif de l'entreprise.

### REGLE 3.

#### Pour prévenir les profits excessifs.

Tout manufacturier, marchand de gros, entrepositaire, agent à commission, courtier et détaillant sera sous la direction du Contrôleur des Vivres et n'aura pas le droit de faire des profits plus élevés que ceux d'avant-guerre.

### REGLE 4.

#### Licences non transférables.

Les licences ne sont pas transférables.

### REGLE 5.

#### Exhibition de tous les numéros de licence.

Le numéro de licence devra figurer sur toutes les factures, copies de commandes remises aux acheteurs, ainsi que sur les entêtes de lettres et communications. Dans tous les cas où plus d'une licence est accordée, les numéros de toutes les licences doivent figurer.

### REGLE 6.

#### Annonces.

Tout licencié devra faire figurer le nom de sa licence sur toutes ses annonces.

### REGLE 7.

#### Rapports mensuels.

Sur les lignes énumérées dans la règle 8, et telles autres lignes qui peuvent y être ajoutées, tous les porteurs de licence peuvent être requis de faire des rapports mensuels, en duplicata, sur des formules qui seront fournies par le Contrôleur des Vivres, (le porteur de licence gardant le duplicata dans son classeur à son bureau); ces rapports montrant le stock en mains au dernier jour de chaque mois, ainsi que les arrivages pendant le dit mois. Ces rapports devront être adressés par poste au Contrôleur des Vivres ou à son agent, le ou avant le quinzième jour du mois suivant.

### REGLE 8.

#### Lignes énumérées.

Suivent ci-dessous les lignes de marchandises énumérées dont il est question dans la règle 7:—

Le Sucre.

L'oléomargarine.

Le fromage (canadien en vrac).

Les produits en conserves:

Tomates, Blé-d'Inde, Pois, Fèves, Fèves au lard, Corned Beef, Saumon, Lait condensé, lait évaporé.

Fèves sèches (canadiennes).

Riz.

Prunes.

Raisins.

Et telles autres lignes qui peuvent être ajoutées par le Contrôleur des Vivres.

### REGLE 9.

#### Application pour licence.

L'application pour licence doit être faite sur les for-

mules prescrites par le Contrôleur des Vivres, et doit être accompagnée d'un chèque et d'une déclaration de la classe ou des classes d'affaires pour lesquelles l'applicant désire être licencié.

Toute personne, maison ou corporation faisant affaires dans plus d'une classe, pour lesquelles des licences sont exigées, — doit obtenir une licence séparée pour chaque classe dans laquelle il fait affaires.

### REGLE 10.

#### Licence pour classe 1, 2 et 3.

Le taux annuel de la licence pour les classes 1, 2 et 3 sera établi sur la base suivante:—

\$50.00 pour un chiffre d'affaires annuel de \$500,000.00 ou moins, et \$5.00 additionnels pour chaque \$100,000.00 d'affaires supplémentaires.

### REGLE 11.

#### Taux des licences pour les classes 4 et 5.

Les taux de licences annuelles pour les classes 4 et 5 seront de \$50.00.

### REGLE 12.

#### Taux des licences pour la classe 6.

Les taux de licences pour les détaillants seront établis sur la base suivante:—

Pour \$20,000.00 d'affaires ou moins . . .	\$1.00 par an
De \$20,000.00 à \$40,000.00 ou moins ..	\$2.00 par an
De \$40,000.00 à \$60,000.00 ou moins ..	\$3.00 par an
De \$60,000.00 à \$80,000.00 ou moins . . .	\$4.00 par an
De \$80,000.00 à \$100,000.00 ou moins ..	\$5.00 par an

et \$5.00 pour chaque \$100,000.00 d'affaires additionnels.

### REGLE 13.

#### Clause de pénalité.

Nulle personne ne devra sciemment acheter ou vendre une commodité alimentaire dans le Dominion du Canada, d'une personne, maison ou corporation non licenciée et sujette à avoir une licence conformément à ces réglementations. La pénalité pour violation délibérée des réglementations du Contrôleur des Vivres sera une amende de pas moins de \$50.00 pour la première offense, \$100.00 pour la seconde offense, \$500.00 pour la troisième offense, ou retrait de la licence à la discrétion du Contrôleur des Vivres.

Le défaut de faire application pour licence dans les quinze jours qui suivront la notification en règle par le Contrôleur des Vivres rendra passible telle personne, maison ou corporation, d'une amende de pas moins du double du taux de la licence et en outre d'une pénalité de \$5.00 par jour pour chaque jour de retard après la dite notification.

### REGLE 14.

#### Ventes en combinaison.

Il ne sera pas permis à un détaillant de vendre ou d'offrir en vente un article à la condition que l'acheteur soit obligé d'acheter d'autres marchandises. Chaque article doit être vendu sur ses mérites et non en combinaison.

(A suivre au prochain numéro).

# LOIS NOUVELLES CONCERNANT LA VENTE DE CERTAINS PRODUITS

## REGLEMENTATION DE LA VENTE DU LAIT

Le contrôleur des vivres vient de régler la vente du lait au Canada, suivant les ordonnances suivantes:

1. Qu'à partir du et après le premier jour de janvier A.D. 1918 et jusqu'à nouvel ordre, les distributeurs de lait ne pourront pas charger plus pour le lait qu'ils pourront vendre que le coût véritable du lait livré à destination, en plus de tel coût sur le lait vendu dans la prov. de la Col.-Britannique—5.25c par pinte

"	de l'Alberta	—5.25c.	"
"	de la Saskatchewan	—5.25c.	"
"	de Manitoba	—5.25c.	"
"	d'Ontario	—5.	"
"	de Québec	—5.	"
"	de la Nouvelle-Ecosse	—5.	"
"	du Nouv.-Brunswick	—5.	"
"	de l'Île du P.-E.	—5.	"

2. Aucun marchand de détail ne pourra demander un prix plus élevé pour le lait que le prix chargé au consommateur dans la localité habitée par le marchand de détail en question.

3. Que tout distributeur, si le coût de la distribution est augmenté pour cause d'augmentation du prix de la main-d'œuvre ou autrement, que cette augmentation affecterait, pourra fournir la preuve d'une telle augmentation au Contrôleur des vivres et lui demander que le montant maximum prescrit dans le présent ordre pour les distributeurs de la province dans laquelle ce distributeur vend du lait soit augmenté.

4. Aucun distributeur vendant du lait dans aucune localité où le montant payé aux distributeurs est moindre que le maximum ainsi fixé, ne pourra augmenter ce montant sans avoir d'abord obtenu une permission par écrit de la part du Contrôleur des vivres.

5. Et dans cet ordre l'expression,

- (a) "distributeurs de lait" signifie une personne qui achète du lait d'un producteur de lait et distribuer le lait au consommateur;
- (b) "place d'affaires d'un distributeur de lait" signifie l'endroit d'où se fait la distribution au consommateur;
- (c) "marchand de détail" signifie une personne qui achète le lait d'un distributeur de lait et vend le lait au consommateur.

## REGLEMENTATION DE LA VENTE DU SON ET DU BRAN DE SON.

La vente du son et du bran de son vient d'être soumise à une réglementation en vertu des pouvoirs conférés au Contrôleur des vivres. En conséquence il est ordonné.

Que le prix maximum auquel les meuniers vendront le son et le bran de son ou "middlings" après le 17e jour de décembre 1917 sera:

\$24.50 la tonne de 2,000 liv. pour le son.

\$29.50 la tonne de 2,000 liv. pour le bran de son.

Ces prix seront pour le son et le bran de son ou "middlings" en gros, fret payé à Fort William et Port-Arthur. A ces prix peut être ajouté le coût des sacs et du fret à partir de Fort William et Port-Arthur jusqu'au point de destination à l'est de Fort William et Port-Arthur. Aux points situés à l'ouest de Fort William et Port-Arthur le prix maximum du son et du bran de son en gros sera le prix à Fort William et Port-Arthur, moins la différence entre le coût du fret jusqu'à ces points et le coût du fret pour livraison à Fort William et Port-Arthur.

Toutes les factures de ventes faites à l'est de Fort William et Port-Arthur contiendront les renseignements suivants:

- (a) Le prix maximum à Fort William et Port-Arthur.
- (b) Le fret jusqu'au point de destination.
- (c) Le coût des sacs.
- (d) Tout rabais ou autres déductions qui peuvent être faites.

Toutes les factures pour expédition à l'ouest de Fort William et Port-Arthur contiendront les renseignements suivants:

- (a) Le maximum du fret payé à Fort William et Port-Arthur.
- (b) Le fret pour livraison du son ou du bran de son à Fort William et Port-Arthur, et le fret sur le son et le bran de son jusqu'au point de destination.

(c) Le coût des sacs.

(d) Tout rabais ou autres déductions qui peuvent être faites.

## REGLEMENTATION DU COMMERCE DES FRUITS ET LEGUMES.

En vertu des pouvoirs conférés au Contrôleur des vivres, il a été décrété ce qui suit en ce qui concerne le commerce de gros des fruits et légumes.

1. Que le et après le premier jour de février 1918 personne ne fera le commerce en gros de fruits frais ou de légumes frais sans avoir d'abord obtenu une licence du Contrôleur des vivres.

2. Que toutes demandes de licence doivent être faites sur la formule "A" ci-annexée.

3. Que toutes les licences expireront le trente-unième jour de décembre de chaque année.

4. Que les catégories de licences pour le commerce en gros des fruits frais et les légumes frais seront les suivantes:

### CLASSE I.—

(Division A.) "Association des producteurs" dont la principale industrie est la vente, sur une base coopérative, des récoltes des membres seulement.

(Division B.) "Courtiers à commission" qui emballent et vendent à commission seulement pour le compte des producteurs.

(Division C.) "Emballeurs" qui achètent des producteurs et vendent pour leur propre compte.

### CLASSE II.—

(Division A.) "Négociants en gros" qui vendent aux marchands en gros et par l'entremise des marchands à commission, qui font surtout le commerce interprovincial et international.

(Division B.) "Marchands en gros" qui vendent surtout aux détailliers et aux colporteurs en gros.

(Division C.) "Marchands à commission en gros" qui ne vendent qu'aux détailliers et aux colporteurs en gros, et à commission seulement.

(Division D.) "Colporteurs en gros" qui vendent et livrent la marchandise aux détailliers par voiture, truck ou autre véhicule.

(Division E.) "Courtiers" qui ne vendent que d'après le système de courtage.

(Division F.) "Encanteurs" qui ne vendent qu'à l'enchère.

5. Que toutes les licences seront émises d'après les règles et règlements suivants:—

(1) Nul licencié n'exigera plus qu'un profit ou une commission raisonnable ni ne souscrira de contrat pour vente future ou pour emmagasinage afin de réaliser des profits spéculatifs par la hausse du marché.

(2) Nul licencié ne vendra à un autre licencié d'une classe ou catégorie semblable à la sienne sauf sur division des profits ou de la commission, et il ne peut se faire qu'une seule telle vente des mêmes marchandises.

(3) Nul courtier licencié n'exigera de courtage ou de commission sur des marchandises qui lui ont été expédiées pour la vente si telles marchandises sont transmises par lui à un marchand à commission quelconque pour être vendues à commission.

(4) Nul emballeur à commission licencié ou marchand à commission licencié ne se vendra à lui-même de marchandise qu'il a reçues pour vendre à commission.

(5) Tout licencié tiendra les livres et gardera les factures, pièces justificatives et autres papiers qui permettront au Contrôleur des vivres ou toute autre personne qu'il a autorisée à le faire, de vérifier tout rapport ou toute déclaration que ce licencié est tenu de faire au Contrôleur des vivres.

6. Que les droits suivants seront imposés pour les licences accordées sous l'empire du présent ordre:

Classe I. Division A, B, C.—\$10 par année pour chaque division.

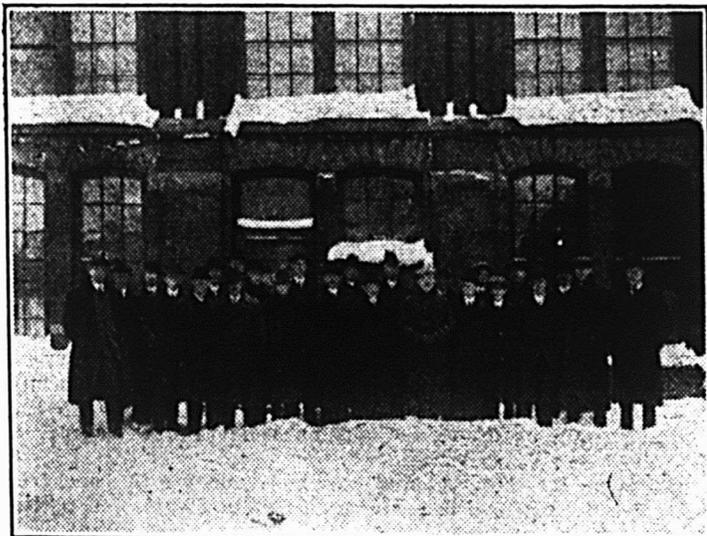
Classe II. Divisions D, E, F.—\$20 par année pour chaque division.

Dans tout cas où la licence est accordée après le premier jour de juillet d'une année quelconque le droit n'est que de la moitié.

## LA CONVENTION DES VOYAGEURS DE LA CIE JAMES SMART.

Le personnel des voyageurs de la manufacture James Smart, de la Canada Foundries & Forgings, Ltd, de Brockville, Ont., a tenu sa convention annuelle en décembre dernier. Tous les membres du personnel étaient présents, et représentaient les territoires qui s'étendent de l'Atlantique au Pacifique. Voici leurs noms :

MM. F. W. Tracy, Alberta et Colombie-Anglaise.  
A.-E. Mulloy, Saskatchewan.  
M.-G. Pettipiece, Manitoba.  
W.-P. Millar, gérant de la succursale de Winnipeg.  
Chs.-E. McKay, Provinces Maritimes.  
Wm.-J. Irving, Montréal.  
A. Saint-Louis.  
V. Cadorette. Province du Québec.  
Geo.-A. Hutcheson.  
A. Sutherland.  
H.-M. Roblin. Province de l'Ontario.  
J.-A. Turnbull.  
T.-H. Webster.



Des visites à l'usine et des causeries concernant son fonctionnement prirent place au cours de cette convention. M. P.-J. Dillon, de Welland, le gérant-général, présidait aux réunions. Tous les membres du personnel furent invités à prendre la parole, et chacun exprima d'une façon saisissante l'esprit de corps et d'activité qui anime les voyageurs de cette importante institution. Une journée fut spécialement consacrée à discuter les problèmes commerciaux, à passer en revue toutes les lignes du catalogue de la maison, à en discuter les différents points et à suggérer les nouvelles lignes qu'on pourrait y ajouter.

Tous les voyageurs furent unanimes à proclamer que le grand mal des affaires au cours de ces deux dernières années, avait été la difficulté d'obtenir des marchandises en quantité voulue, malgré le désir de la compagnie J. Smart de donner satisfaction à tous ses clients. Les voyageurs ont reçu l'assurance de la compagnie que cette dernière ferait tout en son possible pour éliminer ces difficultés dans l'avenir.

En terminant la convention, les voyageurs exprimèrent leur haute satisfaction pour la manière habile dont le gérant-général des ventes, M. B.-J. McCormick avait mené les affaires de la convention et lui adressèrent

des remerciements chaleureux pour les attentions dont ils avaient été l'objet pendant leur séjour à Brockville. Il ne fait pas de doute que cette convention aura des résultats utiles et que l'information qui y aura été donnée sera profitable à tous les voyageurs de la maison James Smart.

## LES ELECTIONS DU BOARD OF TRADE

Les élections annuelles du Board of Trade auront lieu le 29 janvier prochain. La mise en nomination des candidats a commencé hier et se terminera le 18.

Voici les noms de ceux qui ont été mis en nomination :

Présidence — M. W.-A. Black, de l'Ogilvie Flour Mills, nommé par le président sortant de charge, M. Zéphirin Hébert.

1ère vice-présidence, M. John Baillie, directeur-gérant de la Dominion Oil Cloth Co., nommé par M. William McMaster.

2ème vice-présidence: M. George Summer, nommé par M. H.-B. Walker, ex-président.

Charge de trésorier: M. W.-A. Coates, nommé par M. Farquhar Robertson.

Parmi les quelques 25 membres qui brigueront les fonctions de conseillers, on mentionne: MM. James-W. Pyke, de la maison J.-W. Pyke & Co., représentant l'Association des Marchands de Fer; Albert Hudon, de la maison Hudon & Orsali, représentant l'Association des Epiciers en Gros; W.-E. Cushing, de Gault Bros., représentant l'Association des Merciers en Gros; et Arthur-H. Campbell, de la Campbell, MacLaurin Lumber Co., représentant de la "Montreal Lumber Association."

Le président sortant de charge, M. Hébert, devient conseiller ex-officio.

## LE COMMERCE EXTERIEUR DES ETATS-UNIS

D'après le rapport du département du Commerce de Washington, le chiffre des exportations américaines pour l'année 1917 a dépassé \$6.000.000.000. Les importations ont atteint un total légèrement inférieur à \$3.000.000.000, d'où il résulte que la balance du commerce extérieur en faveur des Etats-Unis sera de plus de \$3.150.000.000.

## LES RECETTES DOUANIERES EN 1917

Durant l'année qui vient de s'écouler, les recettes des douanes à Montréal ont atteint le chiffre de \$37,857,723, soit \$4,843,105, de plus que durant l'année précédente. Les contributions indirectes dans la métropole en 1917 ont donné un total de \$15,685,451.63, ou \$2,731,188.48 de plus qu'en 1916. Ce sont là deux records établis pour Montréal. Durant le mois dernier, cependant, il y a eu diminution de \$313,318 dans les recettes des douanes dans notre port. Les recettes les plus considérables qui ont encore été perçues dans le port de Montréal ont été celles du mois de mai dernier, celles-ci atteignant le chiffre de \$4,029,716 aux douanes.

Main 7059

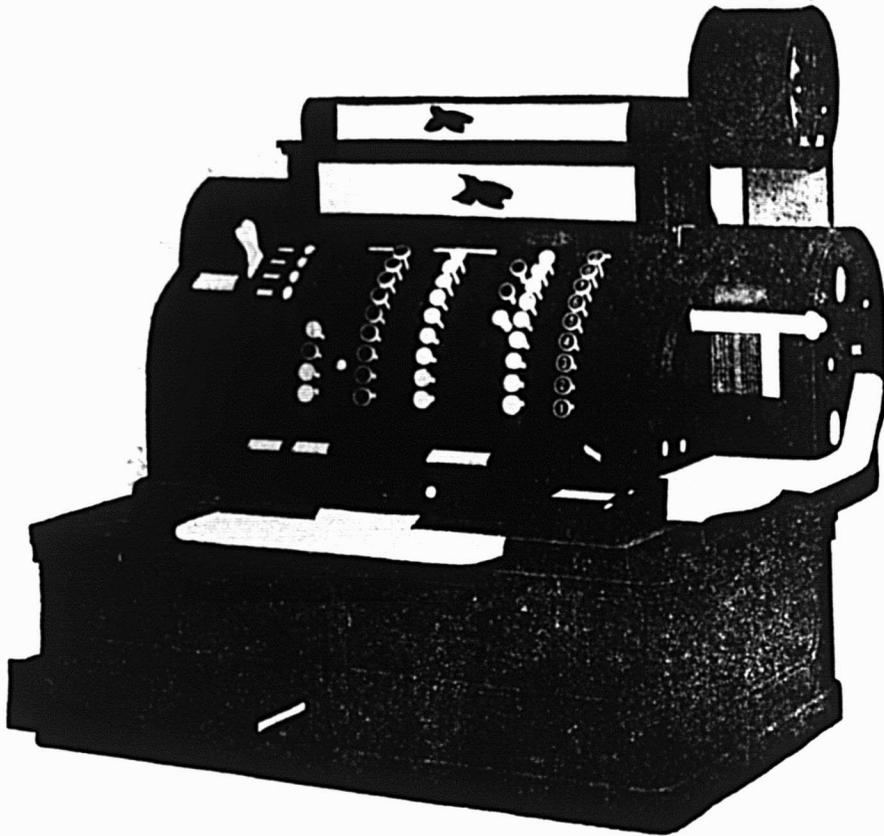
### PAQUET & BONNIER

Comptables Liquidateurs, Auditeurs, Prêts d'argent,  
Collection

Chambre 501

120 St Jacques MONTREAL

# Le Facteur le Plus Important



## M. le Marchand,

**L**E facteur le plus important de succès dans tout commerce est *l'homme* qui le fait marcher.

Le commerce n'est qu'un reflet de celui qui le dirige. S'il est ambitieux, énergique et intelligent, il veillera sérieusement à ses affaires, en découvrira les faiblesses, et conduira laborieusement son commerce vers le succès.

Il cherchera les conseils, augmentera ses connaissances et améliorera son efficacité de façon à savoir comment remédier aux maux de son commerce. Trop d'hommes se montrent satisfaits d'eux-même et refusent de suivre les méthodes qui ont conduit d'autres commerçants au succès.

Réfléchissez aux dix hommes qui ont obtenu le plus de succès dans votre propre ligne d'affaires, et demandez-vous pourquoi ils ont atteint au succès.

Les Caisses Enregistreuses "National" n'éliminent pas toutes les difficultés et tous les maux du commerce, mais elles ont aidé les marchands les plus prospères du monde entier, et elles peuvent vous aider.

Demandez à recevoir nos catalogues ou à parler avec notre représentant, car nous avons étudié les moyens de guérir un grand nombre des maux qui affligent les commerçants.

Mettez de côté votre indifférence et soyez déterminé à améliorer votre commerce en 1918.

The  
National Cash Register  
Company of Canada Limited

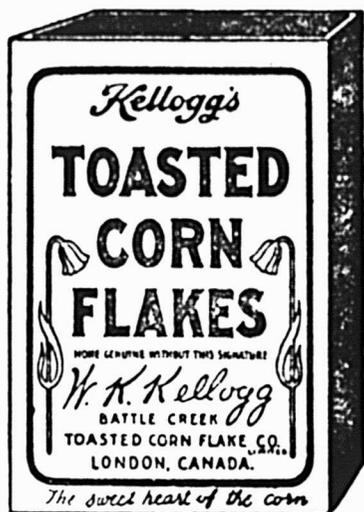
Rue Christie

TORONTO

# Licence Accordée

M. L'Épicier:

Notre demande de licence pour la manufacture et la vente des Kellogg's Toasted Corn Flakes a été accordée.



Vous pouvez, à présent, acheter et vendre les Kellogg's Toasted Corn Flakes en paquets rouge, blanc et vert, comme autrefois. C'est le paquet original.

*Fait à London, Ont.*

La demande en est déjà considérable, et les détaillants en vendent énormément. Donnez votre commande sans tarder pour vous assurer une prompte livraison des Kellogg's Toasted Corn Flakes, qui se vendent si rapidement. Ce sont toujours les Corn Flakes les meilleurs et les plus profitables.

*Le Paquet Rouge, Blanc et Vert*

*Fait exclusivement en Canada, par*

**The Battle Creek Toasted Corn Flake  
Company, Limited**

BUREAU PRINCIPAL ET MANUFACTURE: LONDON (ONT).

**LES SUCRES**

Il y a eu un sentiment plus faible pour les sucres cette semaine, et les prix ont été cotés pour le sucre granulé de \$8.80 à \$9.00. Cette hausse a été provoquée par la situation du sucre aux Etats-Unis. Nous cotons:

les 100 liv.

Atlantic Sugar Company, extra granulé. . . . .	8.90
St. Lawrence et Canada Sugar Refineries. . . . .	8.80

**L'HUILE DE COTON RAFFINEE EN HAUSSE DE 50c**

Il y a eu une hausse de prix pour l'huile de coton raffinée. Ce produit est beaucoup employé dans la Province de Québec, pour sa haute valeur alimentaire et son prix économique.

La hausse, marquée par 50c du gallon, porte les prix actuels de \$2.50 à \$2.75 le gallon.

**NOUVEAUX PRIX POUR LE SAVON**

Les prix sur les marques courantes et bien connues de savon viennent d'être publiés.

Ils représentent une augmentation de 40c par caisse de 100 barres; les anciennes cotations étaient de \$5.75 et les nouvelles sont de \$6.15.

**FRUITS ET LEGUMES**

La semaine passée, les oranges et les bananes se sont bien vendues, et il y a eu une bonne demande du commerce de détail pour les raisins et les pommes. Les lignes importées de légumes sont de nouveau, populaires, comme les laitues de serres et les choux-fleurs de Californie. Il y a eu quelques changements de prix dont les suivants sont les plus importants: les oranges de Californie sont en hausse à \$6.25. Les choux-fleurs de Californie sont plus chers de 75c par douzaine, à \$2.75. La laitue Curly est baissée à \$1.50 pour la boîte de 4 douzaines. Les poireaux sont plus chers de 50c les bottes d'une douzaine, à \$3.00. Le persil nouveau des Bermudes est arrivé et est coté à 70c la douzaine. Le cresson canadien est coté à \$1.50 la douzaine. L'evergreen pour fins de décorations est tombé, de 25c à \$1.50.

**LES AMANDES DE BARCELONE**

Les nouvelles amandes de Barcelone sont en mains et très demandées par le commerce de détail. Elles se vendent de 17 1-2c à 18 1-2c la livre.

**MELASSES — SIROPS**

Il y a peu de stock de mélasse en mains. Les affaires sont limitées et se font sur une base de 86 cents le gallon. Le sirop de blé-d'Inde sont en très bonne demande et le marché continue à être ferme.

Nous cotons:—

Sirop de blé-d'Inde.

Barils, environ 700 livres, la livre . . . . .	0.07½
½ barils et ¼ barils, ¼c de plus à la livre. . . . .	
Boîtes de 2 livres, 2 doz. à la caisse . . . . .	5.15
Boîtes de 5 livres, 5 doz. à la caisse . . . . .	5.50
Boîtes de 10 livres, ½ doz. à la caisse . . . . .	5.25
Boîtes de 20 livres, ¼ doz à la caisse . . . . .	5.20

Prix pour  
Ile de Montréal

<b>Mélasse de la Barbade.</b> Fancy Puncheons. . . . .	0.86
Barils . . . . .	0.89
½ Barils . . . . .	0.91

Pour les territoires en dehors,  
les prix sont de 3c au-dessous.

**NOUVEAUX PICKLES**

Il ya eu une très bonne demande pour pickles de différentes marques dans les bouteilles et récipients de grosseurs populaires. La marque Regal coûte \$1.75 la douzaine, pour les grosseurs 12 onces en caisses de 2 douzaines.

Les 40 onces sont en caisses d'une douzaine et se vendent à \$3.25 la douzaine. Les seaux du même produit se vendent \$3.50. En oignons en conserve, il y a deux tailles de cette marque offertes: les bouteilles 12 onces, à \$1.75 la douzaine et les 40 onces, à \$3.35 la douzaine. Ces deux derniers sont placés en caisses d'une douzaine chaque.

**LES THÉS**

Il y a une bonne demande pour les thés et le commerce est suffisamment approvisionné dans la plupart des qualités. Il y a eu des

arrivages de thés du Japon, mais ces envois sont arrivés en mauvais état. Les prix se maintiennent fermes aux cours suivants:

Pekoe, Souchong, la livre . . . . .	0.38
à . . . . .	0.40
Pekoes, la livre . . . . .	0.40
à . . . . .	0.46
Orange Pekoes . . . . .	0.13
à . . . . .	0.50

**LES CAFES**

Le commerce des cafés est bon en ce moment. Une des plus grosses maisons brûleurs de café, fait rapport que les affaires sont excellentes et que la collection marche bien. Les prix se maintiennent sur le marché local. Le Cacao est en active demande du fait du temps plus froid.

Nous cotons:

Bogotas, la livre. . . . .	0.28	0.32
Jamaïque, la livre. . . . .	0.23	0.25
Java, la livre . . . . .	0.33	0.40
Maracaïbo, la livre . . . . .	0.23	0.24
Mexicain, la livre . . . . .	0.28	0.29
Mocha, la livre . . . . .	0.34	0.37
Rio, la livre . . . . .	0.19½	0.20
Santos Bourbon, la lb. . . . .	0.24	0.25

**Cacao—**

Cacao, en vrac, (pur) . . . . .	0.30	0.35
Cacao, en vrac, (sucré) . . . . .		0.25

**ARTICLES DE CONSERVE**

Les produits de conserve sont en bonne demande et des affaires importantes sont relatées. Ci-dessous, quelques cotations:

**Saumon Sockeye—**

"Clover Leaf" ½ liv. flats . . . . .	\$2.45
"Clover Leaf", 1 liv. flats . . . . .	4.00
"Clover Leaf", 1 liv. talls, caisses de 4 doz., la doz. . . . .	3.75
Chums, 1 liv., talls . . . . .	1.80
Pinks, 1 liv., talls . . . . .	2.40
Cohoes, 1 liv., talls . . . . .	2.65
Red Springs, 1 liv., talls . . . . .	2.70
Saumon de Gaspé, marque Niobé, (caisses de 4 doz.), la doz. . . . .	2.25
Sardines canadiennes, (caisse) se) . . . . .	6.75 7.00
Sardines Norvégiennes, la caisse de 100 "¼s" . . . . .	20.00

**Légumes en conserves**

Tomates, 3s . . . . .	2.67½	2.75
Tomates, E.-U., 2s . . . . .	2.12½	
Tomates, 2½s, . . . . .	2.50	2.60
Pois, standard . . . . .		1.75
Pois, Early June . . . . .		1.90
Fèves, golden wax . . . . .	1.85	1.90
Fèves, Refugees . . . . .	1.85	1.90
Blé-d'Inde, 2s, la doz. . . . .	2.35	2.40
Epinards, E.-U., 3s, . . . . .		3.00
Epinards, E.-U., gallons. . . . .		10.00

# La Banque Molsons

FONDEE EN 1855

Capital Versé . . . . . \$4,000,000

Fonds de Réserve . . . . . 4,800,000

SIEGE SOCIAL . . . . . MONTREAL.

Succursales dans 98 des principales villes du Canada. Agents et correspondants dans les principales villes des Etats-Unis et dans tous les pays du monde.

Edward C. Pratt, gérant général.

# LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1869

Capital autorisé . . . . . \$5,000,000

Capital versé . . . . . 2,000,000

Réserves . . . . . 2,000,000

Notre service de billets circulaires pour voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

# Nova Scotia Steel & Coal Co.,

LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

## GROSSES PIECES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer--Wabana, Terrebonne.--Mines de charbon. Hauts-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E. — Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New-Glasgow (N.-E.).

Bureau Principal : New Glasgow (N.-E.)

**SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN  
GROS AGENT DE SUCCES  
DANS LE COMMERCE.**

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

# BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

## DIVIDENDE TRIMESTRIEL No 56

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de UN ET TROIS QUARTS POUR CENT (1 $\frac{3}{4}$ %), étant au taux de SEPT POUR CENT (7%) sur le capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 décembre 1917, et sera payable au Bureau-chef de la Banque, à MONTREAL, et à ses succursales, le ou après le deuxième jour de janvier 1918, aux actionnaires enregistrés dans les livres le 20 décembre prochain.

L'assemblée générale des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la Banque mercredi, le 23 janvier 1918, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction,

TANCREDE BIENVENU,

Vice-président et gérant-général.

Montréal, 30 novembre 1917.

Déc. 7-14-21-28--Jan. 4-11-18

# BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital autorisé . . . . . \$10,000,000

Capital versé et fonds de réserve . . . . . 7,700,000

Total de l'actif . . . . . 44,500,000

## DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;  
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;  
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.

Beaudry Leman, gérant général.

Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques

F.-G. Leduc, gérant.

187 Succursales et Agences au Canada

—42 Bureaux de Quartiers—

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

# FINANCES

## LA NOTE AMERICAINE

Troisième année.

Le 2 janvier 1918.

Les bonnes nouvelles ont ceci de commun avec les mauvaises, qu'elles viennent rarement seules. Aux rumeurs de paix qui se font insistantes, s'ajoute l'information qu'à Washington, on ajoute, pour l'abandonner peut-être, la plupart des poursuites intentées aux trusts. L'industrie de l'automobile qui, en importance, vient immédiatement après la métallurgique, a sur la planche pour cinq cents millions de commandes; le président adressera vendredi au Congrès, son message sur les chemins de fer.

Il semble à peu près établi que Lloyd George prend au sérieux les invites indirectes à la paix et il est probable que des échanges de vues se poursuivent entre Londres et Paris. La question est de savoir ce qu'en dira Clemenceau et aussi Wilson. Quoique l'un et l'autre en dise, un point demeure acquis, c'est qu'ils auront accepté de causer. La conversation ne sera peut-être pas longue, mais elle pourra se renouer et peut-être plus tôt qu'on ne pense, car nous ignorons tout des maux dont souffre l'Allemagne, nous ne pouvons mesurer son épuisement.

Il n'est guère permis de douter que le président dans son message ne rende enfin aux chemins de fer la justice à laquelle ils ont droit. On ajourne, on remet indéfiniment ces poursuites intentées aux trusts sous la pression du prolétariat, l'heure n'est plus à la répression, il n'est plus question de couper à la pieuvre industrielle les tentacules qu'elle étendait sur le pays. Le monstre est devenu une force indispensable à la victoire et on en stimule autant que possible le développement.

Telles sont les certitudes d'aujourd'hui, les perspectives de demain qui ont produit dans la clientèle ce revirement d'opinion qui se traduit par un courant d'achat dont la hausse est la conséquence. D'après le principe que chat échaudé craint l'eau froide, le monde de Wall Street, par une anomalie, fait la moue à l'annonce de la réunion du Congrès et du message présidentiel. Ainsi s'explique que les chemins de fer aient été laissés dans l'ombre, dont ils sortiront bientôt il n'en faut pas douter.

Rien encore annonce une réaction, mais la hausse a été sensible et les précédents indiquent qu'elle ne saurait tarder indéfiniment. C'est là une indication dont l'opérateur fera bien de tenir compte.

BRYANT, DUNN & CO.

## LES PRIX DES CHAUSSURES ET AUTRES ARTICLES EN CUIR

L'on annonce que, dans le but de déterminer les causes de la hausse des prix des chaussures et des articles en cuir, la Commission Fédérale du Commerce va ouvrir une enquête et publier des statistiques complètes sur la quantité de peaux et de cuir en stock actuellement aux Etats-Unis.

## LE COMMERCE MONDIAL

Celui des alliés en 1917 accuse une augmentation de 40 pour cent sur 1913.

Une compilation publiée par la National City Bank, de New-York, démontre que le commerce international de 1917 a été plus considérable que jamais.

Le rapport se base sur onze mois d'affaires par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, dix mois pour le Canada et des périodes un peu plus courtes pour les autres principaux pays.

Aux Etats-Unis le commerce total est estimé approximativement à \$9,000,000,000, comparativement à moins de \$4,000,000,000 en 1913. En Angleterre, plus de \$7,000,000,000, contre \$5,750,000,000, en 1913.

Pour dix mois finissant au mois d'octobre, le commerce du Canada est de plus de \$2,000,000,000, contre \$885,000,000, en 1913, le Japon pour neuf mois: \$914,000,000, contre \$507,000,000, pour la période correspondante en 1913. Aucun chiffre officiel n'est donné pour la France, mais son commerce a été apparemment de 50 pour cent de plus qu'en 1913.

Le chiffre total pour la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Russie, les Etats-Unis, le Canada et le Japon, en 1913 fut d'un peu plus de \$18,000,000,000, tandis qu'en 1917 il est approximativement de \$25,000,000,000.

## LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN

### ET L'ALBERTA

sont des provinces qui offrent un important marché. Les affaires n'ont jamais été sur une base aussi solide qu'actuellement, dans l'Ouest, et il ne pourrait y avoir de moment plus opportun pour cimenter davantage les relations que l'on peut avoir avec les Commerçants de cette partie du pays. Les principaux EPICIERES SPECIALISTES, GERANTS DE RAYONS D'EPICERIE et EPICIERES EN GROS de l'Ouest lisent le WINNIPEG & WESTERN GROCER. Ce journal est exclusivement consacré au Commerce d'Epicerie et est l'unique publication indépendante de son genre dans le Grand Ouest. Numéro échantillon, tarifs et détails complets envoyés sur demande.

**WINNIPEG & WESTERN GROCER,**

**320, Immeuble McIntyre,**

**WINNIPEG**

## NOUVEAUX RECORDS

Les records obtenus pendant l'année dernière affirment de nouveau la position de la Sun Life of Canada comme la plus grande compagnie d'assurance sur la vie du Dominion.

Ses méthodes d'affaires loyales et progressives l'ont placée au premier rang pour les Nouvelles Affaires, le chiffre total des polices en vigueur, l'actif, les surplus de recettes, le surplus net, le revenu total, le revenu provenant des primes et les paiements aux assurés, chaque année.

COMPAGNIE D'ASSURANCE  
**SUN LIFE OF CANADA**  
SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL

## Benoît & De Grosbois

COMPTABLES

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 42

No 20, rue St-Jacques, Montréal  
Téléphone Main 2617

## L'Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)  
l'hon. H.-B. Rainville, Président  
17 rue S.-Jean, Montréal

l'hon. H.-B. Rainville, Président  
E. Clément, jr., gérant général

## ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

—Bureau—

EDIFICE LAKE OF THE WOODS  
39 rue S.-Sacrement  
Téléphone Main 553 MONTREAL

## La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie

Actif . . . . . \$900,000.00

DEFOT AU GOU-

VERNEMENT . . . \$60,660.00

—Bureau principal:—

179 rue Girouard, S.-Hyacinthe

## A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,822,201, soit plus de \$2,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life", en 1915, a été de \$9,333,632.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX,

Président et gérant général

## WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de . . . \$3,000,000

Bureau Principal: TORONTO  
(Ont.).

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT-PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

## ASSURANCES

Cautionnements  
Judiciaires

Garantie de Contrats  
Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies  
Vol, Bris de Glaces  
Attelages  
Responsabilité  
de Patrons et Publique  
Pharmaciens, Automobiles

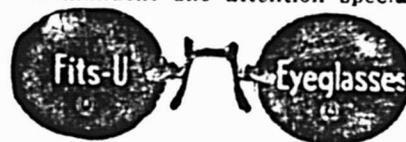
## La Prévoyance

160 rue St.-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1626

J. G. GAGNE, gérant général

VOS YEUX  
Demandent une attention spéciale



Consultez

J. A. LANGLOIS

Spécialiste de la vue

Diplômé de la Province du Québec et  
de l'Etat de New York.

Examen scientifique de la vue avec  
Instruments modernes.

—Tél. Bell Main 686—

8 Rue ST-JACQUES, MONTREAL

en face de l'édifice La Presse

Nous remplaçons les Verres brisés



## Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest  
et l'avenue Union. MONTREAL

DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Président et directeur gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; M. Chevalier; A.-A.-G. Dent, John Emo, Sir Alexandre Lacoste, Wm. Molson Macpherson, J.-C. Rimmer, Sir Frédéric Williams-Taylor, L.L.D., J.D. Simpson, Sous-Secrét.

# BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

# ASSURANCES

## CAUSES DES PERTES PAR LE FEU ET REMEDES

La réduction des primes est possible, l'expérience des autres pays le prouve.

Les pertes causées par le feu au Canada sont principalement dues (a) à la négligence individuelle, (b) au genre de matériaux de construction, et (c) aux incendiaires. On croit généralement que 70 pour cent au moins de tous les feux doivent leur origine à l'une ou l'autre forme de ces causes.

En attaquant le problème à sa source, il est possible de réduire sensiblement les dommages causés par les incendies. Les résultats obtenus, par les pays étrangers et par les compagnies d'assurance Mil Mutual des Etats-Unis et du Canada, nous en donnent la preuve. Ces compagnies ont réduit la perte proportionnelle de \$0.25 à \$0.03 par \$100 de la somme assurée, grâce à la mise en vigueur des mesures de protection dans les diverses constructions.

Comme les propriétaires particuliers ne s'intéressent pas suffisamment à leurs propres intérêts pour les mettre hors de danger, des moyens obligatoires devront être employés pour prévenir les causes physiques et morales des incendies. La futilité des nombreux expédients, mis à l'essai, démontre péremptoirement qu'il est nécessaire d'avoir recours aux mesures de rigueur.

### Nécessité de mesures préventives

La situation, telle qu'elle existe aujourd'hui au Canada, demande des mesures législatives pour les fins suivantes:

1. Le tracé des plans et la construction des cités et villes, afin que les industries et les entreprises, sujettes à devenir la proie des flammes, soient localisées de façon à n'être pas une

cause de désastres.

2. Une provision d'eau et des services d'incendie pour chaque ville ou centre d'habitation, proportionnellement à son caractère et sa population.
3. Un minimum de conditions applicables à la construction des maisons, mais suffisantes pour protéger raisonnablement la vie des citoyens et des propriétés, à l'extérieur des grandes municipalités, où les règlements régissant la construction sont déjà en vigueur.
4. L'élimination des dangers inhérents à l'occupation des maisons, par la suppression de leurs causes, telles que dépôts d'explosifs, de combustibles, de rebuts et de cendres. Un système d'inspection des édifices, à l'effet d'assurer la mise en vigueur des règles de propreté et d'économie domestique.
5. L'adoption en chaque province d'une loi autorisant la nomination d'un commissaires des incendies, lequel sera chargé d'instituer une enquête, pour découvrir la cause des feux, et supprimer les crimes d'incendie.
6. L'imposition d'une peine sévère sur tous ceux qui auront violé les dispositions des lois préventives.

## SERVICE DE PROTECTION CONTRE LE FEU

C'est Ontario qui possède à présent le plus complet service de protection contre les feux de forêts. L'année dernière, au moment des plus grands dangers, le personnel comptait un millier d'hommes. La nomination de E.-J. Zavitz, à la direction du service des forêts, marque une nouvelle ère de protection des forêts de la province contre le feu. La loi con-

cernant l'incendie des forêts a été remodelée conformément aux méthodes modernes; on a organisé une section du service forestier; elle a été confiée à des hommes dûment qualifiés au point de vue de la technique; la législature fournit à cet effet une bonne somme d'argent. Une taxe d'incendie, imposée pour aider à couvrir les frais de protection des coupes de bois, aura pour effet de stimuler davantage la coopération des propriétaires de ces coupes.

En matière d'outillage, on a fourni au service cinq camions automobiles; ils seront employés dans les districts traversés par des routes. On a nettoyé des sentiers et des portages sur un parcours de 25 milles; de nouveaux sentiers et portages, d'une longueur de 60 milles, ont été tracés et 85 tours de sentier construites; un service téléphonique a été installé sur un parcours de 45 milles; le système de permis pour réglementer l'emploi du feu dans les défrichements, qui a produit de bons résultats dans Québec, a été mis à effet. Sans doute, il s'est opéré une réforme telle qu'on n'aurait même pas soupçonné l'année dernière.

### LOI LACOMBE

Napoléon Brunelle	La Cité de Montréal
Louis Gagnon	La Cité de Montréal
Napoléon Calle	La Cité de Montréal
Louis Goldberg	L. Goldberg Regd.
Joseph Brabant	British Munition Co.
C.-A. Hogue	Cie Ass. Mont-Royal
Léonard Forget	Wm. Davies Ltd
Hermidas Landry	Tucket Co. Ltd
L.-J.-O. Gravel	Canada Cement Co.
A. D. Armand	Meriza Laporte
J.-A. Fréchette	Alfred Malsonneuve
Philippe Durocher	Can. Footwear
Alex Turcot	Imperial Tobacco
L.-P. Rochelleau	The Northern Electric Co.
Patrick David	Nap. Desforges
Stathopoulos Thos	Constantin Gyftakin
Antoine Byette	R. Macfarlane & Co., Ltd
Hvacinthe Brunette	Vickers Ltd
Macloire Lagacé	Canada Bread Co.
Mallet, J.-B.	L'Alliance Artisque
F. de Sales Robert	L. Chaput, Fils & Cie.

TEL. MAIN 1958

CHAMBRE 408

## Collections et Achats de Comptes

HANDY COLLECTION ASSOCIATION: 71A Rue St-Jacques, Montréal

Edm. Chaput, Gérant, BUREAUX DU SOIR: Jos. Mayer, H. C. S.,  
1517 Papineau 154 Marquette



### FRAPPANT UN BARGAIN!

1000 Blancs de Lettres, Enveloppes, Etats de Comptes, Envoies ou Cartes d'Affaires imprimés sur bon papier et livré sur réception de \$4.00 par la malle. Autres petites impressions livrées rapidement. Ecrivez nous aujourd'hui!

Imprimerie A. Letourneur

1545 Notre-Dame Ouest Montréal

# La Machinerie de la Meilleure Qualité

avec

## Le service d'expert le plus hautement spécialisé

# USMC

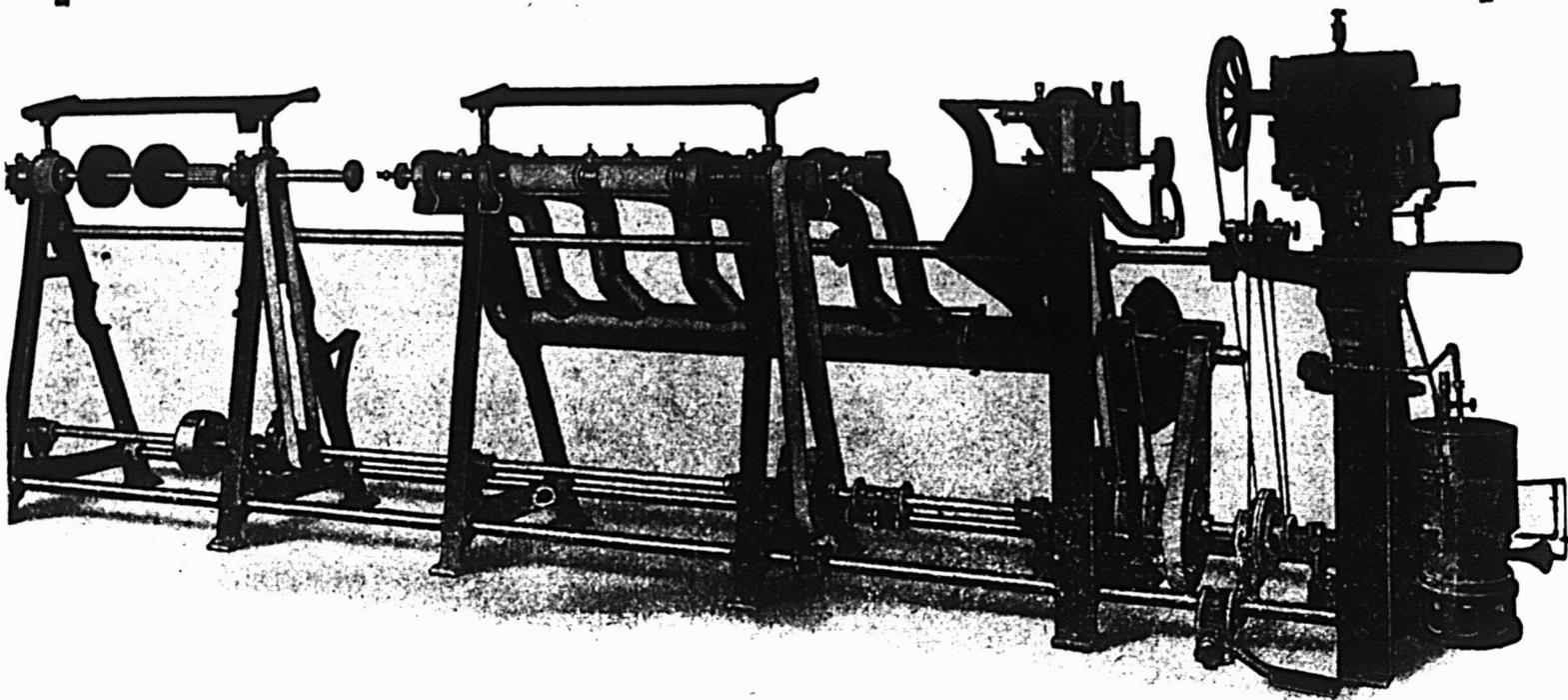
Manufacturiers de la MEILLEURE Machinerie pour Manufacturiers de Chaussures et

### Réparateurs de Chaussures

TOUTE MACHINE MODELE.

LES PARTIES TOUJOURS EN STOCK.

PAS DE LONGUES ATTENTES POUR LES REPARATIONS.



*Modèle N—Équipement Goodyear pour réparages de chaussures.—18 pieds*

L'équipement le plus populaire du Continent Américain pour les réparages de chaussures.

Détail de l'équipement:—

- |   |   |
|---|---|
| 2 Rouleaux pour finir les fonds.  | 2 Roues Caoutchouc rayé pour finir talons et tiges. |
| 4 Rouleaux pour sablonner les talons.                                       | 1 Rouleau caoutchouc rayé pour finir les fonds.     |
| 1 Roue pour sablonner les devants de talons.                                | 2 Brosses en crin pour tiges.                       |
| 1 Extension avec fer Nashua, fer rotatif pour polir les bords et les tiges. | 1 Brosse en coton "Seersucker Climax."              |
|   | 1 Brosse pour nettoyer les points.                  |
|   | 1 Extension avec Fer et Roue.                       |

Double section de trimage et de sabonnage. Système rejetant TOUTE la poussière. L'équipement est assemblé avec la machine à piquer, comme illustré ci-dessus, ou séparé suivant désir. Chacune des machines est mue indépendamment par poulie permettant de ne se servir que de la machine dont l'opérateur aura besoin.

**PESANTE**

**PAS-DE VIBRATION**

**ÉCRIVEZ-NOUS POUR INFORMATIONS COMPLETES.**

## United Shoe Machinery Co. of Canada, Limited

122 rue Adélaïde Ouest  
TORONTO

28 rue Demers, Québec, (P.Q.)  
Kitchener (Ont.), 179 rue King Ouest.

MONTREAL (P.Q.)  
Avenue Bennett et rue Boyce,  
MAISONNEUVE

# Ferronnerie, Plomberie, Peinture

## Marché de Montréal

### LES LENTILLES EN HAUSSE DE 33 1-3 POUR 100.

Le changement d'escompte concernant les lentilles ne peut manquer d'intéresser les marchands d'accessoires d'auto. Il y a eu sur ces verres grossissants une hausse de 33 1-3 pour 100, s'appliquant à toutes les lignes régulières.

### LES LEVIERS EN HAUSSE DE 50c SUR LISTE

Parmi les articles en hausse cette semaine, il convient de noter les leviers à roulements à billes "Kimball". La nouvelle liste de prix est à \$7.00, ce qui représente une hausse de 50c. Un escompte de 25% pour les détaillants est appliqué à cette ligne.

### LES GRIPS DE SURETE

Une nouvelle liste de prix est sortie pour les grips de sûreté Dreadnought. Les nouveaux prix sont pour les tailles employées sur les pneus 3 1-2 pouces de \$6.50 le set de six; pour les grandeurs employées sur les pneus de 4 pouces et 4 1-2 pouces le prix est de \$7.50 et pour les 5 pouces et 5 1-2 pouces de \$8.50. Un escompte de 25% est consenti aux détaillants sur ces prix.

### LES HUILES LUBRIFIANTES EN HAUSSE

Les huiles lubrifiantes pour automobiles sont en hausse d'environ

5 cents le gallon pour les lots en barils, et pour les huiles en boîtes, la hausse dépend de la grosseur du contenant.

### LES "RIMS" EN HAUSSE

Les "rims" (cercles pour pneus) sont en hausse d'environ 15 pour 100. Ceux qui se vendent le plus sont les 34 x 4 qui se vendaient autrefois à \$39.45 et qui sont montés à présent à \$46.10. Les 34 x 4 1-2 autrefois à \$45.00, sont montés à 52.80 et les 36 x 4 1-2 précédemment à \$49.55 sont maintenant à \$57.80. Ces prix sont sujets à un escompte de 30 pour cent pour les marchands.

### LES POMPES EN HAUSSE

Les pompes d'automobile sont en hausse, ainsi les pompes pour gros autos, précédemment se détaillant à \$14.00 se vendront à \$20.00. Le prix de cette pompe en acier pour le Ford, qui était de \$10.00 est à présent de \$14.00. Ces prix comportent un escompte de 25 pour 100 sur petits lots et de 33 1-3 sur lots de plus d'une douzaine.

### LES "BUMPERS" POUR AUTO EN HAUSSE DE 10 POUR 100.

Une hausse de 10 pour 100 a été appliquée aux "bumpers". Ainsi, le style à ressort qui était coté à \$16.80 se vendra \$18.50. Le

"channel rail", qui était à \$9.85 sera à \$11.40 et le "Diamond rail" qui se vendait \$12.95 sera coté à \$14.90. Le "round rail" marque \$14.50 est coté à présent \$16.60 et le semi-diamond passe de \$12.20 à \$13.70. Sur ces prix, il y a un escompte de 25 pour 100 pour les lots de moins d'une douzaine, de 30 pour 100 pour les lots d'une demi-douzaine et de 35 pour 100 pour les lots d'une douzaine.

### LES CHAINES DE PNEUS SONT COTEES PLUS CHER

Une nouvelle liste de prix a été publiée pour les chaînes de pneus, et faisant ressortir une hausse de 10 pour cent. Cette hausse s'applique aux lignes Dreadnought. Elle s'applique aux grandeurs régulières aussi bien qu'aux grandeurs spéciales. La grandeur pour Ford 30 x 3 1/4 est cotée à présent, à \$4.50 le 33 x 4 à \$5.30; le 34 x 4 à \$5.50; le 35 x 4 1/4 à \$6.00; le 36 x 4 1/4 à \$6.20; le 35 x 5 à \$7.00 et le 37 x 5 à \$7.80. Il est donné l'escompte commercial régulier sur ces prix.

### LES COUVERTS POUR RADIA-TEUR SONT EN HAUSSE

Une hausse de 35 pour cent a marqué les couverts doublés de peluche.

### LES MIROIRS ORDINAIRES EN HAUSSE DE 25%.

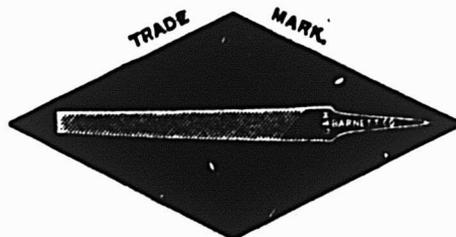
Une hausse de 25 pour cent a été appliquée aux prix des mi-

## FABRIQUE DE LIMES BLACK DIAMOND

FONDEE EN 1863

Douze Médailles de Récompense aux Expositions

INTERNATIONALES



INCORPOREE EN 1895

Grand Prix Spécial  
MEDAILLE D'OR  
Atlanta, 1895.

Catalogue envoyé gratuitement sur demande à toute personne intéressée dans le commerce de limes.

G. & H. BARNETT COMPANY,

Philadelphie (Pe.)

Propriété exploitée par la Nicholson File Co.

roirs. Cette hausse s'applique aux lignes régulières et prend effet immédiatement.

**LA FICELLE DE COTON EN HAUSSE DE CINQ POUR CENT**

Toutes les lignes de ficelles en coton ont subi une hausse de 5 pour 100. Cette hausse affectera aussi bien les ficelles en cônes qu'en balles.

**RATEAUX ET JOUGS EN HAUSSE**

Il y a eu cette semaine une hausse dans les cotations des râteliers à foin, en bois. L'escompte s'appliquant précédemment à cette ligne était de 45 pour 100, et est réduit à présent à 40 pour 100. Il en est de même pour les jougs en bois pour chevaux employés extensivement dans certaines régions.

vient de prendre des commandes pour livraisons à leurs clients, au printemps.

**L'HUILE DE LIN EN BAISSÉ DE TROIS CENTS, LE GALLON**

Un sentiment plus faible s'est manifesté dans les prix de l'huile de lin, représentant un déclin de 3 cents le gallon. Nous cotons:

Le gallon Impérial.

Huile de lin		
Brute		Bouillie
1 à 4 barils—		
. . . . .	\$1.36-\$1.40	\$1.38½-\$1.43
5 à 9 barils—		
. . . . .	\$1.35-\$1.39	\$1.37½-\$1.42
10 à 25 barils—		
. . . . .	\$1.34-\$1.38	\$1.36½-\$1.41

**LA SHELLAC AVANCE DE 50c LE GALLON**

Il y a eu une augmentation sur la shellac cette semaine, qui se chiffre à environ 50c le gallon. Les cotations s'établissent à \$4 pour shellac blanche en barils, et à \$4.25 le gallon, en cruches. L'orange est cotée à \$3.75 le gallon en barils et \$4.00 par lot d'un gallon.

**LES PRODUITS DE PLOMB**

Le marché du plomb en lingot étant considérablement plus faible, les produits manufacturés de plomb ont maintenu leur déclin d'un cent la livre. Nous cotons.

Montréal—

Tuyaux de plomb, la liv. . .	0.14
à . . . . .	0.15
Tuyaux de dégagement, la livre . . . . .	0.15
Trappes et coudes en plomb sur la liste . . . . .	net
Lead Wool, la livre . . . . .	0.14
Plomb en feuilles, 3 livres pied carré . . . . .	0.11½ 0.12
Plomb en feuilles, 3½ livres pied carré . . . . .	0.11½ 0.12
Plomb en feuilles, 4 à 6 livres pied carré . . . . .	0.13

**FIL DE FER BARBELE**

Il ya encore certaines difficultés à s'assurer du stock de quel fer barbelé est maintenant pris en ordre, mais en quantités plutôt réduites, du fait des prix élevés qui sont demandés. Le fil de fer barbelé galvanisé se vend à \$6.00 les 100 livres et ceci couvre les lignes 4 x 6, 4 x 4 et 2 x 5.

**LA TERE BENTHINE**

La térébenthine fait preuve de tendances irrégulières sur le marché, certains marchands si-

gnalant de bonnes affaires, d'autres faisant rapport d'un calme plat. Les cotations sont les suivantes:

Térébenthine Le gallon Impérial	5 bbls. et plus . . . . .	\$0.73-\$0.75
Lots de 1 baril . . . . .		0.75
Petites quantités . . . . .		0.83

**LE BLANC DE PLOMB A L'HUILE EN BAISSÉ**

Les nouveaux prix pour le blanc de plomb à l'huile sont comme suit: en lots de cinq tonnes, \$15.50 les 100 livres; en lots d'une tonne, \$16.00 les 100 livres; en lots de moins d'une tonne, \$16.35 les 100 livres.

**LE PETROLE ET LA GAZOLINE**

La cotation de la gazoline se maintient à 32½c le gallon Impérial, et celle du pétrole Royalite à 17c tandis que la Polarine s'inscrit à 20c le gallon Impérial. Il y a toujours rareté de l'huile crue et cela affecte directement le marché de la gazoline.

**MONUMENTS**

**MARBRE & GRANIT**

**Spécialités: Sculpture, Statues, Bas-relief, etc.**

**J. BRUNET Limitée,**  
675 Chemin de la Côte-des-Neiges

**ACIER**

**Barres—Feuilles—Poutres  
Conduites—Coudes—Etc.**

*Vente au Commerce de Gros Seulement*

**A. C. LESLIE & CO. Limited**  
**MONTREAL**

**Feutre et Papier**

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction, Feutre à Doubler et à Tapisser, Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

Fabricants du Feutre Goudronné  
"BLACK DIAMOND"

**ALEX. McARTHUR & CO., Limited**  
Bureaux et Entrepôts: 82 Rue McGill, MONTREAL  
Manufacture de Feutre pour Toiture: Rues Moreau et Forsythe, Montréal, Moulin à Papier, Joliette, Qué.

# LES OUTILS DE BUCHERON DE PINK

Les outils Etalons dans toutes les provinces  
du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Austra-  
lie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils  
de bûcheron—Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE No 37

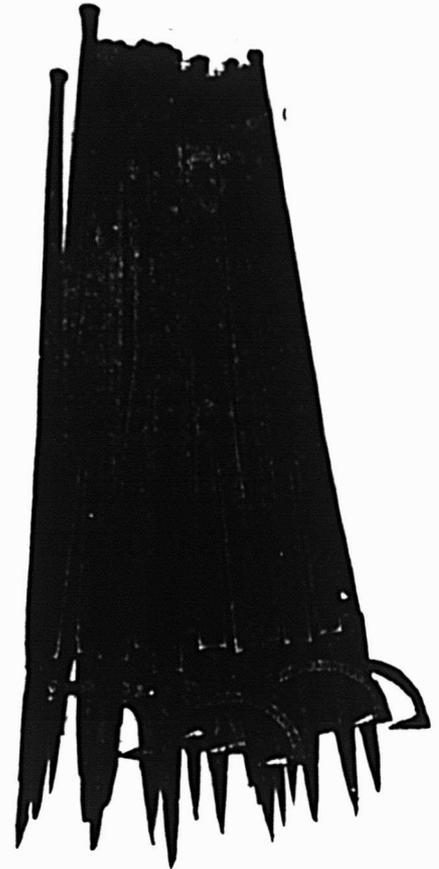
*Demandez notre catalogue et notre liste de prix.*

Vendus dans tout le Dominion par tous les  
Marchands de ferronnerie en gros et en dé-  
tail.

The  
**THOS. PINK Co., Limited**

Manufacturiers d'OUTILS de BUCHERON

PEMBROOKE - (ONTARIO)



FABRIQUES AU CANADA



*Ces Compagnons Veulent*

# DISSTON SAWS AND TOOLS

*(Les Scies et Outils de Disston)*

Une enquête faite récemment dans les magasins de ferronnerie de  
plus de dix-huit états a démontré de nouveau que la plupart des  
charpentiers se servent des Scies Disston et insistent pour qu'on les  
leur procure.

L'approbation de l'ouvrier est la preuve de la qualité.

**Henry Disston & Sons Ltd.**

2-20 Avenue Fraser, Toronto (Can.)



# LA CONSTRUCTION

D'après les chiffres fournis par les autorités municipales, il s'est dépensé pour la construction dans la métropole, durant l'année 1917, une somme totale de \$4,387,638, ce qui indique le plus faible montant depuis 1904. En effet, depuis le commencement de la guerre les travaux de construction à Montréal ont sans cesse diminué. Le plus haut chiffre fut atteint en 1913 alors qu'il fut de \$27,037,297; en 1914, il était de \$17,394,244; en 1915, \$7,486,271; en 1916, \$5,334,184. En 1904, il avait été de \$3,651,164.

Les sommes employées pour la construction de nouveaux édifices durant l'année qui vient de se terminer, s'élèvent à \$3,252,757; et pour réparations, \$1,134,881.

M. Alcide Chaussé, inspecteur des bâtisses, ajoute à ce rapport qu'environ une trentaine de fabriques avaient été élevées à Montréal, en 1917, et un "sky scraper."

A partir de 1918, ceux qui demanderont des permis de construction devront tenir compte d'un changement important sur l'année dernière. D'après une résolution du bureau des commissaires, tous les permis demandés pour la construction de logis privés et d'édifices où s'assemblent les foules, ce qui comprend les salles publiques, les théâtres et les églises devront être soumis au bureau d'hygiène, avant qu'ils soient définitivement approuvés.

Les chiffres par mois, pour la cons-

truction à Montréal, pendant l'année 1917, sont comme suit: janvier, \$220,100; février, \$358,600; mars, \$227,685; avril, \$380,698; mai, \$351,289; juin, \$229,240; juillet, \$672,857; août, \$213,090; septembre, \$215,678; octobre, \$168,840; novembre, \$164,270; décembre, \$50,410.

## RAPPORTS

Ecole, \$70,500, Lachine. (Sainte-Catherine, entre 41ème et 51ème Avenues). Propriétaires: Commissaires d'école du Très Saint Sacrement. Secrétaire-trésorier: Napoléon Couture, 94 Deuxième Avenue. Architectes: Viau & Venne, 76 rue Saint-Gabriel, Montréal. Entrepreneurs généraux: Fournier Bros., 89 Deuxième Avenue, Lachine. 3 étages et bas 125 x 60, construction en briques locales. Toiture, peinture et chauffage: Nap. Deguire, 52 Troisième Avenue, Lachine. Plâtrage: A. Ségulin, 145, Seconde Avenue, Lachine.

Pertes par le feu, Montréal. Bâtisse. Propriétaire: Canadian Vinegar Co., 449 rue Saint-Germain, 2 étages. Bâtisse complètement détruite.

Usine de Filtration, \$75,000, Lévis. Propriétaire: Conseil de Ville. Commis: Lionel Lemieux. Ingénieur: F.-X. Desrochers. Capacité journalière: 2,000,000 de gallons. Des offres seront demandées par le Conseil, en juin. Ouimet et Lesage, 76 rue Saint-Gabriel, Montréal, préparent les plans.

Pertes par le feu. Magasin Smith's

Mills, (Qué.). Propriétaire: O.-F. Ticehurst. Pertes: \$11,000, couvertes par assurance. On reconstruira de suite.

Ecole, (Saint-Jacques), \$84,000. Montréal. (Demontigny, Sanguinet et Marie-Louise). Propriétaire: Commission d'école, 87 rue Sainte-Catherine-Ouest. Secrétaire-trésorier: N. Lafontaine.

Bungalows, Almaville, (Qué.). Propriétaire: H.-E. Guillemette, 51ème Avenue, Shawinigan Falls. Architecte probable: Jules Caron 69 rue Saint-François-Xavier, Trois-Rivières.

Altérations à magasin, \$4,500, Montréal, (18-20, rue Notre-Dame-Ouest). Propriétaire: Succession Masson. Gérant: G.-N. Moncel. Architectes: Bastien et Cartier, 74 rue Saint-Jacques. Occupant: L.-G. Saint-Jean.

Bungalows, Cap de la Madeleine, (Qué.). Propriétaire: J.-A. Roy. Le propriétaire se propose de construire un certain nombre de bugalows, au printemps.

Abattoirs, Lévis. Propriétaires: Kleker Bernard & Co., Ltd., 1885 Avenue Papineau, Montréal.

Ecole (Saint-Pierre Claver), \$200,000, Montréal, (coin Delorimier et Gilford). Propriétaire: commission d'école, 87 rue Sainte-Catherine-Ouest. Secrétaire-trésorier: N. Lafontaine. Architecte: C. Bernier, 70 rue Saint-Jacques.



## Les Poudres de chasse

### DU PONT

se vendent à première vue

Depuis plus d'un siècle, les Poudres de Chasse Du Pont ont la confiance des sportsmen en toutes circonstances. Les Poudres de Chasse Noires et Sans Fumée, faites dans nos usines sont reconnues comme les étalons de qualité. Annoncées intensivement dans les revues sportives et par les exploits des sportsmen à la cible ou à la chasse, les Poudres de chasse Du Pont se vendent d'emblée.

Spécifiez la poudre noire et sans fumée "DU PONT." Fiez-vous à la demande populaire et persistante pour les Poudres de Chasse Du Pont.

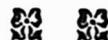
Pour brochures, tableaux et autres articles publicitaires, écrivez à la Division de la Poudre de Chasse

## E. I. du Pont de Nemours & Co.

WILMINGTON - DELAWARE - U. S. A.

Fabricants de Poudre depuis 1802.

## Savoir faire ses Achats est un Gros Agent de Succès dans le Commerce.



EN consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleures maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

# GUIDE DE L'ACHETEUR

ET

## LISTE PARTIELLE DES PRODUITS DE NOS ANNONCEURS

Pourquoi ne pas se tenir au courant des prix et faire un profit raisonnable? Nous donnons ici une liste de différents produits du Canada et d'ailleurs. Consultez ce document avant d'acheter et écrivez à ces maisons afin de connaître leurs prix.

- Acier en barre**  
Nova Scotia Steel Co.  
Steel Co. of Can.  
B. & S. H. Thompson.
- Affiche-réclame**  
Canadian Poster Co.
- Allumettes**  
The E. B. Eddy & Co., Ltd.
- Architecte**  
L. R. Montbriand.
- Armes à feu**  
Remington Arms Co.  
Dupont de Nemours.
- Assurances-feu**  
Assurance Mont-Royal.  
British Colonial Fire Ins. Co.  
Cie d'Ass. Mut. du Commerce.  
Einhart & Evans.  
Liverpool-Manitoba.  
Western Ass. Co.
- Assurance-vie**  
Canada Life Ass. Co.  
La Prevoyance.  
Sun Life Ass. Co.
- Auditeur**  
Benoit et DeGrosbols.
- Banques**  
Banque d'Hochelega.  
Banque Nationale.  
Banque Molson.  
Banque Provinciale.
- Banquier**  
Garand, Terroux & Co
- Bas**  
Chipman Holton Knitting Co.
- Beurre de Peanut**  
Wm. Clark, Ltd.
- Bière et Porter**  
Molsons Breweries.  
National Breweries.
- Biscuits**  
McCormick Biscuits.  
Montreal Biscuits Co.
- Boîtes en ferblanc lithographiées**  
J. N. Warminton & Co.
- Borax**  
B. & S. Thompson & Co., Ltd.
- Bouchons**  
S. H. Ewing & Sons.
- Bourrures et colliers pour**  
American Pad & Textile Co.
- Broche d'embouteillage**  
S. H. Ewing & Sons.
- Cacao**  
Walter Baker Co.  
Borden Milk Co.  
Cowen & Co.
- Cafés**  
Kearney Bros., Ltd.
- Café condensé**  
Borden Milk Co.
- Caisse Enregistreuse**  
National Cash Register Co.
- Capsules pour bouteilles**  
S. H. Ewing & Sons.
- Casquettes**  
Cooper Cap. Co.
- "Cataup"**  
Wm. Clark, Ltd.  
Helms Co.
- Charbon**  
Geo. Hall Coal Co.
- Chocolats**  
Walter Baker & Co.
- Cigarettes**  
Imperial Tobacco Co.
- Ciment**  
Canada Cement Co.
- Cognacs**  
Henri Roy.
- Cornichons**  
Helms & Co.  
L. Semeteys.
- Corn Starch (Amidon)**  
The Canada Starch Co.
- Courroies pour boîtes**  
J. E. Beauchamp & Co.
- Coton (manufacturier)**  
Dominion Textile Co.
- Crème de tartre**  
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Curateur**  
E. St-Amour.
- Cuves**  
The E. B. Eddy & Co.
- Eaux gazeuses**  
Art. Brodeur.
- Epingles à linge**  
Wm. Cane & Sons Co.
- Essences Culinaires**  
Henri Jonas & Cie.
- Clauques**  
Can. Consolidated Rubber Co.
- Clous-grappins**  
J. N. Warminton & Co.
- Collection de comptes**  
Handy Collection Ass'n.
- Collets (faux-cols)**  
Cluett, Peabody & Co.
- Comptables**  
Benoit & DeGrosbols.  
L. A. Caron.  
Gagnon & L'Heureux.  
Gonthier & Midgley.
- Confiseries**  
McCormick Biscuit Co.  
Montreal Biscuit Co.
- Confitures**  
Dominion Cannery, Ltd.  
L. Semeteys.
- Conserves de viande**  
Wm. Clark, Ltd.  
Dominion Cannery, Ltd.
- Conserves de fruits**  
Dominion Cannery, Ltd.
- Crochets pour seaux**  
J. N. Warminton & Co.
- Enseignes décalcomanie pour vitrines**  
J. N. Warminton & Co.
- Enseignes et Nouveautés**  
J. N. Warminton & Co.
- Essence culinaire**  
Henri Jonas & Cie.
- Farine**  
Lake of the Woods Milling Co.
- Farine préparée**  
Brodie & Harvie.
- Ferblanc**  
A. C. Leslie & Co., Ltd.  
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Ferronnerie etc.**  
Aug. Couillard.  
L. H. Hebert & Cie.  
Lewis Bros.
- Fèves au lard**  
Wm. Clark, Ltd.  
Dominion Cannery, Ltd.
- Gants de toilette**  
Hudson Bay Knitting Co.
- Ficelle**  
Beveridge Paper.
- Gants de coton**  
American Pad, Textile Co.  
Hudson Bay Knitting Co.
- Ginger Ale**  
Art. Brodeur.
- Gelées**  
Dominion Cannery, Ltd.
- Glycérine**  
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Hardes faites**  
Victoria Clothing.
- Harangs en boîte**  
Connors Bros., Ltd.
- Hôtel à Québec**  
Hotel Victoria.
- Huitres**  
Connecticut Oysters Co.
- Huile de foie de morue**  
La Cie J. L. Mathieu.
- Huile de pétrole**  
Imperial Oil Co.
- Imprimerie**  
A. Letourneau.
- Jello (Gélatine)**  
Genesee Pure Food.
- Lait condensé**  
Borden Milk Co.  
Canadian Milk Products Co.
- Langue marisée**  
Wm. Clark, Ltd.
- Levure (Yeast)**  
E. W. Gillett & Co.
- Liens pour boîtes**  
J. N. Warminton & Co.
- Limes**  
Nicholson File Co.
- Liquidateur**  
E. St. Amour.
- Lumières de poche**  
Spielman Agencies.  
Canadian Nat. Carbon Co
- Macaroni**  
The C. H. Catelli Co.
- Machines à cordonnerie**  
United Shoe Machinery
- Marchandises sèches**  
Greenshields Ltd.  
P. P. Martin & Cie, Ltee  
Alp. Racine, Ltee.
- Marinades**  
L. Semeteys.
- Marmelade**  
Dominion Cannery, Ltd
- Mélasses**  
West India Co.  
Leacock Co.
- Métaux en lingots**  
Leslie & Co.  
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Mince meat (viande hachée)**  
Wm. Clark, Ltd.
- Monuments, etc.**  
J. Brunet.
- Mops (Vadrouilles)**  
Channell Chemical Co.
- Morillons pour crates**  
J. N. Warminton & Co.
- Munitions**  
Remington Arms Co.  
Borden Milk Co.
- Opticiens**  
J. A. Langlois.
- Overalls (Salopettes)**  
Carhart - Hamilton Cotton Mills.
- Pain pour oiseaux**  
Cottam Bird Seed.
- Papeterie**  
Beveridge Paper.  
Jos. Fortier.  
J. B. Rolland & Fils.
- Papier**  
Beveridge Paper.  
The E. B. Eddy Co.  
McArthur & Cie.
- Papier à construction**  
Bird & Son.  
A. McArthur.  
The Patterson Mfg. Co. (Amatites).
- Panier à mouches**  
Tanglefoot.
- Papier-toilette**  
Beveridge Paper.  
The E. B. Eddy & Co
- Pattes de cochons**  
Wm. Clark, Ltd.
- Peintures**  
Jamleson.  
Martin-Senour & Co.  
McArthur-Irwin.  
Brandram-Henderson.
- Pelles**  
J. E. Beauchamp & Co.  
J. H. Roper & Co.
- Planches à laver**  
E. B. Eddy & Co.
- Plumes de volailles**  
P. Poullin & Cie.
- Poêles à l'huile**  
Imperial Oil Co., Ltd.
- Poisson**  
D. Hatton & Co.
- Poli pour auto**  
Channell Chemical Co.
- Poli pour meubles**  
Channell Chemical Co.
- Pots en grès**  
Toronto Pottery Co.
- Poudre à laver**  
Canadian Salt Co.  
N. K. Fairbanks Co.
- Poudre à nettoyer**  
N. K. Fairbanks Co.
- Poudre à pâte**  
E. W. Gillett & Co.
- Presses à papier**  
Climax Baler Co.
- Remèdes patentés**  
Chamberlin Med. Co.
- Réservoirs à gasoline et à l'huile**  
S. F. Bowser & Co.
- Riz**  
Mount Royal Mills & Mfg. Co
- Rye whiskey**  
Hiram Walker.
- Sacs d'épicerie**  
The E. B. Eddy & Co.
- Sacs à farine**  
E. B. Eddy & Co.
- Sardines**  
Connors Bros.
- Sauce "Worcestershire"**  
Canada Sauce & Vinegar Co
- Saucisse**  
Dionne Sausage Co.
- Saumon fumé**  
D. Hatton & Co.
- Savons**  
The N. K. Fairbanks & Co.  
Fels & Co.
- Scies**  
Disston, Henry & Sons, Inc.  
Simonds Canada Saw.  
Manufacture de Scies de Levis.
- Sceaux**  
J. N. Warminton & Co.
- Seaux**  
The E. B. Eddy & Co.
- Sel**  
Canadian Salt Co.
- "Shredded Wheat"**  
Canadian Shredded Wheat Co.
- Sirop de canne**  
St. Lawrence Sugar Ref. Co.
- Sirop de blé-d'Inde**  
Canada Starch Co.
- Sirop de fruits**  
Dominion Cannery, Ltd.
- Sirop pour le rhume**  
La Cie J. L. Mathieu.
- Soda caustique**  
Canadian Salt Co.
- Soda à laver**  
Church & Dwight.
- Soda à pâte**  
Church & Dwight.
- Soupe en boîte**  
Wm. Clark, Ltd.
- Sous-vêtements**  
Schofield Woolen Co.  
Kingston Hosiery.
- Sucre**  
St. Lawrence Sugar Ref. Co.
- Tabac à chiquer**  
The Imp. Tobacco Co.
- Tabac à priser**  
The Imp. Tobacco Co.
- Tabac à fumer en palette**  
The Imp. Tobacco Co.
- Thé**  
Furuya & Nichimura.  
Kearney Bros., Ltd.
- Thé de boeuf**  
Wm. Clark, Ltd.
- Toitures**  
A. McArthur & Co., Ltd.
- Tôle d'acier**  
Leslie.  
Nova Scotia Steel Co
- Vermicelles**  
The C. H. Catelli Co., Ltd.
- Vernis**  
McArthur-Irwin.  
Martin-Senour.  
Glidden Varnish Co.
- Vernis à chaussures**  
Nugget Polish Co.
- Vêtements imperméables**  
Can. Cons. Rubber Co.
- Volailles**  
P. Poullin & Cie.
- Whiskey**  
Jos. Seagram.  
J. P. Wiser & Sons, Ltd.

# Tribunaux et Renseignements Commerciaux

## JUGEMENTS EN COUR DE CIR- CUIT

A. Jolicoeur v. F.-X. Péladeau, \$66.  
Am. Machinists Ltd. v. O. Deschamps, \$35.  
H. Fortin v. O. Proulx, \$16.  
G. Séguin v. W.-E. Fairfield, \$73.  
O.-G. Valliquette v. W.-C. Pilon, \$90.  
S.-A. McDonald v. H. Béland, \$25.  
J.-J. Valois v. Duggans Cartoon, Comedits Ltd, \$37.  
E. Bertrand v. F. Charbonneau et Cie, \$25.  
Guard Pure Milk Co. v. Alf. Miller, \$21.  
M. Rosen v. E. Garmaise, \$25.  
R. Chenevert v. L.-J. Primeau, \$65.  
J. Gayet v. G.-H. Poirier, \$46.  
A. Richard v. E. Pinsonnault, \$30.  
Société d'Administration Générale v. J.-M. Gabias, \$43.  
Int. Harvester Co. v. G. Perrault, Warwick, \$20.  
Mme E. Provost et vir v. E. Gemme, Saint-Amable, \$60.  
Wolf. Sayer et Hiller v. J.-V. Teasdale, TroisRivières, \$54.  
J.-M. Aron v. A.-D. Dubreuil, Sainte-Anne-de-Bellevue, \$20.

F. Frison v. Jos. Lallemand, \$18.  
Equitable Safe Deposit Co. v. J. Waldman, \$33.  
S. Kaplan v. Geo. alias E.-H. Lecomte et al, \$99.  
A. Cinq-Mars v. Fortunat Rho, \$17.  
J. Beaulieu v. Veuve P.-G. Deslauriers, \$87.  
S. Croysdill v. W. Dorz. Georget, \$17.  
W. Desrosiers v. F. Aubin, \$22.  
I. Legault v. A. Décarie, \$31.  
Mme D. Choquette et vir v. R. Vallancourt, \$54.  
L. Beaubien v. T. Lapointe, \$18.  
W. Drouin et Co. v. Jos. Pichette, \$38.  
W. Drouin v. Geo. Silverson, \$22.  
M. Feldman v. A. Pierce, \$17.  
I. Dimitrink v. A. Russ, \$15.  
N. Siro's v. Alfred alias A. Corbeil, \$39.  
I. Lalonde v. E. Cloutier, \$51.  
I. Duchesne v. A. Auber, sr, \$13.  
P.-E. Désy v. F. Béliveau, \$21.  
Mlle A. Genser v. M. Sherman, \$12.  
E. Laplante v. E. Cormier, \$15.  
S. Croysdill v. E. Duclos, \$16.  
Mme E. Dagenais et vir v. A. Graham, \$99.  
P. Agence v. C. de Cotret, \$26.  
A. Wefler et al v. Greenberg, \$31.  
B. Malkoff v. T. Furiczink, \$25.  
L. Hanska v. A. Poirier, \$46.  
M. Feldman v. A. Trottier, \$18.  
M. Feldman v. D. Léonard, \$17.  
A. Allard v. C. Bouchard, \$40.  
M. Wiseman v. H. Aranoff, \$15.  
M. Wiseman v. M. Goldberg, \$15.  
J. Garmaise v. M.-A. Lauzon, \$16.

## JUGEMENTS EN COUR SUPE- RIEURE

G Therrien v. Mme Rea Press Mendelsohn, Montréal, 50.  
Crédit Montréalais Ltd v. Harris Construction Co., Ltd, J.-W. Harr's et J.-C. Mackay, Montréal, \$382.  
R Constantineau v. Alex. Renaud Montréal, \$155.

P.-A.-G. Lespérance v. D.-N. Garmain, Montréal, \$104.  
Lévesque et Rolfe v. R. Morin, Rivière-du-Loup, \$107.  
Jules Lafrance v. Ernest Charette Montréal, \$225.  
Letourneux & Fils Co. v. A.-E. Ladouceur, Saint-André, \$165.  
Geo. Rowley v. Richard James, Montréal \$104.  
L.-J.-O. Beauchemin v. J. Lafèche et Alb. Desaulniers, Montréal, \$150.  
Albert Schippel v. Succession Wm. Gariépy, Montréal, \$3,680.  
Mo'rs Ltd v. J.-A. Leclerc, Montréal, \$358.  
J. Lévesque v. J.-A.-E. Bisillon, Montréal, \$450.  
H. Prickatck v. W. Thibert, Montréal, \$200.  
Int. Harvester Co. of Can., Ltd v. R.-H. Miner & Co., Ltd, Montréal, \$51.  
Jersey Cream Factories Ltd v. J.-A. Leclerc, Montréal, \$263.  
J.-E. Côté v. Chas) Hannan et Mme Jos. Pelletier, Chambly Bassin, \$1,030.  
J.-D. Lajeunesse v. Paul-N. Bernard, Montréal, \$500.  
H. Guttman v. N. Sonenbloom, Montréal, \$465.  
Jos. Paquette v. American Brewing Co., Ltd., et P.-H. Forbes, Montréal \$1,703.  
N. Lord et al v. Can. Last Block Co., Ltd, \$1,400.  
Nap. Desjardins v. Geo.-E. Desmarais, Montréal, \$125.  
Can. Ingersoll Rand Co., Ltd. v. J.-G. Brydges, Montréal, \$306.  
J. Archambault v. P. Archambault, Outremont, \$1,508.  
Mme G.-A. Phillip v. Mme Minnie Jacobs et Mme David Jacobs, Montréal, \$369.  
Ph'lonème Cloutier v. Maxime Trottier Montréal, 1re classe.  
Florida Lemieux v. Candide Vinet, Montréal, 1re classe.

## ACTIONS EN COUR SUPE- RIEURE

Geo. Poliquin v. E. Lupien, Wickham Ouest, \$1,050.  
Schacter & Hendleman v. Isidore Filion, Saint-Pierre, \$143.  
Can. Theatre Supply Co. v. Jos. Tardif et La Société Théâtrale, Shawinigan Falls, \$128.  
Georgiana Lauzon v. Camille Lusignan, Montréal, 1re classe.  
Adélar Boucher v. T. Charland, Montréal, \$2,000.  
E.-H. Lemay v. Graddon Lumber Co., Ltd, Montréal, \$423.  
Schacter & Hendleman v. Delphis Ladouceur, Montréal, \$234.  
B. Benoit v. Eva Tremblay et Mme Chas. Garayt, Montréal, \$155.  
Mme Damien Fournier v. Sylvestro Dambrozio, Montréal, 1re classe.  
G.-N. Clermont v. Harry Sprieser, Montréal, \$240.  
J.-Z. Marz v. David Belss, et J. Horlick, Montréal, \$355.  
R.-C. Barry v. Henry Timmis, Montréal, \$3,739.  
E.-A. Goyette v. Delphine Clermont,

Montréal, \$2,000.  
Lacaille, Gendreau & Cie v. Amédée Daignault, Montréal, \$291.  
Nat. Cash Register Co. of Can., Ltd. v. M. Clairoux & Co., Montréal, \$180.  
G. Gravel v. A. Lespérance et al, Montréal, 1re classe.  
B.-F.-J.-Y. Kindall v. Scottish Can. Magnesite, Ltd, Montréal, 1re classe.  
Jos. Beaulieu v. Marie-Rose Labelle et Mme P.-J. Champagne, Montréal, \$400.  
Wm. Gray & Sons Campbell, Ltd v. Sévérin Houle, Sorel, Nap. Houle, Pierreville, et H.-C. Fournier, Drummondville, \$181.  
Fren. Sims v. Edward Garrigan, Montréal-Ouest, \$185.  
Bourgon, Gagné & Co. v. Israël Robidoux, Lachine, \$148.  
Olive Flynn v. Geo.-F. Teed, Lachine, \$410.  
Marguerite Julien v. J.-T. Dandriault, Lachine.  
J.-A. McSloy v. B. Vineberg, Lachine, \$192.  
Jos. Ward & Co. Antoinette Pauzé et Mme Jos. Edgar Martel, Lachine, \$161.  
Ed. Goldfarb v. Golda Beanovici, Can. Millinery Supply Co. et Mme Isidore Greenberg, Lachine, \$385.  
Laurin et Preville v. J.-A. Labrèche, Lachine, \$145.  
A. Blais v. J.-A.E. Beaudin, Lachine, \$2,719.  
Omer DeSerres v. Anthime Valin et E. Bail, Lachine, \$546.  
G. Hirsch's & Sons v. T.-P. Tansey, Lachine \$371.  
N.-G. Valliquette, Ltd v. Alev. Saint-Pierre, Westmount, \$234.  
P.-J. Fosbre Reg. v. Geo. Morisson, Verdun, \$112.  
Ville de Westmount v. Maud Helena Parker et Mme Alex.-G.-F. Ross, Westmount, \$420.  
Lamontagne Ltd v. Onésime Simard, Huberdeau, \$100.  
Albert Charest v. J.-A.-P. Descarries, Lachine, \$620.  
Delormier & Co. v. Recollet Land Co., Ltd Montréal, \$206.  
Alf. Séguin et al v. Es. Senez, Montréal, \$361.  
H. Perreault v. Trefflé Charpentier, Montréal, \$1,385.  
B. Benoit v. G.-S. et Standhope Anderson, Montréal, \$573.  
Willys Overland Ltd v. J.-N. Tappe, Montréal, \$475.  
John Labatt, Ltd v. H.-B. Mitchell, Brennan Sta., \$166.  
Julien Toussaint Co., Ltd v. Ville de Chateauguay, Chateauguay, \$8,174.

## ABANDON JUDICIAIRE

Par A. Tremblay, de Roberval v. J.-H. Desisle, de Roberval, gardien provisoire.  
Par E. Perron, Québec v. J.-P.-E. Gagnon, de Québec, gardien provisoire.  
Par J.-O. Gauvreau, Montréal v. W. Drouin, gardien provisoire.  
J.-Hygin Cossette, de Saint-Jean,

Port-Joli, Bédard et Bélanger, de Québec, gardien provisoire.

#### COMPAGNIES PROVINCIALES

Le Salon d'Optique Canadien Ltd, Montréal, \$50,000.

Realties Ltd, Montréal, \$2,000,000.

J.-F. Guite Ltd, à Maria, \$49,000.

J.-B. Renaud, Inc., Québec, \$2,000,000.

#### AVIS DE DIVIDENDE

Un premier dividende payable le 7 janvier, par Rivet & Dufresne, curateurs.

Re Elite Hat Mfg. Co., Ltd, Montréal.

un dernier dividende payable le 27 décembre, par A.-E.-M. Hope, liquidateur.

J.-T. Fortin, de Chambord, un second et final dividende, payable le 7 janvier par Lefalvre et Gagnon, curateurs.

#### EN LIQUIDATION

The Holman Theatre, Montréal. Geo. Duclos, liquidateur.

#### CHANGEMENTS COMMERCIAUX

DISSOLUTION—  
Imprimerie Carmel, Ltée, Montréal.

#### CURATEURS

F.-X. Desrochers et Jos.-Geo. Gagnon, (Aux Quatre Saisons), Drummondville, P.-L. Turgeon, curateur.  
P. Brunet, Verdun, v. E. St-Amour, curateur.

#### DEMANDE DE SEPARATION DE BIENS

Rose-Anna Gullbault, de Hill v. Chs. Proulx.

J. Bureau, Montréal, v. A.-E. Lacasse.  
M.-C. Marchetclano, Montréal, v. P. Frezza.

## VENTES PAR HUISSIER

Dr. A. Bourdon, Jos. Desmarais et al, 9 janvier 1918, 10 a.m., 43 Bridge, Desmarais.

Dr. A. Bourdon, Jos. Desmarais et al, 9 janvier 1918, 11 a.m., 11 Bridge, Desmarais.

Jos. Folsy, Albert Golding, 4 janvier 1918, 11 a.m., 355B Saint-Joseph, Desroches.

Jos Folsy, Albert Golding, 4 janvier 1918, 11 a.m., 11, Neuvième avenue, Lachine, Racette.

J.-T.-Z. Patenaude, Le Club Champêtre Canadien, Ité, 4 janvier 1918, 11 a.m., 5414 Notre-Dame-Est, Racine.

W.-H. Bradford, H. Spicer, 4 janvier 1918, 10 a.m., 756 Saint-Joseph, Lachine, Lauzon.

Coca Cola Co., Ltd, Sam. Jacobs, 5 janvier 1918, 10 a.m., 641 Saint-Paul, Lajeunesse.

L.-O. Grothé, Ltd, Thomas-H. Campeau, 5 janvier 1918, 10 a.m., 2053 Saint-Urbain, Racette.

Dame G. Philippe, Dame E. Martin, 7 janvier 1918, 10 a.m., 612 Sherbrooke Ouest, Rochon.

Dame G. Philippe, Dame E. Martin, 7 janvier 1918, 10 a.m., 612 Sherbrooke-Ouest, Rochon.

M. Connolly v. Geo. Makel, 5 janvier 1918, 10 a.m., Oriental Meat Market, Marché Bonsecours, Pauzé.

J. Garmalse, Mme V. R. Rafferty, 6 janvier 1918, 11 a.m., 83 Papineau, Brouillet.

Charles Brandels, Chs. Hannan, 5 janvier 1918, 10 a.m., 390 Place Phillips, Marson.

Matthews Blackwell, Ltd, St. Lawrence Fish Meat Co., Inc., 7 janvier 1918, 10 a.m., 1047 Saint-Laurent, Marson.

C. Tremblay, C. Heath, 5 janvier 1918, 10 a.m., 1033 Saint-Jacques, Dorlon.

M. Vincent, J.-E. Lagarde et al, 7 janvier 1918, 2569 Saint-Hubert, Dorlon.

Banque Royale, Victoria Trudeau et vir, 7 janvier 1918, 10 a.m., 2532 Saint-Laurent, Marson.

J.-A. Rivard, Duncan McCallum, 8 janvier 1918, 10 a.m., 1948 de Lorimier, Coutu.

**Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures et Vernis,  
Huiles, Vitres, Matériaux de Construction, etc.**

# EN GROS SEULEMENT

**N**OS voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter; ils vous offriront les dernières nouveautés de l'année.

**R**ESERVEZ quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps perdu pour vous.

**L**EUR collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment des plus variés.

**N**OS prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que nous remplirons à votre entière satisfaction.

## L.-H. Hébert & Cie. (Limitée)

- - IMPORTATEURS - -

297 et 299 rue Saint-Paul.

MONTREAL

## CE QUE NOUS TIRONS DE NOS FORETS

M. C.-G. Piché, le chef du service forestier de la province du Québec, qui est une des meilleures autorités en ce qui concerne la production de nos forêts et l'utilisation industrielle du bois, a donné des renseignements très intéressants dans différentes causeries faites au Canada et aux Etats-Unis, sur cette industrie qui constitue une des plus fructueuses exploitations de nos richesses naturelles. Nous allons, avec lui, voir rapidement l'importance de l'industrie de la pulpe dans la Province du Québec et donnerons un bref aperçu des produits tirés du bois par macération ou distillation.

### TRANSFORMATION DU BOIS EN PATE POUR LA FABRICATION DU PAPIER ET AUTRES OBJETS

**Pâtes de bois.** — Cette nouvelle industrie, nouvelle, car elle remonte à peine à 1865, a pris une grande expansion surtout dans notre province où l'on compte 24 usines sur un total de 50 pour le Canada. Grâce à elle, beaucoup de nouveaux villages ont surgi et d'autres se sont développés considérablement, au point que l'on peut dire que chaque nouvelle usine de pulpe ou de papier signifie une augmentation de population de 4 à 5 mille âmes. Les compagnies intéressées dans cette fabrication contrôlent 27 pour cent des forêts affermées par la province et possèdent en outre plus de 2672 milles carrés de terrains privés.

Pour fabriquer le papier journal on emploie un mélange d'environ 75% de pâte mécanique avec 25% de pulpe chimique auquel on ajoute diverses matières colorantes, un peu de résine pour agglutiner les fibres, d'alun pour fixer la couleur, de kaolin pour compléter le remplissage et la feuille, etc.

**Pâte mécanique.** — La pâte mécanique tire son nom du fait que pour libérer les fibres de cellulose dont le bois est formé, on a recours à un procédé mécanique, à une sorte de râpage en présence de l'eau, le bois étant mis en contact avec des meules de grès. Les éléments dissociés par ce procédé sont ensuite recueillis pour être tamisés afin d'écarter les éléments trop gros qui sont repris et retravaillés de nouveau. La pâte tamisée est ensuite rassemblée en feuilles au moyen d'une machine appelée presse-pâte ou machine humide. Comme la pulpe mécanique renferme alors beaucoup d'eau (55 à 65%) on soumet les feuilles à l'action d'une presse hydraulique très puissante qui extirpe une grande partie de l'eau, relevant la siccité jusqu'à 60% du poids. On met ensuite la pulpe en ballots ou bien on l'expédie en vrac suivant le gré de l'acheteur. Si la pulpe est utilisée sur place on se dispense souvent de la faire passer par les presse-pâte car on la dirige à la sortie du tamis dans un réservoir où on la reprend au besoin. On calcule qu'une corde de bois de pulpe donne en moyenne 1,900 livrés de pulpe mécanique. La production de la province en 1915 a été de 425,626 tonnes sur un grand total de 743,776 tonnes pour le Canada. Les prix de vente de produit ont augmenté considérablement et au lieu de \$15.00 à \$18.00 la petite tonne à l'usine, comme avant la guerre, elle se vend maintenant de \$40.00 à \$45.00. La fabrication de la pulpe mécanique requiert un pouvoir considérable et à bon marché; celui qui est fourni par les chûtes d'eau rencontre ces exigences et comme nous avons une grande richesse en houille blanche et en forêts cela explique la prépondérance que notre province a déjà conquise dans

cette industrie, notre province, dans l'avenir, va profiter beaucoup de cette industrie qui est en quelque sorte sienne. En effet, les approvisionnements de bois aux Etats-Unis sont quasi-épuisés, les industriels devront venir ici — et c'est de cette façon que nous allons développer notre littoral du Saguenay, du Labrador et des territoires du haut du Lac Saint-Jean, etc.

Environ 45% de la pulpe fabriquée est exportée; en 1915, 206,701 tonnes ont été exportées dont 170,000 aux Etats-Unis, nos expéditions à la Grande-Bretagne sont tombés de 100,000 tonnes, par suite du manque de navires.

**Pulpe chimique ou cellulose.** — La pulpe chimique tire son nom de ce que pour la fabriquer on a recours à un procédé chimique, au lieu de râpage, on se sert d'une liqueur acide ou alcaline qui isole la cellulose des autres éléments du bois, on lave à grande eau pour débarrasser les fibres de cette sorte de lessive, on tamise ensuite puis on met la pâte en feuilles de la même façon qu pour la pâte mécanique. La préparation du bois est cependant plus complète, car on ne se contente pas de l'écorcer, comme dans le premier cas, mais on le débite en menus copeaux afin de mieux favoriser l'action du dissolvant. La pâte produite renferme des éléments plus longs que dans la pâte mécanique, seulement le rendement est beaucoup moindre parce qu'il faut près de deux cordes de bois pour faire une tonne de pâte chimique, le prix de revient par unité étant beaucoup plus élevé. Suivant la nature de l'agent chimique employé, la pâte obtenue est différemment qualifiée. Si l'on se sert de bisulfite de chaux, on a la pâte au bisulfite; alors que celle que l'on emploie comme agent dissolvant, le sulfate de soude, s'appelle pâte au sulfate ou pâte kraft; enfin celle qui est traitée avec une solution de soude en caustique s'appelle pulpe à soude. La pulpe chimique est souvent désignée sous le nom de cellulose, sans distinction de procédés. Comme ce produit a une certaine couleur violacée, surtout la pulpe au bisulfite, on s'occupe de la décolorer soit au moyen de chlorure de chaux, par oxydation, soit par électrolyse, et le produit est étiqueté en conséquence. La pâte chimique est beaucoup plus forte que la pâte mécanique; on pourrait en faire du papier, mais pour le papier à journal et les autres papiers à bon marché, on préfère se servir d'une certaine quantité de pâte mécanique afin d'en abaisser le prix de revient. Le procédé au sulfite convient pour les bois d'épinette, sapin, etc., tandis qu'on se sert du procédé au sulfate pour le traitement des bois très résineux, vu qu'il permet de récupérer une partie de la térébenthine qu'ils renferment; le procédé à la soude est surtout employé pour les bois durs, notamment le tremble.

**Papier à journal.** — Pour fabriquer le papier à journal on mélange les substances énumérées précédemment dans une immense cuve appelée malaxeuse ou pile raffineuse. Après avoir tamisé le mélange on le fait couler en couche très mince sur une toile en cuivre sans fin et l'on peut voir, grâce à la pression et à la cuisson exercées l'eau disparaître graduellement et la future feuille de papier prendre plus de consistance au fur et à mesure qu'elle voyage; elle quitte bientôt le fourdronnier, puis le groupe des rouleaux compresseurs pour s'engager à travers la série des cylindres sécheurs suivant l'appel d'une toile de coton sans fin. Au terme de cette étape la feuille est laminée en traversant le groupe des rouleaux calandres, ce qui lui

donne la surface luisante que nous lui connaissons. Il ne reste plus qu'à l'enrouler sur la bobineuse d'où on la reprendra plus tard pour la mettre en ballots ou rouleaux suivant les désirs du client. Et l'on voit dans les usines, des colis destinés à Montréal et Québec, d'autres aux Etats-Unis, à l'Europe et même à l'Australie. Il faut reconnaître à nos fabricants de papier le grand mérite de s'être affranchi d'intermédiaires pour écouler leurs produits et lorsque notre papier arrive à Melbourne, à Auckland et à Sydney, c'est sous le nom de papier canadien, et il n'a pas fallu payer de commission à une maison de Londres ou de New-York comme on le fait encore pour le bois. On ne peut s'empêcher d'admirer ces grands industriels, d'ailleurs leur industrie est une de celles qui progresse le plus au pays, qui donne le plus de rendement en piastres et cents, car mille pieds de bois d'épinette, une fois sciés se vendent de \$18.00 à \$24.00, alors qu'en pulpe, ils valent de \$45, à \$85.00, en papier de \$50.00 à \$100.00, la différence entre ces montants représente les salaires payés en plus, les matières premières achetées, l'intérêt sur le capital placé dans l'entreprise. Au point de vue forestier, cette industrie permet une utilisation plus complète des produits de la forêt avec un minimum de déchets; les propriétaires de pulperies sont tous des partisans convaincus de la conservation des forêts et plusieurs d'entre eux ont même commencé des travaux sérieux de reboisement. Le papier à journal se vend aujourd'hui \$50.00 la tonne et plus, mais il est fort rare et certains détailliers demandent jusqu'à \$110.00. La pulpe chimique (sulfite) se vend \$90.00 à \$110.00, celle du sulfate, de \$110.00 à \$120.00. En 1915, on a exporté:

308,185 tonnes de pulpe mécanique valant \$4,459,539.00  
121,216 tonnes de pulpe chimique valant \$7,806,620.00

**Emplois spéciaux des pâtes de bois.** — La pulpe mécanique peut servir non seulement pour la fabrication du papier, mais aussi pour certaines substances modelées, on la fait alors arriver liquide dans un moule où elle subit une énorme pression; après avoir été desséchée à l'étuve, l'objet est recouvert de plusieurs couches d'une préparation à base de vernis ce qui le rend absolument imperméable; on en fait ainsi des crachoirs, des seaux, des laveuses, des cuvettes et autres récipients. Par un procédé analogue, on fait des plaques de pulpe durcie qui servent à couvrir les murs et les plafonds en guise de carton. Une préparation de pulpe appelée **salvaline**, donne une fibre dont on se sert pour tisser des draps grossiers, des rideaux, des tapis et même des habits en l'employant à l'état pur ou mélangée avec des filaments de chanvre, de laine, de coton ou de jute suivant l'objet désiré.

Les pulpes chimiques ou cellulose servent à fabriquer des papiers fins à écrire, pour livres, pour la reproduction des lithographies, pour la fabrication de sacs d'emballage, du papier à toilette, du papier glacé, des imitations de parchemin, une imitation de coton pour pansement, du coton poudre, du papier filtre, du papier d'emballage ou kraft, des imitations de cuir, des draps, des conduits, etc. Les solutions de cellulose, dit Benson, forment la base d'une industrie en voie de se développer rapidement, déplaçant ainsi celle fondée sur la cellulose extraite du coton. On se sert de soude (encaustique) et de bisulfite de Carbone pour assouplir, dissoudre partiellement la cellulose et la transformer en une sorte de gelée qui étant réfilée, produit des filaments que l'on tisse une fois séchés. Cette soie ar-

tificielle — appelée viscosse — devient de plus en plus populaire. En traitant la pulpe chimique avec une solution de chlorure de zinc, on la transforme en une sorte de gélatine qui durcit rapidement pour devenir aussi dure que de la corne; lorsqu'elle est plastique, on la modèle sous forme de roues, manches, lames de valises, etc.

**Emploi des liqueurs de rebut.** — Les chimistes se sont beaucoup occupés de tirer profit des liqueurs résiduelles que l'on obtient après la cuisson du bois en présence de la lessive. Dans le cas du procédé à la soude en caustique, on commence par récupérer la soude en faisant évaporer le liquide de rebut dans des réservoirs, puis lorsque le liquide devient visqueux, on le soumet à l'action d'une flamme et l'on en obtient ainsi un carbonate de soude plus ou moins pur. On peut encore tirer de l'alcool méthilyque, de l'acétone, de l'acide acétique, de l'acide oxalique, etc.

Pour le sulfate de soude, le procédé de récupération est à peu près le même, mais on peut extraire de la liqueur résiduelle, des huiles résinifères, de la térébenthine, un savon résineux, de l'alcool méthylique, de l'acétone, de l'acide acétique, de l'acide oxalique, etc.

Pour le procédé au sulfate de soude, le problème devient plus complexe lorsqu'il s'agit du rebut de la cuisson au bisulfate de chaux, car on ne peut plus récupérer la base et à nombre d'endroits, les industriels déversaient dans les cours d'eau les deux mille gallons de cette liqueur qu'ils obtenaient pour chaque tonne de pulpe chimique, il en résultait une pollution des eaux plus ou moins grave et nombre de poursuites ont été intentées à ce sujet. Ceci et le désir de mettre à profit les substances qu'elle renfermait, ont amené les intéressés à y consacrer l'attention voulue et voici les résultats déjà obtenus, on en fait des extraits pour le tannage (acide lignone-sulfonique), des mordants (ligno-résine) des matières colorantes après traitement avec l'acide nitrique, de l'alcool méthylique après traitement avec l'acide sulfurique (Ewey Tonlison) des engrais chimiques, etc.

Cette énumération montre combien le groupe d'industriels de papier est sérieux et travaille à mettre à profit, non seulement la matière première, mais aussi les rebuts de la fabrication. Chaque grande usine possède un corps d'employés techniques, des chimistes, des ingénieurs, qui tous travaillent en vue d'améliorer les procédés de fabrication et de découvrir de nouveaux sous-produits.

**Potasse.** — Un des premiers produits forestiers obtenus par les colons canadiens a été la potasse que l'on obtenait en lavant les cendres produits par la combustion des bois francs. La compétition des produits potassiques mis sur le marché par l'industrie chimique, surtout par les Allemands, a beaucoup diminué la demande pour cet alcali. D'ailleurs, le défricheur actuel s'occupe beaucoup plus de bois de pulpe, la zone des bois francs dans la province étant déjà dépassée, colonisée. Néanmoins nous voyons qu'en 1914-15, on a expédié des ports de la province pour \$18,000.00 de potasse. Nous ne croyons pas qu'on puisse lutter avec le produit industriel, de sorte que ceci est appelé à disparaître graduellement et l'on se servira de cendres de bois plutôt pour la culture, les fruitiers.

# Table Alphabétique des Annonces

Assurance Mont-Royal . 22	Compagnie Impériale Enreg. . . . . 9	Gillet Co., Ltd., (E.W.) 10	National Breweries Ltd . . . . . Couverture
Baker & Co. (Walter) . 8	Clark, Wm. . . . . 8	Gonthier & Midgley . 34	National Cash Register 17
Banque d'Hochelaga . . 20	Cluett, Peabody & Co. . 4	Handy Collection Asso- ciation. . . . . 23	Nova Scotia Steel Co. 20
— Nationale . . . . 20	Connors Bros. . . . . 10	Hébert, L.-H. & Cie. . 31	Pink, Ths. . . . . 27
— Molson . . . . . 20	Copenhagen . . . . . 47	Hiram Walker. . . . . 43	Poulin & Cie . . . . 34
— Provinciale . . . 20	Cottam Bird Seed . . . . 34	Imperial Oil . Couverture	Rolland & Fils, J.-B. . 34
Barnett . . . . . 25	Couillard, Auguste . . . 34	Imperial Tobacco. . . . 11	Roy Henri. . . . . 38
Benoit et De Grosbois . 22	Dionne's Sausage . . . . 8	International Time Re- cording . . . Couverture	St-Amour, E. . . . . 34
Black Watch . . . . . 44	Disston Saw . . . . . 27	Jonas & Cie, H. . . . . . Couverture	St. Lawrence Sugar Co. 7
Bowser . . . . . 5	Dom. Cannery Co., Ltd. . 3	La Prévoyance . . . . . 22	Seagram, Jos. . . . . 38
British Colonial Fire Ass. . . . . 22	Douglas (Dewars) . . . 41	Leslie & Co., A. C. . . . 26	Semetey's . . . . . 8
Brodeur A. . . . . 8	Dupont de Nemours. . . 28	Letourneau A. . . . . 23	Simms & Co. . . . . 32
Brodie & Harvie . . . . 8	Eddy, E. B. Co. . . . . 7	Liverpool-Manitoba . . 22	Sun Life of Canada . . 22
Brunet, J. . . . . 26	Esinhart & Evans . . . 22	Mathieu, (Cie J.-L.) . . 8	United Shoe Machinery Co. . . . . 24
Canada Life Assurance Co. . . . . 22	Ewing, S.-H. & Sons . . 41	McArthur, A. . . . . 26	Western Ass. Co. . . . . 22
Canadian Poster . . . . 35	Fontaine, Henri. . . . . 34	Molson Brewery . . . . 36	Winnipeg Grocer . . . 21
Caron, L.-A. . . . . 34	Fortier, Joseph. . . . . 34	Montbriand, L.-R. . . . 34	Wiser, J. P. & Sons, Ltd 41
Church & Dwight . . . . 4	Furuya (Japan Tea) . . 6	Montreal Biscuit . . . . 9	
Cie d'Assurance Mutuel- le du Commerce . . . 22	Gagnon & L'Heureux . 34		
	Garand, Terroux & Cie. 34		

Maison fondée en 1870

## AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE  
Ferrerrie et Quincaillerie, Verres  
à Vitres, Peinture, etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes  
Nos 232 à 239 rue S.-Paul  
Ventes 12 et 14 S.-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voyageurs  
et fait bénéficier ses clients de cette écono-  
mie. Attention toute spéciale aux com-  
mandes par la malle. Messieurs les mar-  
chands de la campagne seront toujours  
servis au plus bas prix du marché.

## L.-A. CARON

Téléphone Bell  
MAIN 3570

Comptable licencié

Institut des Comptables et Au-  
diteurs de la Province du Québec  
48, Notre-Dame-O., Montréal

AIN POUR OISEAU est le "Cot-  
tam Bird Seed" fabriqué d'a-  
près six brevets. Marchandise de  
confiance; rien ne peut l'approcher  
comme valeur et comme popularité.  
Chez tous les fournisseurs en gros.

## JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de reliure, reliure, typogra-  
phie, relief et gaufrage, fabrication  
de livres de comptabilité. Formules  
de bureau.

210 OUEST RUE NOTRE-DAME  
(Angle de la rue S.-Pierre), MONTREAL

## New Victoria Hotel

H. FONTAINE, Propriétaire  
QUEBEC

L'Hôtel des Commis-Voyageurs.  
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.00

## GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers

48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal

## L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,  
230 rue S.-André, Montréal.

## ERNEST ST-AMOUR

Curateur et Liquidateur de Faillites  
Commissaire pour Québec  
Edifice Banque de Québec  
No. 11 Place d'Armes, MONTREAL  
Téléphone Main 3235.  
Chambres 713-714.

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY  
Licencié Inst. Comptable. Comptable Incorporé

## GONTHIER & MIDGLEY

Comptables et Auditeurs  
103 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER - MONTREAL  
Téléphone MAIN 2701- 9  
Adresse télégraphique - "GONTHLEY".

## GAGNON & L'HEUREUX

COMPTABLES LICENCIÉS  
(CHARTERED ACCOUNTANTS)

Chambres 315, 316, 317, Edifice  
Banque de Québec  
11 Place d'Armes, MONTREAL  
Téléphone Bell Main 4912.

P.-A. GAGNON, C.A.  
J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

Vient de Paraître

## ALMANACH ROLLAND, AGRI- COLE, COMMERCIAL ET DES FAMILLES

— 52e Année —

Publié par la  
COMPAGNIE J.-B. ROLLAND  
& FILS,  
MONTREAL.

La nouvelle édition de cet Almanach ne le cède en  
rien sur ses devancières, car on y trouve avec tous  
ses nombreux renseignements d'usages, un choix  
judicieux de conseils pratiques, anecdotes, oeuvres  
inédites de nos meilleurs auteurs: "Le Village et la  
Ville", par S. Clapin; "Marraine et Filleul", par A.  
D. DeCelles; "Un héros inconnu", par R. Girard;  
"Polycarpe", par A. Bourgeois; article sur l'Alcoo-  
lisme, par le Dr. J. Gauvreau, etc.

Cet Almanach déjà si populaire restera encore au  
rang des plus précieuses publications de ce genre.

PRIX  
15c, — franco par la malle, 20c.

## Volaille Vivante, Oeufs Frais Pondus et Plume

Demandé par  
**P. POULIN & CIE**  
MARCHE BONSECOURS, MONTREAL

Remises Promptes. Pas de Commissions  
Demandez les prix par lettre.

M. le Marchand,

Vous rendez-vous compte du bénéfice que vous réalisez en mettant en évidence des marchandises qui sont annoncées dans tout le pays?



Un commerçant qui ne fait des affaires que dans sa localité peut ne pas avoir les moyens de faire de la publicité sur une aussi grande échelle que les manufacturiers dont le commerce s'étend par tout le pays; MAIS. . . .

Il peut profiter de la publicité de ceux-ci en faisant un bel étalage dans ses vitrines et en donnant aux articles annoncés dans tout le pays une place prééminente dans son magasin--en faisant--sienne--la--publicité--des manufacturiers.

L'affiche reproduite ci-dessus, bien coloriée, pleine de vie, 10' de hauteur par 25' de largeur, s'adresse plusieurs fois par jour à plus de 3,500,000 Canadiens.

Mettez une carte du STAG dans votre vitrine et voyez quelle augmentation d'affaires elle vous vaudra.

*Faites vôtre cette publicité*

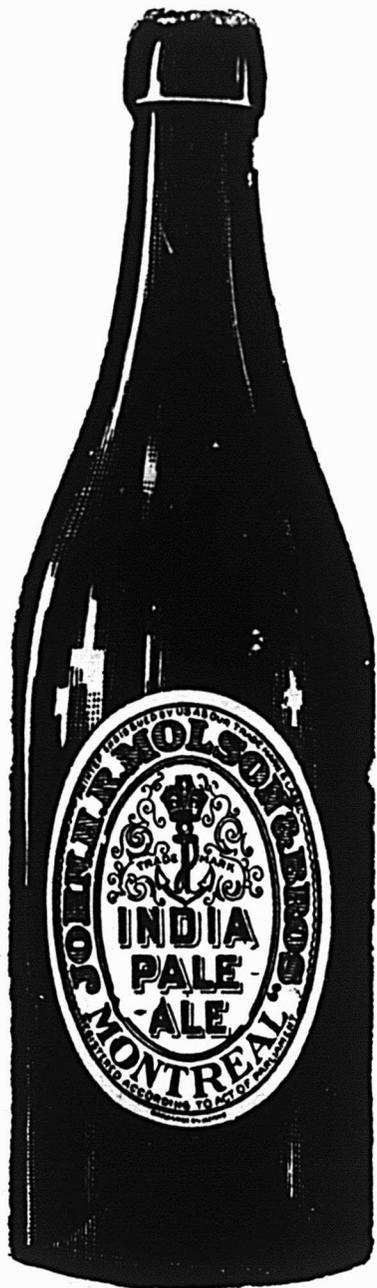
ECRIVEZ A LA

**CANADIAN POSTER COMPANY,**

EDIFICE LEWIS, MONTREAL

*Pour la Publicité par l'Affiche n'importe où au Canada.*

# LA BIÈRE POPULAIRE MOLSON



Est celle que veut  
le consommateur ;  
donnez-la lui. . . .

La vente de cette  
BIÈRE en bouteilles  
excède celle de tou-  
tes les autres mar-  
ques réunies. . . .

Brassée à Montréal  
DEPUIS 132 ANS

# VINS ET LIQUEURS

## L'EFFET DES RESTRICTIONS SUR LE COMMERCE DES LIQUEURS

Sans imposer strictement le régime de prohibition aux régions qui ne le pratiquent pas, les restrictions que le gouvernement fédéral vient de décréter relativement au commerce des boissons fermentées s'en rapprochent sensiblement. A partir du 24 décembre, l'importation de toutes boissons contenant plus de deux et demi pour cent d'alcool est prohibée. A partir du 1er avril, il sera interdit de transporter des liqueurs dans une localité quelconque du Canada où la prohibition sera légalement en vigueur. Et, dans un avenir prochain, la fabrication de toute boisson enivrante sera interdite. Ces mesures resteront en vigueur jusqu'à douze mois après la conclusion de la guerre.

Il en résulte que, en ce qui concerne les produits étrangers, le Canada reste réduit aux approvisionnements qu'il possède à l'heure actuelle; que les provinces prohibitionnistes ont jusqu'au 1er avril pour s'approvisionner de boissons alcooliques dans les provinces où la vente est permise; que dans peu de temps, la fabrication étant interrompue, tout le Canada n'aura plus à boire que ce qu'il possèdera alors en réserve.

Après l'adoption de la prohibition dans la province d'Ontario, la province voisine n'a pas précisément cessé de boire, ainsi que l'attestent les énormes quantités de boissons fermentées qui y ont été chaque jour expédiées de notre province. Il est possible qu'Ontario profite des trois mois de grâce qui lui sont accordés pour se prémunir contre l'absolue disette dont elle est menacée après le 1er avril. Inévitablement, pendant ces trois mois, de considérables réserves vont être prudemment entassées dans les caves, dans les provinces et dans les localités prohibitionnistes.

Et lorsque la fabrication sera interdite, sinon auparavant, le prix de tous les alcools va naturellement monter à un niveau qui imposera par nécessité la pratique de la tempérance à tous les gens de peu de moyens.

La suppression immédiate de l'importation devrait produire un effet sensible sur le marché canadien.

Pendant le dernier exercice, le Canada a importé les quantités suivantes de boissons fermentées:

Absinthe . . . . .	\$ 6,895
Eau-de-vie . . . . .	642,600
Liqueurs . . . . .	94,506
Genièvre . . . . .	519,579
Rhum . . . . .	114,850
Vermouth . . . . .	7,136
Whiskey . . . . .	1,971,701
Vins non mousseux . . . . .	408,753
Champagnes et autres vins mousseux . . . . .	95,720

Le total de nos importations de boissons fermentées s'élevait à \$4,399,947; en 1913, la dernière année avant la guerre, il s'élevait à \$8,554,386. La France nous a fourni l'année dernière pour \$600,000 d'eau-de-vie; elle nous en a fourni pour \$1,116,398 en 1913. En 1913, nous importions pour \$1,000,000 de vins de France; nous n'en avons importé que pour \$165,000 en 1916. Le whiskey importé nous vient d'Angleterre. Nous en

avons reçu pour un peu moins de deux millions en 1916, comparativement à \$2,696,000 en 1913.

Depuis quelques années, le Canada comme les Etats-Unis, s'est graduellement acheminé vers la prohibition. A l'heure actuelle, le commerce de liqueurs est prohibé dans huit provinces du Dominion, et, dans la neuvième, qui est la province du Québec, il a été proscrit dans bien des centres, et il est possible que la population de Montréal ait à se prononcer avant longtemps sur ce sujet.

Si l'on considère que la consommation de spiritueux, dans le Dominion, s'élevait, pendant le dernier exercice, à .698 gallon "per capita", et si l'on évalue seulement les alcools à \$5.00 le gallon — ce qui est bien au-dessous du prix des petits verres — cela représenterait, pour l'ensemble du Dominion, une dépense annuelle de 20 à 25 millions de dollars et l'on juge du tort ainsi causé au commerce des liqueurs.

## REQUETES DES COMMERÇANTS DE LIQUEURS

**Les marchands de gros de Montréal demandent un délai aux autorités fédérales.**

Après l'annonce des restrictions concernant le commerce des liqueurs, les principaux marchands de liqueurs en gros de Montréal ont tenu une assemblée, au Board of Trade sous la présidence de M. Albert Hudon, et ils ont discuté sur les moyens de parer aux inconvénients qui menacent actuellement leur commerce. Le principal de ces inconvénients est un retard d'au moins six mois dans les importations, attribué au manque de transports et aux périls de la navigation. Environ vingt-cinq des principales maisons de gros de Montréal étaient représentées à cette réunion.

Afin que les commandes faites en novembre et décembre puissent entrer au pays, une requête a été rédigée et adoptée, priant les autorités fédérales d'accorder un délai raisonnable pour la mise en vigueur de l'arrêté ministériel affectant le commerce des liqueurs. Il avait d'abord été question de fixer ce délai au 31 mars prochain, mais on en vint à la conclusion qu'il valait mieux s'en tenir aux termes généraux d'un délai raisonnable. Plusieurs des membres présents ont dit qu'ils espéraient que les autorités fédérales se rendraient aux conclusions de la requête qui a pour principal but l'intérêt du commerce de la métropole et même du Canada. La requête a été envoyée à Ottawa, sans retard.

## LES LICENCES D'HOTEL ACCORDEES A MONTREAL

Les commissaires des licences ont tenu, vendredi dernier, une courte séance au cours de laquelle ils ont accordé 197 permis pour hôtels et restaurants. Il reste encore trois licences à donner, mais les requérants devront attendre jusqu'au 8 janvier avant de voir proclamer leurs noms. Le juge Choquet qui présidait, lors de la séance, a fait quelques remarques.

"Nous n'avons pas, dit-il, refusé de renouveler le permis de personne. La loi nous donnait le droit d'accorder 200 permis et c'est ce que nous avons fait.

# Joseph E. Seagram, DISTILLATEUR DE FINS WHISKIES WATERLOO (Canada)

“Old Times,” “White Wheat,” “No. 83 Rye,” “Star Rye.”

MEAGHER BROS & CO., Limited, Agents, Montreal.

Ci-dessous les noms des personnes, au nombre de cent, qui n'ont pas obtenu le renouvellement de leur licence:

### LICENCES RETRANCHEES

Licences retranchées: Gauthier, Uldéric, 230 Notre-Dame-E.; Silver Dollar Palace, Ltd., R. Lalonde, président, 112-4 Notre-Dame-E.; Olivier Paquette, Ltée, O. Paquette, président, 53 Saint-Laurent; Robitaille, Louis, 119-121 Sainte-Catherine-Est; Prince Hotel Co., Ltd, R.-M. Michael, gérant, 125 1-2-127 Saint-Antoine; Boud Café Ltd. C. Coleman, président, 346 Bleury; Avenue Hotel Co., S.-C. McElroy, 341-3 Bleury; J.-E. Beaudoin, Ltée, J.-E. Beaudoin, président, 341-3 Bleury; Knox Ltd. E. Knox, président, 61 Craig-O.; Pepin Evel, veuve J. Toupin, 1271 Ontario-Est; Lanctôt Ltée, A. Lanctôt, président, 1318-1322 Ontario-Est; Café Villeraie Ltée, H. Paquin, président, 3645 Saint-Hubert; Café Chevalier, Ltée, 1280 Saint-Denis; Leroux, J.-P.-Antonio, 67 N.-Dame-Est; Martin, Hormisdas, 15-15 1-2 Carré Jacques-Cartier; Senate Co., Lt., 69 Inspecteurs; Gravel, Tancrede, 1001-3 Saint-Jacques; Séguin, Orphyr, 1451-3 Saint-Jacques; F.-X. Saint-Jean, Ltée, 122-4 Vitré; Social Café, Ltd, 1537 Notre-Dame-O.; Poirier, Ltée; White Horse, Ltd, 780 Notre-Dame-O.; Lachapelle, David, 602 Notre-Dame-O.; Saint-Laurent, Anatole, 1034 Notre-Dame-O.; Gauvreau, Arthur, 185-7 Common; McMahon Bros., Ltd, 1031 Saint-Jacques; Rivet, Marie-Louise, 2081 Sainte-Catherine-E.; Champion Co., Ltd, 251-3-5-7 Laurier-E.; Riendeau, Joseph, 125 Mont-Royal-E.; Fortier, Alexandre, 23 Mont-Royal-E.; Cie Normandeau, Ltée, 826-8-830 Charlevoix; Malo, Delvina, 401-3 Ontario-E.; Duane, J.-Edmond, 530 Saint-Laurent; Pilon, Albert, 1625 Saint-Jacques; Bellehumeur, Trefflé, 1702 Saint-Laurent; Sauvé, O., 311-5-7, Grand-Trone; Mick Hotel, Ltd, 101-3-3 1-2 Saint-Antoine; Woodruff Hotel, Ltd., 350-2 Craig-O.; Flynn, Thos.-J., 1791 Sainte-Catherine-E.; Sénécal, Honoré, 577-9 Mont-Royal-E.; Lussier, Ltée, 9 Panet; Sénécal, Alcide, 761 Ontario-E.; Westmount Café, Ltd, 1709 Saint-Jacques; Marcell, Louis, 1677 Sainte-Catherine-E.; Décarie, Adélar, 2154-6-8, Saint-Jacques; Labrecque, Alfred, 1137-9 Notre-Dame-O.; Poulio, Napoléon, 172 Dorchester-O.; Sheridan House, Ltd 78 Carré Chaboillez; C. P. R. Exchange Hotel 2108-2110 Ontario-E.; Beauchamp, Oscar, Esqual, Liq., Colonial Hotel, 21-3 Sainte-Catherine-E.; Manetti Fils, Ltée, 506-8 Saint-Jacques; Pacific Hotel, Ltd, 146-8 Saint-Antoine; Bérubé, Aline, veuve C. Ménard, 1477-1483 Notre-Dame-Est; Bougie, Théophile, 1151 rue Saint-Laurent; Freemans Limited, rue Saint-

François-Xavier; Welland Hotel Co., 16 avenue McGill; Laverdure, Joseph, 536 Rachel-E.; Beauvilliers, J.-A., 595 Ontario-E.; Bigras, Michel, 2 Chaboillez; Café Villeneuve, 330 Rachel-E.; Cambridge, Ltd., 627 Notre-Dame-O.; Carlton, Ltd, 229 McGill; Cazalais, Paul, 646 Notre-Dame-O.; Charbonneau, Alf., Ltée, 121 Saint-Maurice; Lavoie, Noël, 21 Saint-Gabriel; Grignon, Ltée, 2304 Châteaubriand; Wavertree Café, Ltée, 2035 Saint-Laurent; Gosselin, Joe, 1435 Sainte-Catherine-E.; A.-J. Higgins Hotel Co., Ltd., 136 Saint-François-Xavier; Hôtel Saint-Laurent, 1463 Saint-Laurent; Lacombe, Paul, 1399 Notre-Dame-Ouest; Lalonde, Paul, 1721 Sainte-Catherine-Est; Milord, Jos., 543 Ontario-Est; Moineau, Ltée, 305 Saint-Laurent; O'Connell, Pat, 96 William; Paul, Ltée, 56a Bonsecours; Pesant, Zéphirin, 19 Amherst; Pigeon, G.-O., 895 Notre-Dame-O.; Prezner, Lewis, 185 Grand-Trone; Ricketts, Fred, 46 Saint-Vincent; Savoy, Ltée, 94 William; St. Régis Hotel Co., Ltd., 286 Sainte-Catherine-O.; Sweet Home Co., Ltd., 1451 Ontario-Est; Renaud, Oliver, 416 Rivard; E. Trudeau, Ltée, 891 Saint-Laurent; Regent, Ltée, 353-5-9 Université; Alberta Hotel, 131-3 Windsor; Picard, Cléophas, 2051-3 boulevard Gouin; Hôtel Sainte-Marie, 1039-41 Notre-Dame-E.; Hôtel Saint-Antoine, 132 Mansfield; Russell House, 532-4-6 Saint-Jacques; Beauchamp, Frs., 854 Sainte-Catherine-Est; Jardin Zoologique, 9 rue Panet; Maxime, Ltd, 20 Sainte-Catherine-E.

### LA PRODUCTION DE LA BIÈRE EN ANGLETERRE

Le dictateur des vivres vient de permettre aux brasseurs d'augmenter leur production de 20 pour cent, durant le premier trimestre de cette nouvelle année.

# COGNAC ROY

## “LE ROY DES COGNACS”

La Maison HENRI ROY & CO. de COGNAC (France) possède plus de 300 Agences dans les principales Villes du Monde entier et accepte des REPRESENTANTS sérieux partout où elle n'est pas représentée.

# Cotations Alcools—Whiskeys—Gins—Cognacs—Rhums Champagnes—Vins—Eaux Minérales.

Plusieurs commerçants de liqueurs refusant, depuis un certain temps, de faire publier les prix de leurs marchandises, parce que ceux-ci peuvent varier d'un jour à l'autre, nous ne pouvons garantir l'exactitude de toutes les cotations ci-dessous.

ALCOOLS CANADIENS EN BARILS		65 O. P. Le gall.	
Hiram Walker and Sons, Ltd. (3)	En barils		
Gooderham and Worts (4)	En barils	6.60	
Montreal Products Co., Ltd. (4)	En barils	6.55	
General Distilling Co. (3)	En barils		
<b>Nouveaux prix</b>			
J. P. Wiser & Son, Ltd. (2)		7.10	
H. Corby Distillery Co., Ltd. (39)	En barils	6.60	
50 O. P.			
Hiram Walker and Sons, Ltd. (3)	En barils		
Gooderham and Worts (4)	En barils	6.00	
Montreal Products Co., Ltd. (4)	En barils	5.90	
General Distilling Co. (3)			
Ditto, 50 O. P. spirits			
H. Corby Distillery Co., Ltd. (39)	En barils	6.00	
J. P. Wiser & Son, Ltd.		6.35	
<b>RYE WHISKIES</b>			
		Le gall.	
J. P. Wiser & Son, Ltd. (2)	25 up	3.30	
Rye Whiskey (39)	25 U P	3.10	
H. Corby Distillery Co.			
		En case	
Hiram Walker and Sons, Ltd. (3)	En barils, 25 U.P.		
Gooderham and Worts (4)	En barils	8.10	
Marshall's Royal	En barils	2.74	
Hiram Walker and Sons, Ltd. (3)	Canadian Club Whisky en fût		
	Imperial Whisky en fût		
Expédiés en barils d'environ 42 gallons.			
Expédiés en demi barils d'environ 28 gallons.			
Expédiés en quart de barils d'environ 10 gallons.			
Hiram Walker and Sons, Ltd. (3)			
A la caisse: Quarts Flasks flasks			
Canadian Club			
Impérial			
Walker's Old Rye, 3 ans de bouteille.			
H. Corby Distillery Co., Ltd. (39)			
Spécial, Selected 12's		10.25	
Majestic 12's		8.25	
Whisky blanc 12s 40 U. P.		7.50	
Whisky blanc 16s 40 U. P.		8.00	
s-12-15 RYE WHISKEY			
J. P. WISER AND SON (2)	Case		
Red Letter, 25 u-p	Qrts. 1s.	11.50	
Export, 25 u-p	Qrts. 12s.	9.75	
Export Traveller, 25 u-p Flks.	60s.	11.75	
Recreation, 40 u-p	Qrts. 12s.	8.00	
Recreation, 40 u-p Impl.	Qrts. 12s.	10.50	
Recreation, 40 u-p Amber Pts	24s.	9.50	
Recreation, 40 u-p Amber 10 Qz.	Flks. 32s.	9.00	
Recreation, Screw Top, 40 u-p 10 Oz. Flks. 32s.		9.00	
Recreation, Screw Top, 40 u-p 8 O. Flks. 36s.		9.00	
Recreation, 40 u-p ½ Gal. Jugs	6s.	11.00	
Recreation, 40 u-p 1 Gal. Jugs	6s.	12.25	
Old Rye, 25 u-p	Qrts. 12s.	8.75	
Old Rye, 25 u-p ½ Gal. Jugs	6s.	13.00	
Old Rye, 25 u-p 1 G 1 Jugs	6.	24.25	
<b>Melchers (12) Gold Cross</b>			
Rouge		20.00	
Vert		12.00	
Violet		10.00	
Wilson's Old Tom, qts (12)		13.00	
Wilson's Old Tom, 24 flks. (12)		14.00	
Club Old Tom (24 flks.) (12)		14.00	
Club Old Tom Qts. (12)		15.00	
Club Old Tom (24 flks.) (12)		16.00	
Colonial Dry Gin, qts. (12)		16.00	
Gordon's London Dry		25.00	
Gordon's Old Tom		25.00	
Gordon's Sloe Gin		25.00	
Empire Plymouth Gin, qts. (12)		9.50	
Empire Sloe Gin, qts. (12)		10.00	
Scott & Son, Sloe Gin, qts (2)		9.00	
Scott & Son, Sloe Gin, pts		10.00	
<b>Red Riben Gin (2)</b>			
Rouge		14.50	
Verte		8.00	
Violet		5.50	
<b>Red Top Gin (18)</b>			
Rouge		18.50	
Verte		11.00	
Violette		9.25	
<b>Gin Red Bird (18)</b>			
Rouge		17.35	
Vert		10.25	
Violette		8.30	
<b>Greenless &amp; Co., London, Eng. (14)</b>			
"London Dry", p. ca., 12 bout.		8.00	
"Old Tom", p. ca., 12 bout.,		8.00	
"Old Tom" and "London Dry",			
le gallon, en baril,		3.25	3.50
Lawrence A. Wilson Co., Ltd., (14)			
Sloe Gin, à la caisse		9.50	
<b>Blankenhayn &amp; Nolet's Distillerderij, Rotterdam, Hollande (14)</b>			
"Key Brand", caisses rouges, 18 grandes bouteilles			
"Key Brand", caisses vertes, 12 bouteilles moyennes			
"Key Brand", caisses violettes, 24 petites bouteilles			
"Old Geneva Afrikander", 24 ½ jarres en pierre			
"Old Geneva Afrikander", 12 jarres en pierre			
<b>RHUMS DE LA JAMAIQUE</b>			
J. B. Sherriff & Co., Ltd. (4)			
Bell, par case		12.50	
Bell, 35 O. P., par gall.		7.00	
Blue Star, 35 O. P., par gall.		6.50	
Rhums (2)	c-s 12 c-s 24 c-s 48 ½		
	Qrts. Pts. Splits		
J. W. Turner (2)	9.25 9.75		
Mendoza & Cie	7.00 8.00		
Norton & King	6.25 32 Flasks 7.50		
<b>COGNACS</b>			
Bisquit Dubouché (3) quts., une étoile			
Bisquit Old Liqueur Brandy 20 ans			
Bisquit V.V.S.O.P. Brandy 55 ans			
Jas. Hennessy & Co. (4)			
Une étoile		\$22.00	
Trois étoiles		26.00	
V.O.		30.00	
<b>Martel &amp; Co. (1)</b>			
Une étoile		22.00	
Trois étoiles		26.00	
V.O.		30.00	
V. S. O. P.		36.00	
<b>Renault &amp; Co. (8)</b>			
S. V. O.		20.00	
Club Brandy		32.00	
50 Yars Old		48.00	
Une étoile			
<b>E. Normandin &amp; Co. (15)</b>			
Spécial qts		14.00	
V. S. O. P. qts		20.00	
30 ans d'âge, qts		28.00	
<b>Boutelleau &amp; Co. (13)</b>			
F. P., pts.		16.50	
F. P., qts.		15.50	
F. P., Imp. ux fl.		00.00	
F. P., 24 fl.		16.00	
Un diamant, qts.		17.00	
Deux diamants, O B., qts		19.00	
Trois Diamants, V.O.B., qts.		20.00	
<b>Quatre diamants X. V. O. B.</b>			
1831, qts.		22.50	
1824, qts.		27.00	
<b>P. Frapin &amp; Co. (12)</b>			
24 flacons, 10 onces		17.00	
Spécial, 20 ans.		22.00	
24 bout. chopines		17.50	
Réserve, 25 ans		25.00	
Liqueur, 30 ans		30.00	
<b>Cognac City Distillers' Association,</b>			
<b>Cognac, France (14)</b>			
"Trois Etoiles", vieux brandy, p. ca., 12 bouteilles			
"Trois Etoiles", vieux brandy, p. ca., 24 demi bouteilles			
"Trois Etoiles", vieux brandy, p. ca., 32 flasks			
"Cachet d'Or", p. ca., 12 longue sbouteilles			
"Doctor's Friend", p. ca., 12 bouteilles			
"V.O." vieux brandy fin, p. ca., 12 bouteilles		13.50	
"V.S.O.P.", vieux brandy, fin, p. ca., 12 bouteilles			
"X.X.O." vendange 1875, (long eou), p. ca., 12 bouteilles		24.00	
Lawrence A. Wilson Co., Ltd. (14)			
Wilson's, V.V.S.O.P., 1875, cognac-brandy, par caisse de 12 pin-			24.00
tes			
<b>Jimenez &amp; Lamothe (4)</b>			
ooo			
1865 Liqueur	bout.		
Ph. Richard (2)	bout.		
<b>Ph. Richard, S. O. 40 ans ... c-s Qts.</b>			
Flute 20 ans		28.00	
Medicinal		20.00	
V. S. O. P.		18.00	
Spécial Reserve.		17.50	
V. S. O.		17.00	
V. O.		14.50	
J. M. Boutin & Cie Alligator bord		10.50	
F. Marion XXX		8.00	
Chs. Couturier XXX		10.00	
Parville & Cie XXX		7.00	
Valin & Frère XXX		6.25	
<b>Toutes ces marques de Cognacs</b>			
En caises de 24 ½ Bout.	[\$1.00 de plus		
En caise de 24 Flasks [par caise			
En caise de 48 ½ Bout.	[-2.00 de plus		
En caise de 48 ½ Flasks [par caise			
<b>Cognac en Futs</b>			
		Gal.	
Ph. Richard		5.50	8.25
Ch. Couturier		4.55	5.50
Parville & Cie		3.25	

**WHISKY ECOSSAIS**

Alexander & Macdonald, Scotland (14)	
Sandy Macdonald, 12 b.	13.00
Sandy Macdonald, 24 pts.	14.00
Sandy Macdonald, 32 fls.	14.50
Peter Dawson, Limited (12)	
Imperial, qts.	21.50
Extra Spécial, qts.	16.00
Extra Spécial, pts.	17.00
Extra Spécial, 32 flks.	18.00
Rare Old Liquor	18.00
Old Curio	21.00
Old Bull (3)	16.00

John Dewars & Sons (15)

Lots de 5 caisses, 50c de moins par caisse.

Extra Special Liqueurs	\$21.00
Special Liqueur	19.00
Etiquette bleue, qts.	17.50
Etiquette bleue, pts.	18.50
Special	17.00

Wright & Greig, Ltd. (13)

Roderik Dhu, qts.	16.50
Premier, qts.	17.50
Grand Liqueur, qts.	19.50

Kilmarnock, White Label	18.00
Kilmarnock Red Label	19.00
Kilmarnock Black Label	23.00

Mitchell Bros. (2)

Finest Old Scotch Qrts 12s	15.50
White Star Qrts 12s	15.00
Ex. Sp. Liquor, Qrts 12s.	14.50
Special Reserve Dew Qrts 12s.	14.00
Grey Beard Stone Jars 6 au gall.	
Mullmore Dew Qrts 12s.	8.75
Robert Dale, Qrts 12s.	7.00
Scotland's Pride, Qrts. 12s.	6.25
Scotch en Futs	Gall.
Mitchell (2)	7.50

**CHAMPAGNES**

Moët & Chandon (43)

	1 douz.	2 douz.
	Qts.	Pts.
White Seal (26)	33.00	35.00
Imperial Crown Brut	45.00	48.00
Brut Impérial (26)	35.50	37.50

Pommery (9)

Sec ou Extra Sec	24.00	36.00
Brut	36.00	38.00

Prix sur demandes pour cuvées 1904 et 1906.

Vve Clicquet-Ponsardin (55)

Sec	28.00	30.00
Brut	30.00	32.00
Dry Monopole (3), qts.		31.00
Dry Monopole (3), pts.		33.00
Louis Duvau, Saumur, qts.		14.00
Louis Duvau, Saumur, chopines		15.50

PIPER-HEIDSICK (3)

Vintage Très Sec	34.00	36.00
Vintage Brut	32.50	34.50
Moins 5 p.c. Es. commerc, 3 p.c. 30 jours.		
Sec	31.00	33.00

Cardinal (2)

Calisse 12s 16.00 24s 17.00	
Paniers, 6s. 8.25 gal.	
" 6s. 4.50 pts.	
" 12s. 8.75 pts.	
" 12s. 5.00 spl.	

Duc de Lagrange (2)

Calisse Qrts, 14.00 12s, 16.00 pt. 24s.	
Deutz & Goldeman (14) Bout. 1/2 bout.	
Extra Sec, Vintage 1904.	
Brut, Vintage 1904	
Gratien & Moyer (14) Bt. 1/2 Bt.	
Calisses ou paniers 15.00 17.00	
G. Roset & Cie (14)	
Extra Sec, Vintage 1916 20.00 22.00	
Vve A. Devaux, Extra Dry, pts. 15.00	
(D), splits 17.00	

**WHISKY IRLANDAIS**

Bushmills Distillery Co.

Bushmills Special Blend, proof.	
qr. casks, per gal.	
Bushmills Special Blend, proof.	
octaves, per gal.	
Bushmills Special Blend, 15 U.P.	
qr. casks, per gal.	
Bushmills Special Blend, 15 U.P.	
octaves, per gal.	
Bushmills Special Blend, 20 U.P.	
qr. casks, per gal.	
Bushmills Special Blend, 20 U-P.	
octaves, per gal.	
Old Bushmills Quarts, per case \$14.50	
John Jameson, 1 étoile, qts (3)	
John Jameson, 3 étoiles, qts.	
Mitchell & Co., Ltd (2)	
Cruiskeen Lawn, Ord. Qrts.	14.00
Cruiskeen Lawn, Imp. Qrts.	20.00
Cruiskeen Lawn, 4s au gall.	
Old Irish, Ord. Qrts.	
Old Irish, Imp. Qrts	

**VINS SHERRY**

Domecq delicate or pale, (qts (3)

Diez Hermanos (2)	
Consacrar Pontifical Qrts.	17.00
Favorito, Qrts.	13.50
Amontillado, Qrts	
Consacrar Pureza Qrts.	10.00
Olorozo Qrts	
Vino Para Consacrar Qrts.	9.00
Solariego 1807, Qrts.	24.50
En futs 1.40 à 4.75 par gall.	
Gonzales, Byas & Cie, Jerez de la Frontera, Espagne (14)	
"Royal", p. cs. 12 bouteilles	
"Favorita", p. cs. 12 bouteilles	
"Club", p. cs., 12 bouteilles	
"Vino de Pasto", p. cs., 12 bout.	
"Cristina", p. cs., 12 bouteilles	
"Fino", p. cs., 12 bouteilles	
"Amontillado", p. cs., 12 bouteilles	
"Idolo", p. cs., 12 bouteilles	
"Oloroso", p. cs., 12 bouteilles	
"Victorioso", p. cs., 12 bout.	
"Jubilee", p. cs., 12 bouteilles	
"Old East India", p. cs., 12 bout.	
"Monarca", p. cs., 12 bout.	

Au gall.

Pendon	
Claro	
Giralda	
Old Brown	
Amontillado	
Vino de Pasto	
Oloroso	
Las Torres	
Victorioso	
Jubilee	

**VINS DE PORTO**

Priorato (3) 1 cachet, qts.	
Priorato (3) 3 cachets, qts.	
Rheal Champlain Vinicola (2)	e-s
Minerva	11.00
Braganza	12.50
King Emmanuel	13.50
Doctor's Special	14.50
Garcla Hijos	10.00
Manuel Tosta	8.00
Ventura & Cie	5.50
Verdi & Cie	4.50

Rizot & Cie 2.50

En fûts 0.95 à 4.25 le gall.	
4 grappes	
4 diamants	
3 couronnes	
T. Port Wine	
Tawny	
Ruby Dry	

**VINS CLARETS**

	e-s	e-s
A. Delor & Cie (2)	Qrts....	Pts.
Medoc X		6.50
Medoc XX	7.50	7.50
Medoc XXX	7.50	8.50
S. Julien	7.00	8.00
Château des Jacobins	7.50	
St-Estèphe	6.50	7.50
Pauillac	7.50	8.50
Château Pontet Canet	8.50	9.50
Château Pape Clément		

Barrrique ou 1/2 barrrique

Vernot & Cie, St-Julien (2)	5.00	5.75
V. Pradel & Cie, Medoc .	5.00	5.75
Latreille & C', St-Julien		
Fleury & Fils, Médoc		

Bordeaux Claret Co. (4)

Club	
Côtes	
Bon Paysan	
Bon Beourgeois	
St-Julien	
Château Brûlé	
St-Estèphe	
Pontet Canet	

**SAUTERNES**

A. Delor & Cie (2)	
	e-s 12 e-s 24
Graves	
Sauterne	
Cambourg et de Barda	
Baril	
1/2 Baril	

**TARRAGONES**

Juinierez & Lamothe, Malaga, Spair (14)	
Vin de messe	

**VINS TONIQUES**

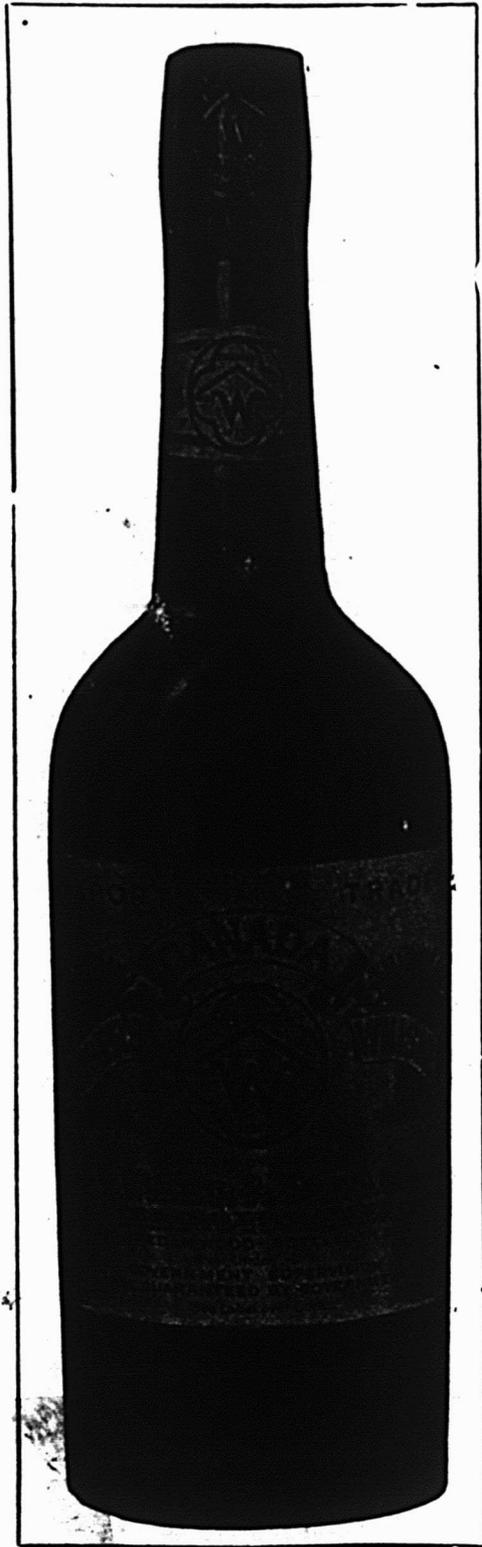
Vin St-Michel, (12)	9.50
Vin Mariani (12)	9.50
Wilson's Invalid's Port (14)	
Bacchus, cs. 12 bout. lithe (2)	13.50
Banyuls Bartissol, 12 qts (2)	11.50
Red Heart (15)	10.00

**WHISKEYS AMERICAINS**

Cook & Bernheimer (14)	La case
- Bourbon Gold Ldon	
Old Valley, pts	

**VINS DE BOURGOGNE**

Bourgogne Royal, Chausson fils (3)	
	12.00
Morin, Père & Fils (2)	
	C-S qrts pts
Macon, 12 pts.	10.00
Macon, 24 pts.	11.50
Beaujolais, 12 qts.	10.00
Beaume, 12 qts	10.50



CETTE MARQUE CELEBRE MISE EN  
Pintes, Chopines, Demi-Chopines et Flasks "Book"  
EST EN VENTE DANS LE MONDE ENTIER

C'est la Quintessence même du  
Seigle et du Blé d'Inde mélangés.

FABRIQUEE PAR

**J. P. Wiser & Sons, Limited**

PRESCOTT (Ontario)

"NEW YORK"

"CANADA"

- - VENDEZ LE - -  
**GIN de**  
**BURNETT**

"LE LONDON  
DRY ORIGINAL"

ABSOLUMENT LE PLUS FIN!

**J. M. DOUGLAS CO.**

Souls Agents au Canada  
MONTREAL

**S. H. Ewing & Sons**

- IMPORTATEURS ET -  
MANUFACTURIERS DE

**BOUCHONS**

*Coupés à la main et à la machine.*

Marchands de Capsules  
pour bouteilles, de Bro-  
ches d'embouteilleurs,  
d'Etain en feuilles, de  
Fournitures pour Bras-  
seurs, etc., etc., etc.

*Bureau Principals:*

**96 rue King, - Montréal**

Téléphones—Bell, Main 65; Marchands, 522

Succursale de Toronto: 29 RUE FRONT, OUEST

Beaune, 24 pts.	12.00
Chablis, 12 qrts.	12.00
Chablis, 24 pts.	13.50
Pomard, 12 pts.	12.00
Pomard, 24 pts.	13.50
Chambertin, 12 qts.	19.00
Chambertin, 24 pts.	21.00
Mousseaux, rouge, 12 qts	21.00
Mousseaux, rouge, 24 pts.	23.00
Mousseaux, La Perdrix, 12 qts.	19.00
Marc Bour., 12 qts.	21.00
Marc Bour., 24 pts.	

**BOURGOGNES BLANCS****F. Chauvenet (15)**

Chablis Supérieur (1888)	12.75
Chablis (1886)	15.75

**BOURGOGNES ROUGES****Chauvenet (15)**

Chambertin 1904	17.75	18.75
Pomard	12.75	13.75
Beaune		12.50
Beaujolais	10.00	11.00
Macon (Choix)	10.00	11.00

**LIQUEURS****Burnett (15)**

London Dry	16.00
Old Tom	

**BOURGOGNES****Dufouleur Père & Fils, Nuits, St-**

Georges, France (14)
"Macon", p. cs., 12 qts
"Beaujolais", p. cs., 12 qts
"Moulin à Vent", p. cs., 12 qts
"Beaune", p. cs., 12 qts
"Nuits", p. cs., 12 qts
"Volnay", p. cs., 12 qts
"Pommard", p. cs., 12 qts
"Corton", p. cs., 12 qts
"Chambertin", p. cs., 12 qts
"Clos Vougeot", p. cs., 12 qts

**MADERE****Cossart Gordon (3), qts.****VERMOUTH****Cazalis & Pratt (Français) (2) qts**

Noilly Pratt French Vermouth	20.00
------------------------------	-------

**MOSELLE****Cossart Gordon (3), qts.****Moselle Mousseux Muscatel ou Extra Dry****VINS MOUSSEUX**

Bt. 1/2 Bt. 1/4 Bt.

**Ackerman Laurance.**

Dry Royal	Pts. 20.00
Dry Royal	Pts. 23.00
Dry Royal	1/2 Pts. 24.00

**EAUX DU BASSIN DE VICHY (2)**

Admirable (2) c-s 50 bout.	Qts. 8.50
Neptune c.s 50 bout.	Qrts. 9.50
Sans Rivale	" 9.00

**Limonade du Bassin de Vichy (2)**

	c-s 50	c-s 100
	Qrts.	Pts.
La Savoureuse	12.50	15.50
Ginger Ale Importé		
Marque "Trayder" (2)	pt.	spt.
	1.35	1.25
Crown	1.15	0.95
Lager de Milwaukee (2)		Brl.
Miller High Life Pts Brl		
10 doz.		16.00
Miller Extrait Malt Pts Brl		
8 doz.	2.10	16.20

**BIERES****Robert Porter & Co., London, Eng. (14)**

Bull Dog Bass's Ale, qts, doz.
Bull Dog Ale, pts, doz.
Bull Dog Ale, splits, doz.

**IMPORTED LAGER****Pabst Milwaukee Co., Milwaukee**

"Blue Ribbon" Lager, p. bb
10 doz. pts.
"Export Beer", in brown bots.
10 doz. pts

**PORTER ANGLAIS****Read Brother, Ltd. (12)**

Guinness' Stout, Qrts	4.90
Guinness' Stout, Pts	3.00
Guinness' Stout, Nips	1.90
Porter Anglais Qrts Pts Splits	
W. E. Johnson & Co. (2)	
Compass Brand 2.00, 1.35 par doz.	
Qts. Pts. 2.45 Splits	1.60

**Bière Anglaise, Read Bros., Ltd.**

Bass Ale, 2-3	
Bass Ale, pts.	2.55
Bass Ale, nips	1.60
W. E. Johnson & Co. (2)	
Qts. 3.60 Pts. Splits	1.50
Guinness' (14)	pt. Chop.
Bull Dog Brand	
Bull Dog Brand Nips	

**COCKTAILS****Cook X Bernheimer Co. (14) La see**

Manhattan, Martini, Tom Gin,	
Vermouth, Gin, Whiskey, Ame-	
rican	11.50
"Club" (Heubleins) U. S. Stan-	
dard (3)	
Martini, Manhattan, Whisky,	
Vermouth, Tom Gin et caisses	
assorties (3)	
Imperial (12)	12.00

**AMER**

Amer Picon (12)	24.00
-----------------	-------

**CORDIAUX . . . . .****Lawrence A. Wilson Co., Montreal (14)**

Wilson's Blackberry Brandy, p. caisse . . . . .
"Royal Crown", vieux Black-
berry Brandy Anglais, p. ca.
"Hungarian" blackberry brandy, p. ca.

**BURGUNDY (3)****Burgundy Royal, Chanson Fils, qts****LIQUEURS****Levert & Schudel, "Real Dutch" (14)**

Anisette, p. cs., 12 bouteilles	16.50
Apricot Brandy, p. cs., 12 bout.	10.00
Peach Brandy, p. cs., 12 bout.	10.00
Crème de Menthe, verte, 12	
bouteilles pyramides	13.50
Crème de Cassia, p.c.c., 12 bout.	16.50
Curaçao, blanc, orange ou to-	
paz, par 12 cruches	16.50
Kirchswasser, par 12 bout.	16.50
Maraschino, par 12 bout.	16.50
C. Terrand (14)	
La petite Chartreuse jaune qts	22.00

**LIQUEURS****P. Garnier, Enghien-les-Bains (2)**

	c-s
Anisette	Pts. 24s 16.00
Blackberry Brandy	Qrts. 12s 19.00
Cherry Brandy	Qrts. 12s 17.50
Crème de Cacao	12 Qts. 16.00
Crème de Menthe Verte	
Qrts.	12s. 16.00
Crème de Menthe Blanche	
Qrts.	12s 16.00
Crème de Violette	Pts. 24s. 17.00
Crème de Vanille	Qrts 12s 14.50
Crème de Violette	Qrts. 12s 16.00
Crème de Roses	Pts 24s 16.00
Curaçao Rouge	Cruchon 12s 16.00
Curaçao Triple Sec Blanc	
Litre	12s
Curaçao Rouge	Marteau 12s 16.00
Kirsch Vieux	Qrts 12s. 16.50
Kummel Cristallisé	Qrts 12s 16.00
Liqueur Jaune	Litre 12s 23.00
Liqueur Jaune	1/2 Litre 24s 25.00
Liqueur Verte	Litre 12s 26.00
Liqueur Verte	1/2 Litre 24s 28.00
Liqueur d'Or	Litre 12s 23.00
Liqueur d'Or	1/2 Litre 24s 24.00
Marasquin Jonc.	Qrts 12s 16.50
Marasquin Jonc	1/2 Litre 24s. 16.00
Marasquin Jonc	1/4 Litre 48s 20.00
Monastine	Litre 12s. 27.00
Monastine	1/2 Litre 24s 30.00
Monastine	1/4 Litre 48s 30.00
Prunelle Bourgogne Cru-	
chon	12s 21.00 bout
Sirup de Grenadine	Litre 12s 9.50

**Clef à la liste ci-dessus.**

Pour trouver l'agent des marchandises cotées ci-dessus, voyez le numéro après le nom qui correspond aux indications suivantes:

1. John Hope & Co., 18 St-Alexis.
2. Laporte, Martin, Limitée, 568 St-Paul.
3. Walter Wonham & Sons, 6 St-Sacrement.
4. Gillespies and Co., 11 Saint-Sacrement.

- 9 Law Young & Co., 28 St-Jean.
12. Bolvin Wilson, 468 St-Paul O.
13. Hudon, Hébert, 41 St-Sulpice.
14. Lawrence A. Wilson Co., Ltd., 87 St-Jacques.
15. J. M. Douglas & Co., 19 St-Nicolas.

18. Patenaude et Carignan, Limitée 108 Saint-Paul Est.

29. Corby Distillery Co., 137 McGill.

43. John Robertson, 68 McGill.



# HIRAM WALKER & SONS, Limited

DISTILLATEURS ET ENBOUTEILLEURS EN ENTREPOT

WALKERVILLE, ONTARIO (CANADA)

ETABLIE EN 1858

SUCCURSALES:

LONDRES, NEW YORK, CHICAGO

SAN FRANCISCO, VICTORIA (C. A.)

**“CANADIAN CLUB”**

**“IMPERIAL”**

**“WALKER’S OLD RYE WHISKY”**

Prix et informations sur demande faite à nous-mêmes ou à MM. WALTER  
R. WONHAM & SONS, Agents pour la Province de Québec.

Commencez la Nouvelle Année en prenant la résolution de faire produire à votre département de tabac tous les profits possibles.

Rappelez-vous que c'est le débit qui fait le profit et poussez la vente du



## TABAC NOIR A CHIQUER

**Black  
watch**

# •• CIGARES ET TABACS ••

## NOUVELLES DE LA HAVANE

L'activité dans le commerce de la feuille de tabac à La Havane a continué à être très forte, mais les stocks de feuilles pour vente sur le marché ouvert, sont, à présent tellement réduits, qu'on ne peut s'attendre à des achats de l'importance de ceux des deux derniers mois. Les transactions pendant les deux premières semaines du mois de décembre furent plus considérables qu'on ne s'y attendait, et suivant les déclarations des marchands de feuilles, il n'y avait que peu de quantités vendables. Cependant, comme il arrive toujours lorsque les prix sont élevés, des stocks cachés surgirent comme par enchantement, de la campagne.

On s'était plaint, dans les derniers rapports de la campagne, de la sécheresse. Mais, depuis, il a plu abondamment dans la province de Santa Clara; la récolte de Remedios peut être considérée comme assurée et elle sera vraisemblablement plus grosse que celle de l'an dernier. Les "grounds" étaient en excellente condition, et selon le rapport d'un gros planteur, packer et acheteur de cette catégorie de feuilles pour le marché américain, on peut compter sur une bonne qualité de feuille pour l'an prochain, à moins que surviennent des incidents improbables. S'il y avait des surplus de stocks sur le marché, une réaction des prix pourrait se produire, mais il ne peut en être question, à présent. Les prix payés pour les premières plantes ont été plus élevés que jamais. Des dernières transplantations dépendront, en partie du moins, le coût de la production, ce qui peut amener une moyenne plus basse.

Pour ce qui est du Vuelta Abajo, la prévision ne s'est pas encore beaucoup améliorée, sauf sur la Côte Nord, où il y a eu des pluies, mais les districts de Tierra Llana ont souffert de la sécheresse, si l'on en juge par les derniers rapports. Comme les pluies ont été du Nord-Est, elles n'ont pas atteint les basses terres du Vuelta Abajo, au sud des chaînes de montagne. Ce serait une calamité si les districts de Terra-Llana ne produisaient pas une grosse récolte cette année. Cependant les pluies qui ont sévi sur La Havane récemment laissent à espérer que le Vuelta Abajo en aura sa part.

La récolte du Partido peut être considérée comme assurée, car les pluies bienfaisantes y sont tombées. Un planteur qui avait fait ses transplantations sur des terres bien fertilisées et sous des toiles à fromage, pendant la seconde semaine d'octobre, a commencé à couper sa récolte de feuilles à fin décembre. Sa ferme, cependant, est une exception, car la coupe, en général, dans la région du Partido, ne se fera pas avant la seconde moitié de janvier.

Les exportations de cigares, par steamer Mexico, se sont élevées à 529 caisses, contenant 2,731,122 cigares, qui furent consignés aux pays suivants: Grande-Bretagne, 1,672,480; Etats-Unis, 864,625; Uruguay, 71,692; Canada, 54,000; Afrique Anglaise, 30,000; République Argentine, 22,100; Gibraltar, 10,000; Bermudes, 4,225; Egypte, 2,000 cigares.

Les exportations de tabac en feuilles, de La Havane,

pendant la semaine finissant le 8 décembre 1917, se sont élevées à 6,255 balles, qui furent distribuées aux pays suivants: à tous ports des Etats-Unis, 4,298 balles; au Canada, 876; à la Grande-Bretagne, 68; à l'Uruguay, 273 balles, et au Chili, 740 balles.

Parmi les acheteurs en visite à La Havane, on notait: Angel-L. Cuesta, Sr., de Cuesta, Rey & Co., et Manuel Garcia, de Perfecto Garcia & Bros., tous deux de Tampa, et Marco Fleishman, de S. Rossin & Sons, de New-York.

Otto Eisenlohr & Bros., Inc., ont acheté, pendant le séjour de Louis-H. Eisenlohr, à La Havane, 2,200 balles de second capaduras de Remedios, et quelques 300 barils de fillers écorcés.

Hijo de Diego Montero a acheté 2,063 balles de tabac en feuilles pour exportation en République Argentine et en Uruguay pendant la première quinzaine du mois de décembre.

Walter Sutter & Co., ont fait rapport que leurs achats de feuilles, pour le compte de leurs clients, ont été de 4,471 balles, achetées, partie en ville, partie à la campagne.

Leslie Pantin s'est assuré 1,795 balles de feuilles, pour le compte de ses clients dans la première quinzaine de décembre.

The Cuban Land & Leaf Tobacco Company a ajouté 1,225 balles de tabac à ses précédents achats.

Hinsdale, Smith & Co., ont été acheteurs de 1,213 balles de Vuelta Abajo et de feuille de Remedios, pendant le séjour de Ted Smith à La Havane.

Sobrinós, de A. Gonzales a acheté 1,105 balles de feuilles pour l'exportation en République Argentine et au Chili.

Romeo y Julieta ont acheté 575 balles de vegas Vuelta Abajo, qui n'ont pas été produits par le système d'irrigation.

Allones, Ltd., ont acheté et expédié 902 balles de feuilles à la République Argentine au cours des deux premières semaines de décembre.

Mark A. Pollack a acheté 494 balles de feuilles pour le compte de ses clients.

Starlight Bros. ont été chargés de se procurer environ 500 balles de première feuille Remedios.

Jose Suarez & Co. ont reçu 287 balles de feuilles sur les précédents contrats, pour le compte des clients.

Les principaux vendeurs ont été: Aixala & Co., 2,712 balles de Vuelta Abajo et de Remedios; Tomas Benitez Leon, 2,160 balles; Herrera, Calmet & Co., 950 balles; Muniz & Gonzalez, 900 balles; F. Ezquerro, 725 balles; Jose F. Rocha, 684 balles; Gutierrez & Foyo, 610 balles; Pastor Sanchez, 560 balles; Jose C. Puenter & Co., 550 balles; Muniz Hermanos, 486 balles; Suarez Hermanos, 472 balles; Peso & Co., 380 balles; Selgas & Co., 221 balles, et Laon & Delgads, 190 balles de tabac en feuilles.

La plupart des usines de La Havane sont encore occupées à remplir des commandes anglaises.

## COMMENT ON DOIT CONSERVER LES CIGARES

Les illusions et suppositions concernant le cigare sont nombreuses; les théories favorites qui ornent l'esprit du fumeur en général au sujet de la couleur, du parfum, du toucher, de l'apparence et de l'origine du cigare sont toutes anéanties et disparaissent à la lueur de l'expérience.

La théorie qui, peut-être, est la plus générale, est que "plus le cigare coûte cher, meilleur il est."

Ni l'une ni l'autre de ces théories ne sont les facteurs essentiels qui déterminent un bon cigare et il est cependant nécessaire de savoir pourquoi les bons cigares sont "bons", pourquoi les mauvais cigares sont "mauvais" et pourquoi les cigares de choix coûtent si cher.

Il est vrai que plus le prix du cigare est élevé, plus il y a probabilité que le cigare sera bon, car il aura été fait de tabac coûteux par de la main-d'oeuvre expérimentée. Néanmoins, le bon tabac peut être gâté aisément par les vendeurs sans soins, de sorte qu'un cigare parfait en tous points au moment de sa fabrication peut être exécrable à fumer, parce que le marchand ne connaît pas la nature de la feuille ou a négligé de conserver le cigare en bonne condition. Et c'est la raison pour laquelle un cigare de 10 cents chez tel marchand est parfois meilleur qu'un cigare de 20 cents chez un autre.

Un des détails les plus importants du commerce de cigares est de maintenir le cigare en bonnes conditions. Le tabac est une feuille sensible. Il s'assimilera toute odeur étrangère et tout air impur dans son voisinage, et absorbera toute humidité comme une éponge. S'il est soumis à la chaleur ou à l'air froid, il rejettera tout aussi rapidement l'humidité. Si les cigares "sèchent", les huiles essentielles de la feuille qui donnent à la fumée le bouquet et la saveur, s'évaporent avec l'humidité et ne peuvent revenir dans le cigare soumis cependant au frais. Rappelez-vous cela!

Lorsqu'on vend des cigares trop secs ou trop humides, il s'ensuit que des plaintes sont faites contre la qualité d'une marque, alors que la faute n'en est pas du tout au producteur, mais au marchand qui n'a pas gardé le cigare en bonnes conditions. Malheureusement il est impossible à la plupart des fumeurs, de dire à première vue, si les cigares ont été convenablement conservés; en apparence, les cigares n'ont pas changé, on ne peut s'apercevoir de rien en les tâtant. Le seul moyen de les apprécier à leur valeur est de les fumer.

Il faut dire que tous les cigares ne peuvent être traités de la même manière—certains réclament plus d'humidité que d'autres. Le Havane faible n'exige que très peu d'humidité. Le cigare domestique a besoin d'être conservé frais, suffisamment pour qu'il soit plaisant de le tenir à la bouche. Les cigares Porto Rico et les Manilles sont une proposition très différente. Ils devront être gardés aussi verts que possible. Un Porto Rico ou un Manille qui est sec se fumera mal et aura mauvais goût.

En sentant une boîte ouverte de cigares, on obtient ordinairement une sensation plus nette de l'odeur de la boîte de cèdre que des cigares, encore est-il que des fumeurs pensent que, parce que la boîte de cigares a une odeur agréable, les cigares doivent être bons. Il est impossible de juger les cigares de cette manière, car certains cigares domestiques de prix très ordinaires,

dégageront parfois un meilleur arôme que le plus choisi des Havane ou des Porto Rico.

Il est également injuste de condamner la qualité d'un cigare parce qu'il donne une cendre noire, et qu'il est généralement admis que plus la cendre est blanche, meilleur est le cigare.

Une autre erreur est de croire qu'un cigare mouche-té est meilleur qu'un cigare qui ne l'est pas. De fait, ces taches qui apparaissent sur l'enveloppe du cigare n'indiquent rien du tout en ce qui concerne la qualité. Elles sont causées par les gouttes de pluie sur la feuille croissante qui agissent comme des lentilles grossissantes et lorsque les rayons du soleil passent au travers ils brûlent la feuille. Ces taches peuvent être aussi causées par le sable rejaillissant sous l'ondée.

Encore une erreur à signaler, c'est celle qui veut qu'un cigare sombre soit nécessairement un cigare fort. Il n'en est rien, pas plus qu'un cigare clair n'est nécessairement un cigare doux. On ne peut dire la force d'un cigare par la couleur de l'enveloppe. Sa force ou sa douceur dépendent uniquement de la qualité du tabac qui est à l'intérieur. L'enveloppe du cigare ne constitue à peu près qu'un dixième du cigare, on comprendra donc combien elle affecte peu la force du cigare complet. Il n'y a qu'une manière de déterminer la force d'un cigare: c'est de le fumer. Lorsque vous voulez un cigare doux, vous devez vous fier à la marque et à la grosseur.

Le Canada prospère. — Avant la guerre la richesse par individu au Canada était de \$50. aujourd'hui elle est de \$92.

Sait-on qu'il existe à Saint-Claude (Jura), une école professionnelle spéciale pour la fabrication de la pipe?

Cette école s'efforce d'attirer à elle les mutilés de la guerre habitant les régions voisines. Ceux d'entre eux qui ont conservé l'usage de leurs bras peuvent devenir de bons ouvriers capables de gagner confortablement leur vie, après un apprentissage qui demande cinq ou six mois.

L'école assume tous les frais de logement et de nourriture pendant la durée de l'apprentissage. La pipe aura joué ainsi un grand rôle dans la vie des poilus: rôle deux fois bienfaisant. Après avoir rendu moins longues, à presque tous, les heures passées au front, voici qu'elle est appelée à devenir le gagne-pain de quelques-unes des victimes de la guerre. Le tabac n'a pas que des inconvénients. Assez de censeurs dénoncent ses prétendus méfaits, il n'est que juste de publier ses vertus.

### L'IMPORTANCE DU TABAC ADMISE PAR RHONDDA

Lord Rhondda, contrôleur des vivres, en Angleterre, a déclaré que le tabac ne devait pas être considéré comme un produit de luxe, mais comme un produit nécessaire. Il a dit: "Nous devons avoir du tabac et je crois que manquer de tabac serait un malheur national. Les hommes mangeraient beaucoup plus s'ils n'avaient pas de tabac."



Son mode d'emploi, sa saveur  
et sa fraîcheur constituent un  
ensemble de qualités qui caracté-  
rissent le

**TABAC A  
CHIQUER  
COPENHAGEN**

Faites connaître ces faits à vos  
clients et vous augmenterez  
vos ventes.

**VENDU PAR TOUS LES MARCHANDS  
EN GROS**

# LE COMMERCE DU TABAC AUX ETATS-UNIS

## Grosse augmentation des exportations de cigarettes

Les chiffres du Département du Commerce, concernant le commerce domestique et étranger des Etats-Unis pour le mois de septembre montrent des importations totales de \$235,196,898, contre \$164,038,614, pour le même mois de 1916. D'autre part, les exportations montrent une diminution de \$514,924,136, en septembre 1916, à \$456,005,947 pour septembre dernier. Pour les neuf mois finissant avec septembre, la valeur des importations fut de \$2,282,794,502 contre \$1,831,174,503 pour les neuf mois correspondants de 1916 et les exportations montrent une augmentation de \$3,950,426,079 pour les neuf mois de 1916, à \$4,607,377,085 pour les neuf mois de l'année 1917.

Les importations de tabac ont marqué des augmentations comparativement aux importations de 1916. Par exemple en septembre de l'année 1916, la quantité importée de feuille de tabac appropriée pour wrappers de cigares était de 324,389 livres évaluées à \$378,093; en septembre dernier, la quantité importée s'élevait à 646,801 livres évaluées à \$878,512. Pour les neuf mois cependant, il y eut diminution de quantité de 5,447,500 à 4,821,037 livres avec diminution de valeur de \$8,067,172 à \$6,210,453. Les chiffres pour le mois de septembre ne montrent pas d'importation des Pays-Bas, dont il était reçu 266,791 livres en septembre de 1916. Les importations du Canada et de Cuba demeurent pratiquement les mêmes qu'en 1916, avec 637,198 livres importées des "autres pays" pour un total de \$859,773.

Les importations de toute autre feuille de tabac augmentaient de 3,649,643 livres pour \$1,400,343 en septembre 1916, à 4,443,181 livres pour \$2,098,292 en septembre dernier. Les importations de Grèce augmentaient de 501,141 livres pour \$186,144, à 1,168,098 livres, pour \$854,820; le Royaume-Uni qui, en 1916, avait expédié 39,147 livres en septembre 1916, n'a rien envoyé en septembre dernier.

Le Mexique aussi est presque éliminé. Les réceptions de cette source ne s'élevèrent qu'à 834 livres pour \$1,175, comparées à 361,512 livres pour \$36,196, en septembre de 1916. Cuba montrait une diminution de quantité de 1,437,193 livres à 1,235,910 livres, avec une augmentation de valeur de \$918,821 à \$973,539. Des "autres pays" les importations furent de 2,038,339 livres pour une valeur de \$268,758, contre 1,310,650 livres pour \$242,897, en septembre 1916.

Les cigares, manilles et cigarettes se sont totalisés à 367,477 livres, pour \$582,170, contre 191,270 livres pour \$398,589 en septembre 1916. Les chiffres pour septembre dernier comprenaient 332,322 livres de cigares et manilles des Philippines, pour \$361,842 et 1,376 livres de cigarettes pour \$1,263, de la même source; 32,574 livres de cigares et manilles pour \$214,168, et 1,205 livres de cigarettes pour \$4,896, de toutes autres sources.

En outre de ce qui précède, les Etats-Unis importèrent \$17,096 d'autres sortes de tabacs manufacturés contre \$5,001 en 1916. Les chiffres précédents montrent une valeur totale d'importation pour tabacs manufacturés de toutes espèces, pour le mois de septem-

bre, de \$599,266, contre \$403,590 pour le mois correspondant de 1916. La valeur totale des tabacs manufacturés importés pendant les neuf mois de 1917 est comptée à \$5,206,046, contre \$3,745,974 en 1916. En portant notre attention sur les exportations nous trouvons que celles du tabac en feuille non manufacturé, montrent une diminution pour le mois en comparaison avec 1916, de 49,414,890 livres pour \$6,601,551, à 21,789,103 livres, pour \$3,687,350 livres. Le plus grand déclin fut pour les exportations des Etats-Unis en Grande-Bretagne qui ne s'élevèrent qu'à 2,522,324 livres pour \$640,405 comparées à 318,074,944 livres pour \$2,994,885 en 1916. Un gros marché d'exportation pour les Etats-Unis fut celui fourni par l'Espagne, auquel il fut exporté 2,522,324 livres pour \$374,471. Un autre marché qui montre une rapide amélioration est celui de l'Afrique Anglaise Occidentale auquel il fut expédié 2,253,739 livres pour \$373,175, contre 1,295,761 livres, pour \$170,839, en 1916. Les autres marchés montrant une augmentation sont: le Portugal, de 83,570 livres pour \$9,688, à 113,500 livres pour \$19,211; la Suisse, de 22,590 livres pour \$3,762, à 639,411 livres pour \$92,518; l'Argentine, de 52,141 livres pour \$7,006, à 108,285 livres pour \$14,525; la Chine, de 738,535 livres pour \$81,857 à 760,642 livres pour \$163,776; l'Afrique Française, de 442,874 livres pour \$33,448 à 459,178 livres pour \$81,478.

Les diminutions les plus marquées pour le mois, en outre de celles déjà mentionnées sont le Danemark qui a disparu complètement du marché; l'Italie avec une diminution de 1,751,216 livres pour \$177,740, à 1,106,186 livres pour \$138,593; les Pays-Bas, auxquels les Etats-Unis exportaient en septembre 1916, 5,827,301 livres et auxquels il ne fut pas envoyé une seule livre pendant septembre 1917; la Norvège, de 706,130 livres pour \$84,504, à 34,905 livres, pour \$6,224; la Suède, aussi a été éliminée alors qu'elle recevait des Etats-Unis presque un demi million de livres en septembre 1916. Le Canada, de 884,952 livres pour \$181,839 ne recevait que 579,242 livres pour \$154,880; le Mexique, de 336,546 livres pour \$32,016 descendait à 10,376 livres pour \$3,741; Hong Kong, de 927,814 livres pour \$182,545 tombait à 310,334 livres pour \$97,300.

Les exportations de cigarettes des Etats-Unis sont par contre, en augmentation constante. Pour le mois de septembre, il y a eu une augmentation de 441,011,000 cigarettes pour \$740,815 à 502,637,000, pour \$987,804. Pour les neuf premiers mois de 1915, les exportations totales de cigarettes s'élevaient à 1,617,468,000 pour \$2,550,490; pour les neuf premiers mois de 1916, les chiffres étaient de 2,691,879,000 pour \$4,596,766 et pour les neuf premiers mois de 1917, ils étaient de 4,684,934,000 pour \$9,034,065.

La valeur totale de tous les tabacs manufacturés exportés des Etats-Unis pendant le mois de septembre, s'élevait à \$1,141,580, contre un total de \$1,103,254 pour septembre 1916.

# TABACS-CIGARES-CIGARETTES

## NOS PRIX COURANTS

Marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons fabriquent elles-mêmes — Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou les manufacturiers.

### IMPERIAL TOBACCO COMPANY CO CANADA, LIMITED. CIGARETTES

	La boîte de	Le mille
Gloria, en boîte de 7—700	\$4.35	\$ 6.22
Bouquet en bte de 7—350	2.18	6.22
Sweet Sixteen, en boîtes de . . . . 7—700	3.50	6.22
Sweet Sixteen, en boîtes de . . . . 10—500	3.50	6.22
Derby en boîtes de 6—600	4.30	7.15
Old Gold en boîtes de . . . . . 6—600	4.10	6.83
Old Gold en boîtes de . . . . . 10—500	3.50	7.00
Guinea Gold en boîte de . . . . . 10—500	4.25	8.50
Player's Navy Cut, en boîtes de . . 10—500	4.35	8.70
Player's Navy Cut, en boîtes en fer-blanc de . . . . 50— 50	.44	8.70
Player's Navy Cut en boîtes en fer-blanc de . . . 100—100	.87	8.70
Sweet Caporal, en boîtes de . . . . 7—500	4.40	8.80
Sweet Caporal, en boîtes en ferblanc de . . . . . 50— 50	.44	8.80
Old Chum, en boîtes de . . . . . 10—500	4.25	8.50
'Arf-a-Mo' en boîtes de . . . . . 10—500	4.40	8.80
Gold Crest, en boîtes de . . . . . 20—500	3.25	6.50
The Greys', en paquets de . . . . . 20—100	1.00	10.00
Fatima, en paquets quets métalliques de . . . . . 20—200	2.15	10.75
Richmond Straight Cut No. 1 Bouts en liège ou unis. En boîtes de . . . . 10—200	2.30	11.50
En boîtes en carton de . . . . . 20—200	2.20	11.00
En boîtes en ferblanc de . . . . . 50— 50	.55	11.00
Calabash, forme ovale, bouts en liège, En boîtes de . . . . 10—250	2.88	11.50
<b>PETITS CIGARES</b>		
	La boîte de	Le mille
New Light, en boîtes de . . . . . 10—500	\$4.40	\$ 8.80
New Light, en paquets de 5 . . . . 5—100	.88	8.80
Sug-Rosa Cigarros En boîtes de . . . . 10—500	4.40	8.80
ViceRoy, en boîtes de . . . . . 10—500	4.40	8.80
Le Roy, en boîtes de . . . . . 10—250	2.20	8.80
Recruits, en boîtes en bois de . . . . 50— 50	.60	12.00
Columbia, en boîtes de . . . . . 10—100	1.25	12.50
Bunty, en paquets de . . . . . 3—100	1.35	13.50
Empire, en boîtes de . . . . . 10— 50	1.00	20.00
St. Henry Stogies En boîtes en carton de . . . . . 50— 50	1.00	20.00
Royal Club, en paquets de . . . . . 4—100	2.10	21.00

### Florodora, en paques de . . . . 2— 50 1.00 20.00

### CIGARETTES EGYPTIENNES

	La boîte de	Le mille
Cairo, avec fum-cigarette en carton en boîtes de 10—500	\$5.75	\$11.50
Zola, avec fum-cigarettes carton En boîtes de . . . 10—250	2.88	11.50
Hassan, bouts en liège, boîtes de . . 10—500	4.40	8.80
Mecca, bouts unis, boîtes de . . . . 10—500	4.40	8.80
Nizam, bouts unis, boîtes de . . . . 10—250	2.00	8.00
Nizam, bouts en liège, boîtes de . . 10—250	2.00	8.00
Hyde Park, bouts unis, boîtes de 10—100	1.20	12.00
Hyde Park, bouts unis, boîtes en fer-blanc de . . . . . 100	1.20	12.00
Murad, bouts unis, en boîtes de . . 10—250	3.19	12.75
Murad, bouts unis, en boîtes en fer-blanc de . . . . . 50	.64	12.75
Murad, bouts unis, en boîtes en fer-blanc de . . . . . 100	1.27	12.75
Mogul, bouts unis, en boîtes de . . 10—250	3.19	12.75
Mogul, bouts unis, en boîtes en fer-blanc de . . . . . 50	.64	12.75
Mogul, bouts en liège, en boîtes de 100—100	1.27	12.75
Mogul, bouts en liège, en boîtes de 100—100	1.27	12.75
Mogul, bouts unis, en boîtes de 50— 50	.64	12.75
Mogul, bouts en liège, en boîtes de 100—100	1.27	12.75
Dardanelles, en boîtes de 10 Bouts en liège (ovales . . . . . 250	3.25	13.00
Bouts argentés (ovales) . . . . . 250	3.25	13.00
Bouts unis (ovales) 250	3.25	13.00
Yildiz Magnams, bouts dorés En boîtes de . . . 10—250	6.00	24.00
En boîtes de . . . 100—100	2.40	24.00
Yildiz Magnams, bouts en liège En boîtes de . . . 10—250	6.00	24.00
En boîtes en fer-blanc de . . . . 100—100	2.40	24.00
Yildiz Magnams, bouts unis En boîtes de . . . 10—250	6.00	24.00
En boîtes en fer-blanc de . . . . 100—100	2.40	24.00
Imperial Fleur, bouts dorés En boîtes de . . . 10—250	5.25	21.00
En boîtes en fer-blanc de . . . . 50— 50	1.05	21.00
En boîtes en fer-blanc de 100 . 100—100	2.10	21.00
Imperial Fleur, bouts unis En boîtes de . . . 10—250	5.00	20.00
Pall Mall, format ordinaire, bouts en liège En boîtes de . . . 10—250	4.88	19.50
En boîtes de . . . 20—200	3.90	19.50
En boîtes ouatées . . . . . 50— 50	.98	19.50
En boîtes ouatées de . . . . . 100—100	1.95	19.50

Pall Mall, format ordinaire, bouts unis En boîtes plates de . . . . . 10—100	1.95	19.50
En boîtes ouatées de . . . . . 50— 50	.98	19.50
En boîtes ouatées de . . . . . 100—100	1.95	19.50
Pall Mall, format royal bouts en liège En boîtes ouatées de . . . . . 10—100	2.60	26.00
En boîtes ouatées de . . . . . 50— 50	1.30	26.00
En boîtes ouatées de . . . . . 100—100	2.60	26.00
Egyptian Deities, No. 3 En boîtes plates de 10, bouts unis—100	2.05	20.50
En boîtes de 10, bouts en liège. . .—100	2.05	20.50
Maspero No 22 (ovales) En boîtes de . . . 10—250	3.13	12.50
En boîtes en fer-blanc de . . . . 50— 50	.63	12.50
En boîtes en fer-blanc de . . . . 100—1.25	1.25	12.50
Maspero, No 27 (ovales) bouts en liège En boîtes de . . . 10—250	5.00	20.00
En boîtes en fer-blanc de . . . . 10—50	1.00	20.00
blanc de . . . . 100—100	2.00	20.00
En boîtes en fer-blanc de . . . . 100—100	2.00	20.00
Maspero No 29 ovales) En boîtes de . . . 10—250	5.88	23.50
En boîtes en fer-blanc de . . . . 50— 50	1.17	23.50
En boîtes en fer-blanc de . . . . 100—100	2.35	23.50
Maspero No 37 (ovales) bouts en liège En boîtes de . . . 10—250	3.13	12.50
En boîtes en fer-blanc de 50 . . 50— 50	.63	12.50
En boîtes en fer-blanc de . . . . 100—100	1.25	12.50
Maspero No 37 (ovales) En boîtes de . . . 10—250	5.25	21.00
En boîtes en fer-blanc de . . . . 50— 50	1.05	21.00
En boîtes en fer-blanc de . . . . 100—100	2.10	21.00
Maspero No 39 (rondes) En boîtes de . . . 10—100	2.85	28.50
blanc de . . . . 50— 50	1.43	28.50
En boîtes en fer-blanc de . . . . 100—100	2.85	28.50
Maspero No 41 (rondes) En boîtes de . . . 10—100	3.60	36.00
En boîtes en fer-blanc de . . . . 50— 50	1.80	36.00
En boîtes en fer-blanc de . . . 100—100	3.60	36.00
<b>CIGARETTES IMPORTEES</b>		
<b>Cigarettes Wills</b>		
Three Castles En boîtes étanches en ferblanc de 50— 50	\$1.00	\$20.00
En boîtes en ferbl. décorées de . . 100—100	2.00	20.00
En boîtes en ferbl. plates de fantaisie de . . . . . 10—500	10.00	20.00
En boîtes en carton de . . . . . 10—100	2.00	20.00



# Reviendra-t-il ?

Un citoyen de votre localité achète des clous à votre magasin de quincaillerie. Il désire la grosseur voulue. Le reste lui importe peu. Une fois la vente faite, l'intérêt disparaît.

Il peut revenir plus tard pour d'autres clous — comme il peut **ne pas** revenir. Pourquoi? Parce qu'il est difficile pour le marchand de quincaillerie de faire preuve d'un **service personnel** dans la vente de clous.

Les marchands de quincaillerie soucieux de progrès recherchent aujourd'hui des articles dont la vente leur permet d'ajouter l'élément d'un conseil personnel.

Les Mobiloils Gargoyle les lubrifiants d'automobile vendus scientifiquement vous procurent l'occasion de fournir un réel service à vos clients.

Lorsque M. Untel qui possède un Overland s'arrête pour vous acheter de l'huile, vous ne cherchez pas seulement à lui vendre "de l'huile." Vous voulez lui vendre l'huile qui répond exactement aux besoins de lubrification de son automobile.

La Charte de Recommandations des Mobiloils Gargoyle pour l'automobile spécifie l'huile qu'il faut pour chacun des automobiles de vos clients.

Cette charte est compilée d'après une analyse approfondie des besoins de lubrification pour chacun des modèles et fabrications d'automobiles.

Lorsque les automobilistes savent qu'ils

peuvent se procurer la sorte qui leur convient de Mobiloils Gargoyle, à votre magasin, ils y reviennent continuellement.

Vous pouvez ainsi entretenir et développer des relations étroites et profitables avec les propriétaires d'automobiles qui exigent de l'huile lubrifiante de haute qualité.

La confiance que vous valent les Mobiloils Gargoyle employés, se reporte naturellement sur les autres articles de votre magasin de quincaillerie.

Les comptes des marchands de quincaillerie enregistrent aujourd'hui de nombreux clients nouveaux et remerciements pour l'achat

des Mobiloils Gargoyle tout à l'emploi dans leurs ventes de la Charte de Recommandations.

Activez l'écoulement de votre stock, en suivant leur exemple.

Les quatre sortes de Mobiloils Gargoyle, pour la lubrification des machines, purifiées pour faire disparaître le carbone libre sont:

**Mobiloil Gargoyle "A"**  
**Mobiloil Gargoyle "B"**  
**Mobiloil Gargoyle "E"**  
**Mobiloil Gargoyle "Arctic"**

Ecrivez nous à Chambre 704, Bâtisse Imperial Oil, Toronto, pour vous procurer la brochure de 56 pages intitulée "Lubrification Correcte" et contenant les Chartes de Recommandations pour toutes les marques d'automobiles, de motocyclettes, de tracteurs et moteurs de marine et toutes informations concernant notre proposition aux marchands.



## Mobiloils

*A grade for each type of motor*

# IMPERIAL OIL, LIMITED

SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES

# INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES

## Company, Limited

Capital \$2,000,000

Bureau principal,  
Toronto

Toutes marchandises  
faites au Canada

Fabricants de

### 3 Grands Produits

*Contrôlant les Hommes, les Minutes, l'Argent*

**Balances Dayton**

**J. A. DAVIDSON**

Gérant des Ventes

Balances Calculatrices Dayton  
Hache-Viandes Dayton  
Coupoir à Fromage Calculateur Dayton  
Balances pour peser l'argent  
Poignée de sac, patente Burk

Adresse:—

**International Business  
Machines Co., Limited**  
Dépt. des Balances  
Rue Royce et Ave. Campbell  
TORONTO

**Enregistreur du Temps**

**FRANK E. MUTTON**

Agent-Général

Enregistreurs du Temps  
International  
Enregistreurs du Coût  
International  
Horloges du Maître International  
Horloges Secondaires  
International  
Estampilles pour le Temps  
International

Adresse:—

**International Business  
Machines Co., Limited**  
Dépt. des Enregistreurs de Temps  
270 Rue Dundas  
TORONTO

**Machines à Calculer et à  
Additionner Hollerith**

**ST-GEORGE BOND**

Gérant des Ventes

Machines à additionner électriques Hollerith  
Machines à rendre la monnaie électriques Hollerith  
Perforateurs de Cartes  
Hollerith  
Cartes perforées Hollerith

Adresse:—

**International Business  
Machines Co., Limited**  
Dépt. des Machines à Additionner  
270 Rue Dundas  
TORONTO

*Les Balances Calculatrices Dayton* sont connues dans le monde entier comme les meilleurs qu'il y ait sur terre, pour leurs prix.

*Les Enregistreurs de Temps International* sont employés dans presque toutes les usines progressives qui existent.

*Les Machines à Additionner Hollerith* sont reconnues comme les plus merveilleuses machines de l'époque, classifiant mécaniquement et assemblant les chiffres de n'importe quelle manière désirée.

Nos clients combinés se chiffrent dans les centaines de mille, dans toutes les catégories de commerce connues.

Notre capitalisation à \$2,000,000, en ce moment est un gage de notre confiance dans le Canada.

**International Business Machines Co., Limited**

**Bureau Principal: 270 rue Dundas, Toronto, Canada**

Frank E. Mutton, vice-président et gérant-général

**SUCCURSALES  
DE  
MONTREAL**

Département des  
Balances,  
58 rue Notre-  
Dame Est

Département des  
Enregistreurs de  
temps,  
212 rue McGill

Département des  
Machines à ad-  
ditionner,  
Bâtisse du Board  
of Trade